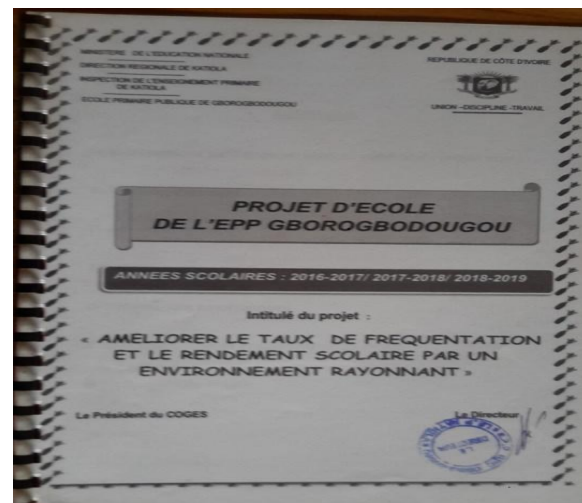
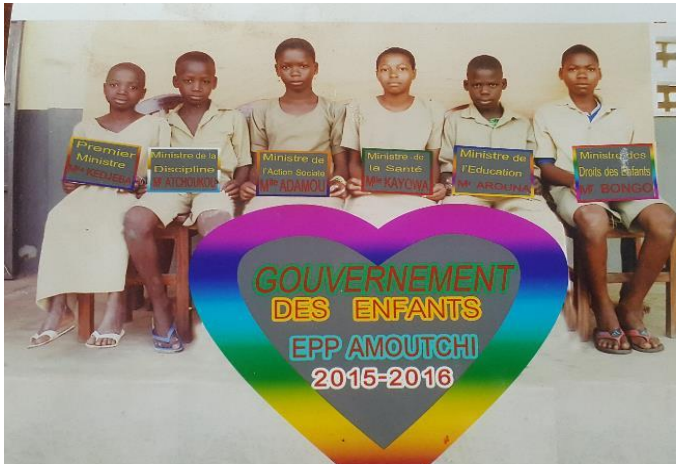




EVALUATION D'IMPACT DU PROGRAMME AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE EDUCATIVE (PADOE) EN AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT FINAL

REMERCIEMENTS

Cette mission d'évaluation du Programme d'Amélioration et de Diversification des Offres Educatives (PADOE) en Afrique de l'Ouest a été conduite par :

◆ Une équipe de consultants composée de :

- ⇒ Dr SOHINTO David Mahouna, Chef de mission, Expert en Evaluation d'impact des projets et programmes ; Contacts : (229) 97 44 17 41, sohinto@yahoo.fr ;
- ⇒ Dr YEKPON Gilles Théophile, Consultant associé, Sociologue du Développement-Analyste des Systèmes éducatifs, Spécialisé en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et en Système de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes Contacts: (229) 97895 273, gillesyekpon@yahoo.fr.

◆ Un personnel d'appui composé de :

- ⇒ YAYE Ayouba, Gestionnaire de Projet, Contacts : (229)97188343 ; yaye88ayouba@gmail.com ;
- ⇒ PADONOU Freddy, Agroéconomiste, Contacts : (229)96147688 ; padonoufreddy@gmail.com ;
- ⇒ Antoine YOVO, Socio-Economiste, Tél : (229) 97 60 07 89 ; yovo2010@gmail.com
- ⇒ DOSSOU C. Jérémie, Agroéconomiste, Contacts : (229) 97525724, dosjeremie@gmail.com ;
- ⇒ DARA Chantal, Sociologue, Contacts : (229) 97 77 97 52, chantaldara@gmail.com ;
- ⇒ SANDA Lamine, contact : (227) 96 50 26 29, sanderos88@yahoo.fr ;
- ⇒ BODJRENOU Corneille, Contacts : (229) 97 19 82 21, toundane2000@yahoo.fr ;
- ⇒ DHOSSOU Franck, Contacts : (227) 90 49 46 57, fm.dhossou@gmail.com ;
- ⇒ SAVADOGO Raouda, Economiste, Contacts: savadogoraouda@gmail.com ;
- ⇒ YAO KOUAME Aimé, Contacts : (225) 07454884, aimenyka@gmail.com ;
- ⇒ EKRA EBA Barthélemy, Contacts: (225) 07791188, bathekr@yahoo.fr ;
- ⇒ N'ZI Kouakou Florentin, Contacts : (225) 07347047, florentinnzi74@gmail.com ;
- ⇒ THIAM Babacar, Ingénieur spécialisé en Développement Local ;
- ⇒ COULIBALY Soukano Abou, as_coul@yahoo.fr;
- ⇒ KEITA, kabakeita5@gmail.com

Pour toute la disponibilité dont elle a fait preuve pour la mise en œuvre de cette mission d'évaluation, nous adressons tous nos remerciements aux équipes de l'ONG Aide Et Action Internationale (AEAI) à savoir :

- ◆ La Direction Régionale Afrique (DRA) ;
- ◆ La Direction des Opérations de la DRA ;
- ◆ La Coordination Régionale du PADOE ;
- ◆ Les Coordinations Nationales du PADOE au Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités des Ministères de l'éducation des pays d'intervention du PADOE, aux Chefs des Inspections des Ecoles Primaires Publiques, aux responsables des Collectivités territoriales, aux Responsables des ONG, aux divers Partenaires techniques et Financiers et autres acteurs d'appui, aux Responsables des Organisations de la Société Civile impliquées, aux Responsables des Associations de Parents d'élèves, aux Enseignants et Apprenants membres des gouvernements scolaires rencontrés et interviewés, pour avoir apporté leur contribution aux résultats contenus dans ce document.

RESUME EXECUTIF

L'ONG Aide et Action Internationale a développé des initiatives contribuant à diversifier les offres éducatives et améliorer les capacités de gestion et de pilotage du système éducatif au niveau local à travers le Programme Amélioration et Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest (PADOE). La conception du Programme a été réfléchi depuis 2003 en marge de la création de la Direction Régionale Afrique de l'ONG Aide Et Action Internationale (AEAI) qui a axé son approche de fédération des actions dans les différents pays de l'Afrique de l'Ouest autour de la problématique d'accès massif à l'éducation. Ce programme a connu trois (03) phases essentielles et est mis en œuvre dans huit (08) pays de l'Afrique de l'Ouest à savoir le Bénin, le Togo, le Niger, le Burkina-Faso, la Guinée, le Mali, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, qui après la phase pilote et les trois phases d'extension, mérite d'être appréciée en termes d'impact.

La présente évaluation externe du programme vise à faire ressortir les impacts de la mise en œuvre du programme sur la période d'exécution et de dégager des leçons d'apprentissage bénéfiques au terme de l'action.

La méthodologie d'évaluation utilisée a été participative, consultative et contributive avec une combinaison des travaux d'exploitation des documents conceptuels et d'exécution du programme, des entretiens avec les acteurs clés et les parties prenantes dans les différents pays d'intervention du programme et d'autres partenaires stratégiques du programme.

Aux termes des analyses des données collectées, la mission d'évaluation a dégagé des conclusions ci-dessous :

En ce qui concerne le dispositif institutionnel de mise en œuvre du PADOE, la mission d'évaluation apprécie le caractère multi acteur du dispositif institutionnel d'intervention du PADOE qui concilie la légitimité des ONG locales à la base avec les forces d'analyses techniques des partenaires d'accompagnement pour mieux enclencher les processus d'institutionnalisation des innovations dans les politiques nationales éducatives d'une part et pour mieux mutualiser les ressources au niveau des partenaires intervenant sur les mêmes objectifs. Certes ce dispositif est pertinent pour déclencher des résultats en termes de changement dans les systèmes éducatifs à la base quoiqu'il puisse poser des difficultés d'attribution des résultats obtenus. Le leadership raisonné de l'ONG AEAI est appréciable dans un meilleur dosage des facilités techniques et du libre choix aux acteurs locaux de l'éducation dans la conduite des actions. Nulle part, il n'a été constaté des initiatives d'étouffement ou d'imposition des approches aux acteurs locaux. Mieux les coordinations nationales ont facilité les cadres d'harmonisation avec d'autres partenaires tels que UNICEF, Fondation Claudine Talon et Plan International au Bénin, UNICEF et Banque Mondiale au Togo, GIZ, UNICEF et Plan International en Guinée, UNICEF en République de la Côte d'Ivoire, etc.

Pour ce qui est de la pertinence, l'examen des besoins des acteurs avant le PADOE comparé aux objectifs poursuivis et des stratégies menées par ce dernier à leur endroit montre que le programme dans sa conception et approches d'intervention constitue une réponse à plusieurs attentes prioritaires des bénéficiaires dont les plus importantes étaient l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation. La mission d'évaluation conclut que les actions du PADOE sont en adéquation avec les besoins des groupes cibles. En effet, le programme a surtout travaillé à renforcer la participation de la communauté dans la gestion responsable des écoles avec une emphase particulière sur leur capacité à améliorer la qualité de l'éducation et à apprendre des bonnes pratiques de gestion locale du système éducatif. Toutefois, il convient de noter que certaines innovations à l'instar des projets écoles ont connu des limites dans leur concrétisation et laisser quelques désillusions quant aux attentes de certaines communautés.

Pour ce qui est de la cohérence, dans sa conception comme dans son exécution, le Programme Amélioration et Diversification de l'Offre Educative (PADOE) en Afrique de l'Ouest est en cohérence avec les différents documents stratégiques en vigueur dans le secteur éducatif dans les pays d'intervention du programme. PADOE s'est aussi adapté au contexte évolutif des orientations nationales du secteur au niveau de chaque pays.

Quant aux changements induits par PADOE, on peut retenir que le PADOE s'est déroulé sur treize (13) ans avec une approche participative, mettant les acteurs du secteur éducatif des pays d'intervention en face de leurs intérêts pour une gestion et un pilotage de l'éducation au niveau local de façon efficace. Ce programme a fait du renforcement

des aptitudes et des capacités de ces acteurs son leitmotiv. Les acteurs (OSC, ONG, collectivités locales et acteurs des écoles primaires) développent des aptitudes et des compétences autour de la problématique de l'éducation de manière différente de la situation avant le PADOE du fait de la maîtrise des initiatives novatrices apportées pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous dans les collectivités locales. Aussi plusieurs acquisitions structurantes et institutionnelles seront toujours présentes dans le processus de gestion locale de l'éducation au-delà du PADOE, ce qui accroît le dynamisme de pilotage par les acteurs. Par ailleurs, le renforcement des capacités des ONG, OSC, et représentants des collectivités locales et des écoles sur plusieurs thématiques (gestion participative de l'école, mobilisation sociale, communication, négociations, mobilisation des ressources, et le plaidoyer/lobbying, etc.) a développé le leadership de ces acteurs dans la gestion locale de l'éducation dans les régions d'intervention du PADOE, permettant ainsi la pérennisation des acquis au-delà du financement externe.

Cependant, la mission d'évaluation a observé la persistance de certaines tendances critiques liées à la fragilité de certains acquis notamment dans les pays où le niveau de décentralisation peu avancé ne permet pas aux délégations spéciales (Togo) de prendre des décisions en toute légitimité mais aussi du fait des instabilités politiques, institutionnelles et des troubles sociaux dans d'autres pays (Bénin, Guinée, Niger, Mali). Ce sont des facteurs dont devra tenir compte le post ADOE.

Quant à la durabilité des impacts induits par PADOE, l'analyse montre que les actions du PADOE ont permis des avancées dans la mise en œuvre de l'approche transnationale et pluri territoriale en matière d'échanges et de coopération entre acteurs des huit (08) pays. Il y a eu une plus-value apportée par le PADOE dans ce domaine sensible de l'éducation. Ces avancées sont entretenues à travers le suivi des indicateurs de performance, la responsabilisation des acteurs communautaires et le renforcement de capacité des enseignants qui sont des habitudes permettant de les rendre durables. Tout ceci constitue des acquis durables qui engagent résolument les acteurs sur le chemin de la prise en compte de la prise en compte effective de la gestion de l'éducation dans leurs communautés respectives.

Pour ce qui est de la perception des acteurs sur le PADOE, il faut noter que l'impression globale des acteurs sur le PADOE reste positive sur plusieurs plans et par différentes catégories d'acteurs. Dans l'ensemble, il se dégage que le PADOE est : (i) un levier d'action pour l'opérationnalisation effective de la décentralisation et de la déconcentration du système éducatif aux collectivités territoriales dans la sous-région, (ii) un déclic pour l'amélioration de la qualité de l'éducation des enfants, (iii) un instrument de renforcement de la dynamique sociale positive autour de l'éducation dans les différents secteurs de l'éducation, (iv) un déterminant positif de l'amélioration des politiques éducatives de la sous-région, (v) un programme d'appui pour l'assainissement du mode de gestion des écoles au sein des pays de la sous-région et (vi) un programme d'éveil des potentiels des enfants des pays de la sous-région.

Plusieurs leçons sont à tirer de l'expérience de la mise œuvre des actions du PADOE et certaines pratiques sont à capitaliser et à documenter pour la pérennisation des acquis du programme. On peut citer :

- ◆ Les gouvernements scolaires installés dans les pays d'intervention du PADOE favorisant la promotion de la démocratie au sein des enfants en bas âge et leur participation à la gestion de l'école ;
- ◆ La formation alternative qui permet la prise en charge des enfants déscolarisés ou non scolarisés ;
- ◆ Les projets d'écoles qui impliquent la participation des populations locales à la gestion participative de l'école avec l'administration scolaire.

Au regard de ces analyses, les recommandations suivantes ont été formulées pour la pérennisation des acquis du programme :

A l'endroit des acteurs institutionnels et décideurs politiques

- ◆ Institutionnaliser et poursuivre des projets d'écoles / Gouvernement Scolaire ;
- ◆ Systématiser la concertation entre les techniciens de la décentralisation, les animateurs de AEAI, les partenaires de mises en œuvre et les bénéficiaires ;
- ◆ Promouvoir le financement local / national du projet à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme ;
- ◆ Installer un cadre de dialogue entre les acteurs des pays membres ;

A l'endroit de l'ONG Aide Et Action Internationale

- ◆ Renforcer davantage les compétences des comités d'acteurs, OSC et ONG en lobbying et plaidoyer pour l'intégration par les collectivités de ligne(s) budgétaire(s) relative(s) à l'éducation et en particulier pour soutenir les innovations de PADOE ;
- ◆ Tenir davantage compte des spécificités de chaque pays dans les objectifs et activités à formuler dans de nouveaux projets et programmes ;
- ◆ Renforcer la visibilité des actions spécifiques PADOE de l'AEAI au niveau de chaque pays ;
- ◆ Poursuivre les initiatives d'associations des gouvernements Scolaires dans l'élaboration et la mise en œuvre des Projets Ecoles ;
- ◆ Mettre en place des mécanismes incitatifs non financièrement rémunérant de motivation des encadreurs (prix, attestations de bon encadreur, autres distinction honorifique).

A l'endroit des équipes de coordination du PADOE au niveau pays et régional

- ◆ Mettre l'accent sur l'identification, la consolidation et la valorisation des acquis de PADOE ;
- ◆ Améliorer le suivi opérationnel et en assurer le feedback aux partenaires pour la résolution progressive des contraintes ;
- ◆ Mise à l'échelle du Programme en augmentant le nombre de Collectivités territoriales et le nombre d'écoles d'intervention ;
- ◆ Accompagner les collectivités territoriales à la mobilisation et à la diversification des ressources allouées à l'éducation et documenter l'approche mobilisation des ressources financières des Collectivités territoriales ;
- ◆ Renforcer les capacités des ONG locales au plaidoyer et à la gestion de crise dans le secteur de l'éducation ;
- ◆ Intégrer davantage la mobilité des acteurs de l'école (élus, enseignants et administration) qui est une réalité ayant réduit l'efficacité dans la mise en œuvre des plans de travail.

A l'endroit des partenaires de mise en œuvre (acteurs communautaires, ONG, OSC)

- ◆ Stimuler une concurrence saine entre collectivités et comités d'acteurs par l'attribution annuelle de primes et de prix aux plus performants ;
- ◆ Continuer à construire et à constituer une source de propositions par des actions de plaidoyer (basées sur des statistiques et des innovations éprouvées) entre le niveau central et celui local pour un réel transfert des compétences et des ressources ;
- ◆ Renforcer la reddition de compte le long de la chaîne des intervenants partenaires du PADOE (ONG/OSC, Communautés, acteurs institutionnels, les acteurs scolaires, etc.) aux acteurs institutionnels intervenant dans le secteur éducatif afin d'être informé des dynamiques du programme.

A l'endroit des bénéficiaires

- ◆ Poursuivre les actions de plaidoyer collectif auprès des institutions locales pour la prise en compte de l'éducation dans les budgets annuels ;
- ◆ Préserver les acquis de PADOE pour le bon fonctionnement des écoles ;
- ◆ Rechercher des financements pour les projets écoles ;
- ◆ Susciter les contributions financières des mairies.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
RESUME EXECUTIF.....	3
TABLE DES MATIERES.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES FIGURES	7
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	8
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE SOCIO-EDUCATIF, OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA MISSION ET METHODOLOGIE ADOPTEE.....	10
1.1. Contexte socio-éducatif d'élaboration du programme	10
1.2. Objet et bien fondé de la mission.....	11
1.3. Objectifs et résultats attendus de la mission d'évaluation.....	11
1.4. Méthodologie de travail utilisée.....	12
1.4.1. Démarche méthodologique et phasage de la mission	12
1.4.2. Notion d'impact	13
1.4.3. Groupe cible et nature de données collectées	13
1.4.4. Echantillonnage et dispositif de l'enquête auprès des parties prenantes	14
1.4.5. La stratégie de collecte.....	14
1.5. Difficultés ou atouts dans la réalisation de l'étude.....	15
2 ^e PARTIE : PRINCIPAUX CHANGEMENTS INDUITS PAR PADOE ET LEUR DURABILITE	16
2.1. Aperçu du contexte socio-éducatif en fin de programme.....	16
2.2. Rappel des axes d'interventions du PADOE et stratégies majeures du programme.....	16
2.2.1. Axes d'interventions du PADOE.....	16
2.2.2. Bonification/évolution des stratégies majeures d'intervention du programme	19
2.3. Principaux impacts induits par les interventions du programme.....	20
2.3.1. Impacts liés à la gestion participative	20
2.3.2. Impacts liés à l'accès et à la qualité de l'éducation et projets d'école	22
2.3.3. Impact sur les alternatives éducatives.....	27
2.3.4. Impact du plaidoyer sur les problématiques traitées	27
2.4. Facteurs de réussite des interventions.....	28
2.5. Quelques facteurs ayant affectés l'atteinte des résultats.....	29
2.6. Durabilité des changements globaux induits par les interventions du programme.....	29
2.6.1. Par rapport à l'intégration des innovations promues dans les politiques éducatives nationales et les plans d'actions locaux	30
2.6.2. Par rapport à l'accès et la qualité de l'éducation	30
2.6.3. Par rapport au renforcement des capacités des comités d'acteurs et leur institutionnalisation	31
2.7. Dynamiques des sentiers et trajectoires d'impact notés au niveau de chaque pays d'intervention.....	31
2.7.1. Analyse des sentiers d'impacts du PADOE et de l'effet de la décentralisation sur l'appropriation des innovations et leur intégration dans les stratégies locales de pilotage du système éducatif au Bénin.....	31
2.7.2. Analyse des sentiers d'impacts du PADOE au Togo et du niveau d'implémentation des acquis de PADOE dans un contexte de gestion locale de l'éducation assurée par les délégations spéciales.....	33
2.7.3. Analyse particulière des interventions du PADOE en Côte-d'Ivoire en tant que nouveau pays.....	36
2.7.4. Analyse des sentiers d'impacts du PADOE au Sénégal	38
2.7.5. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE au Burkina-Faso	39
2.7.6. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE en Guinée	41
2.7.7. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE au Mali.....	42
2.7.8. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE au Niger	42
3 ^e PARTIE : PRINCIPALES CONTRAINTES, LEÇONS APPRISES, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION.....	44
3.1. Principales contraintes et difficultés notées de la mise en œuvre du programme.....	44
3.2. Leçons à tirer, modèles à capitaliser et défis à relever de la mise en œuvre du programme.....	44
3.2.1. Leçons à tirer de la mise en œuvre du PADOE.....	44
3.2.2. Modèles à capitaliser.....	45

3.2.3. Défis à relever.....	46
3.3. Recommandations générales de l'évaluation.....	46
3.4. Conclusion.....	47
ANNEXES.....	49
Annexe 1 : Rapports d'évaluation dans les différents pays d'intervention du PADOE	49
Annexe 2 : Termes de Références (TdR) de la mission.....	50
Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées par pays.....	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zone d'intervention de PADOE3 au Burkina-Faso	25
Tableau 2 : Evolution des taux d'achèvement du primaire par pays d'intervention du PADOE	27
Tableau 3 : Evolution du TBS au Niger.....	42

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Principales étapes de la mission	13
Figure 2 : Evolution des taux bruts de scolarisation au niveau de 7 pays d'intervention de PADOE	24
Figure 3 : Taux brut de scolaire dans les zones d'intervention PADOE au Bénin	24
Figure 4 : Taux brut de scolaire dans les zones d'intervention PADOE au Burkina-Faso.....	25
Figure 5 : Taux brut de scolaire dans les zones d'intervention PADOE au Niger	26
Figure 6 : Evolution des effectifs des enfants scolarisés dans la région des plateaux entre 2006 et 2017	34
Figure 7 : Niveau du taux d'achèvement du primaire en 2017 au Togo.....	34
Figure 8 : Evolution des effectifs des élèves.....	37
Figure 9 : Taux brut de scolarisation (2016-2017) dans les provinces de kadiogo, Sanguié et Gnagna	40

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEAI	:	Aide Et Action Internationale
AFD	:	Agence Française de Développement
AGR	:	Activité Génératrice de Revenu
AMBF	:	Association des Municipalités du Burkina Faso
AME	:	Association des Mères d'Enfants
ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
APE	:	Association des Parents d'Elèves
ASC	:	Associations sportives et culturelles
CAED	:	Comité D'Arrondissement Education et Développement
CBO-EPT	:	Coalition Béninoise des Organisations de l'Education Pour Tous
CCE	:	Comités Communaux de l'Education
CCP	:	Cadre de Concertation Permanent
CCS	:	Cadre de Concertation et de Suivi
CDE	:	Convention sur les Droits de l'Enfant
CDED	:	Comité Départemental Education et Développement
CEDEAO	:	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIEDEL	:	Centre International d'Etudes pour le Développement Local
CNE	:	Conseil National de l'Education
CNPE	:	Cellule Nationale de Projets d'Ecoles
CNT-EPT	:	Coalition Nationale Togolaise pour l'Education Pour Tous
COGEP	:	Comités de Gestion des Ecoles Primaires
COGERES	:	Comité de Gestion des Ressources des Etablissements Scolaires
COGES	:	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
COS	:	Comité d'Orientation Stratégique
COSYDEP	:	Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique
DDEC	:	Direction de la Décentralisation de l'Education et de la Coopération
DEPP	:	Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance
DREN	:	Direction Régionale de l'Enseignement National
EAF	:	Épreuve Anticipée de Français
EEB	:	Enfant Epanoui Bénin
FENAPEB	:	Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves
GADIS	:	Groupe d'Appui pour un Développement Intégré et Solidaire
IEF	:	Inspections de l'éducation de la formation
IEPP	:	Inspections des Ecoles Primaires Publiques
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MEN	:	Ministère de l'Education Nationale
MEPSFP	:	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OICEB	:	Organisation Inter Communale de l'Education au Bénin
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisations de la Société Civile
OSQE	:	Observatoire de suivi de qualité de l'éducation
PADOE	:	Programme Amélioration et Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest

PAHCS	:	Programme d'Aide Humanitaire aux Cas Sociaux
PAQUET-EF	:	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation
PAV	:	Plan d'Action Volontariste
PDDSE	:	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PDES	:	Plan de Développement Economique et Social
PDSEB	:	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PSE	:	Plan Sectoriel de l'Education
PSEF	:	Programme Sectoriel de l'Education et de la formation
PTDE	:	Plan triennal de Développement des Ecoles
PTI	:	Plan de Transition Individualisé
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RACINE	:	Recherches, Actions Communautaires, Initiatives pour un Nouvel Espoir
RADI	:	Recherche-Action pour le Développement Intégré
RECODEF	:	Regroupement communautaire pour l'auto développement de familles
RJCE	:	Réseau des Journalistes et Communicateurs spécialiste de l'Education
ROADDE	:	Réseau Ouest Africain de Décentralisation / Déconcentration de l'Education
SCAPE	:	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SCRIP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SRP	:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TDR	:	Terme de référence
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	:	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UP	:	Unités primaires

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE SOCIO-EDUCATIF, OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA MISSION ET METHODOLOGIE ADOPTEE

1.1. Contexte socio-éducatif d'élaboration du programme

L'élaboration du programme ADOE s'inscrit dans la perspective où l'éducation est l'affaire de tous. Selon Jacques DELORS, « Trois principaux acteurs contribuent au succès des réformes éducatives : en tout premier lieu la communauté locale, notamment les parents, les chefs d'établissement et les enseignants ; en deuxième lieu, les autorités publiques ; en troisième lieu la communauté internationale. Bien des exclusions ont été dues, dans le passé, à l'engagement insuffisant de l'un ou l'autre de ces partenaires. Les tentatives d'imposer du sommet, ou de l'extérieur, des réformes en éducation n'ont eu, de toute évidence, aucun succès. »

Avant l'élaboration du programme, le contexte politique de l'Afrique de l'Ouest était marqué par la régularité des processus électoraux, le dynamisme des partis politiques, le développement des médias indépendants témoignant, entre autres, d'une quête grandissante de démocratie et de bonne gouvernance, malgré les situations d'instabilité socio politique et les violences occasionnées dans de nombreux pays par des processus électoraux difficiles, des révisions constitutionnelles contestées ou des ruptures de l'ordre constitutionnel par la force. Le choix de la décentralisation comme option de gouvernance a contribué à renforcer la responsabilisation et la participation des communautés locales à la construction durable du développement local. Mais, la persistance du banditisme transfrontalier, des trafics de toutes sortes favorisés par la fragilité de certains Etats en situation de post-conflit et des crises politiques ouvertes associées aux perspectives d'élections présidentielles dans plusieurs pays font peser des risques d'instabilité préjudiciables à la continuité de leur développement.

Sur le plan éducatif, l'Afrique de l'Ouest a réalisé des progrès substantiels pour l'atteinte des objectifs d'EPT depuis la conférence mondiale de Dakar 2000. On constate l'amélioration des taux nets moyens de scolarisation de 54 à 70% entre 1999 et 2006, soit une augmentation annuelle 6 fois plus forte que lors de la décennie précédente. Par ailleurs, les taux d'achèvement du cycle primaire se sont améliorés sensiblement, passant de 1 à 2/3 des enfants entrant à l'école. Les taux de scolarisation des filles ont nettement augmenté, tandis que 1/3 des élèves accède au secondaire, contre 1/4 il y a une quinzaine d'années. Le taux d'analphabétisme a aussi baissé pour se situer autour de 52% en moyenne en Afrique de l'Ouest. Mais en dépit de ces progrès remarquables, l'accès à une éducation de qualité et la résorption de l'analphabétisme restent des défis majeurs pour les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest. En effet, des disparités importantes persistent en matière de scolarisation entre pays et à l'intérieur des pays. Ainsi, les pays enclavés ont des taux nets plus faibles que la moyenne sous régionale (entre 39% pour le Niger et 46% pour le Mali par exemple), alors que les Etats en sortie de crise (Côte d'Ivoire) connaissent une situation encore plus difficile.

Par ailleurs, la qualité de l'éducation restera un défi majeur pour les prochaines décennies. Rares sont les pays en Afrique de l'Ouest où le taux d'achèvement du cycle primaire atteint 60%. Et, pendant des décennies leurs systèmes éducatifs ont rejeté des millions de jeunes sans qualification. Compte tenu de la faiblesse des systèmes d'apprentissage et de formation aux métiers, ces jeunes, désœuvrés et sans perspectives d'avenir, constituent des risques potentiels pour la stabilité sociale et politique des pays. La baisse du niveau de qualification et de motivation des enseignants, les difficultés d'implantation de curricula plus adaptés aux besoins et réalités, la faible qualité de l'environnement des apprentissages en sont les causes les plus souvent avancées. Cependant, les facteurs les plus déterminants sont entre autres (i) la faible capacité des communautés locales en matière de planification et de gestion de l'éducation, (ii) la marginalisation des collectivités locales, des communautés et de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des politiques éducatives et (iii) les importantes marges de progrès à accomplir pour une gestion plus efficace, plus efficiente et mieux orientée vers les résultats.

Des défis tels que (i) la redéfinition des finalités et des contenus de l'éducation, (ii) la prise en charge des exclus du système éducatif, (iii) la mise en œuvre de stratégies appropriées pour l'amélioration continue des enseignements et apprentissages et (iv) l'efficacité du pilotage du système restent une donnée fondamentale pour tous les pays ouest africains.

C'est dans ce contexte, depuis plus de dix (10) ans qu'Aide et Action et le MAEE ont mis en place une Convention de Programme visant l'amélioration et la diversification de l'offre éducative en Afrique de l'Ouest par le développement des capacités locales de gestion et de pilotage des systèmes éducatifs et la promotion de modèles d'éducation alternatifs pour la prise en charge des exclus du système formel. Par ce biais, la convention devait contribuer au renforcement de la capacité des systèmes éducatifs à offrir un service apte à garantir une éducation de qualité à tous dans les huit (08) pays ciblés. Ce programme connaît trois phases dont la dernière est la phase 3 actuellement en opérationnalisation sur le terrain.

1.2. Objet et bien fondé de la mission

Le droit à l'éducation est reconnu dans tous les instruments nationaux et internationaux et les solutions concernent tout le monde. Quoique l'éducation soit de plus en plus considérée comme une priorité pour les Etats africains et ceux francophones de l'Afrique de l'Ouest, elle n'est pas encore au cœur du développement. En effet, pour les systèmes éducatifs en Afrique, les moyens financiers, matériels et humains nécessaires pour satisfaire au droit à l'éducation pour tous, ne sont pas toujours à la hauteur des espérances. Aussi, les réformes institutionnelles et politiques (déconcentration et décentralisation) en cours n'apportent toujours pas des réponses appropriées aux dynamiques actuellement en cours dans les systèmes éducatifs.

Les autorités des pays, qui doivent assurer l'éducation à chacun y compris les collectivités territoriales responsabilisées pour assumer ce rôle sont limitées dans leurs ambitions d'offrir à un grand nombre de citoyens qui veulent accéder à la connaissance, les conditions appropriées d'éducation. En conséquence, le phénomène de privatisation des écoles prend de plus en plus d'ampleur dans la plupart des Etats africains et seuls ceux qui ont les moyens de payer les charges peuvent y accéder. Ce qui exclut certaines populations notamment celles plus démunies ou sans ressources financières conséquentes pour accéder à une éducation de qualité ou simplement, à ce droit à l'éducation pourtant consacré dans bon nombre de constitutions de ces Etats.

Face à ce constat et aux dynamiques politiques et institutionnelles actuellement en cours en matière d'éducation, l'ONG Aide et Action Internationale a développé des initiatives contribuant à diversifier les offres éducatives. Elle a amélioré les capacités de gestion et de pilotage du système éducatif au niveau local à travers PADOE, mis en œuvre dans huit (08) pays de l'Afrique de l'Ouest à savoir le Bénin, le Togo, le Niger, le Burkina-Faso, la Guinée, le Mali, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. Après la phase pilote et les trois phases d'extension, le programme mérite d'être apprécié en termes d'impact.

En effet, établir la causalité entre les résultats observés et l'intervention du PADOE dans les zones d'intervention est plus que nécessaire pour produire des connaissances sur les actions mises en œuvre quant à leurs effets à moyen et long terme, leur durabilité ainsi que les leçons apprises et celles à tirer pour les interventions futures.

Afin d'apprécier la valeur de l'intervention au plan des principaux changements / effets positifs et négatifs du programme tels que perçus par les différentes catégories de bénéficiaires et de s'assurer de l'atteinte des objectifs initialement prévus, l'ONG Aide et Action Internationale en collaboration avec ses partenaires a prévu une évaluation d'impact du programme qui permettra d'aider les décideurs à tirer leçons des stratégies, mécanismes, outils mis en place au niveau des bénéficiaires comme partenaires d'intervention qui ont permis ou non d'assurer une durabilité maximale de l'intervention.

Le présent rapport constitue la situation globale de l'évaluation d'impact dans les huit pays d'intervention du PADOE. Les rapports détaillés des tendances observées dans chaque pays sont en annexe.

1.3. Objectifs et résultats attendus de la mission d'évaluation

❖ Objectifs de la mission

La présente mission d'évaluation d'impact vise de façon globale, à mesurer l'impact de l'intervention sur les politiques éducatives nationales et les stratégies et démarches de gestion et de pilotage des systèmes éducatifs au niveau local dans les pays d'intervention du PADOE. Il s'agira de façon spécifique :

- de documenter les démarches et les processus qui ont contribué à ces impacts ;

- ◆ de s'intéresser à la description des démarches stratégiques et opérationnelles qui ont conduit à l'atteinte des résultats et des impacts constatés.

❖ Résultats attendus de la mission

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- ◆ Les éléments de changement par rapport à l'intégration des innovations induites dans les politiques éducatives nationales et les plans d'action locaux : les projets d'école, pédagogie active, développement des alternatives éducatives, etc. sont connus ;
- ◆ Les éléments de changement sur l'amélioration des indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation : Taux Brut de scolarisation, taux d'achèvement, équité genre, etc. sont connus ;
- ◆ Les éléments de changement sur la participation des acteurs locaux dans la gestion de l'école sont connus ;
- ◆ Les éléments de changement sur l'offre des alternatives éducatives et leur institutionnalisation par les pouvoirs publics sont connus.

1.4. Méthodologie de travail utilisée

1.4.1. Démarche méthodologique et phasage de la mission

La démarche méthodologique adoptée pour cette évaluation est fondée sur une approche participative et consultative associant les diverses catégories d'acteurs qui ont contribué à la mise en œuvre du programme ADOE. Les champs d'analyse ont porté d'une part sur les acteurs du programme, leur capacité à collaborer, leurs modes d'interaction, et d'autre part sur les axes d'intervention et contenus techniques, notamment les résultats obtenus au niveau des pays ainsi que les effets sur les bénéficiaires directs et/ou indirects du programme.

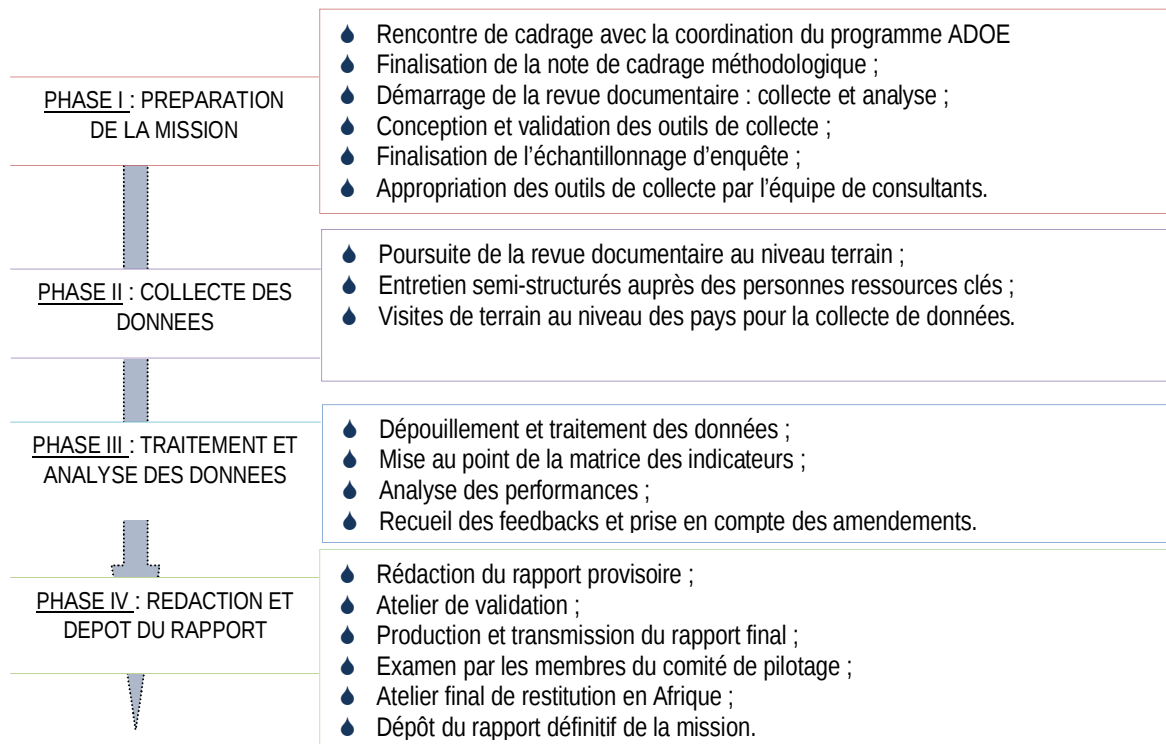
Sur cette base, les éléments pris en compte de manière explicite sont : (i) l'intégration des innovations induites dans les politiques éducatives nationales et les plans d'action locaux : les projets d'école, pédagogie active, développement des alternatives éducatives, (ii) l'amélioration des indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation : Taux Brut de scolarisation, taux d'achèvement, (iii) la participation des acteurs locaux dans la gestion de l'école, (iv) l'offre des alternatives éducatives et leur institutionnalisation par les pouvoirs publics. Ces éléments ont été déterminants dans l'analyse de l'impact et de la durabilité du programme ADOE. La triangulation des informations a été assurée grâce à une combinaison des techniques d'analyse documentaire et des focus-groups. Cette méthode a permis de réduire les biais de jugement dans le but de garantir une bonne qualité des données collectées.

L'évaluation a été conduite en combinant :

1. L'exploitation des données secondaires disponibles au niveau d'Aide et Action et de ces divers partenaires ; il s'agit notamment des rapports d'activités, des rapports d'études, des rapports de mission et de supervision ;
2. Les visites de terrain dans les pays concernés par le PADOE ;
3. La réalisation des entretiens avec des équipes pays et les parties prenantes et
4. La réalisation d'une enquête structurée auprès des acteurs communautaires bénéficiaires du Programme.

La mission a été effectuée en quatre (4) phases (figure 1), après une réunion de cadrage qui a permis à l'équipe d'avoir une meilleure connaissance des objectifs et résultats attendus de l'étude.

Figure 1 : Principales étapes de la mission



Source : Consultants (2018)

1.4.2. Notion d'impact

La majorité de la littérature définit l'impact par rapport à un programme. Ainsi selon le CIEDEL (2010), « l'impact, c'est la situation issue de l'ensemble des changements significatifs et durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes et pour lesquels un lien de causalité direct ou indirect peut être établi avec le projet ou programme ». L'impact peut donc être défini comme les effets tangibles et intangibles, directs et indirects, positifs et négatifs qu'un incident, un accident, un changement, un problème, un mouvement ou une action a, ou pourrait avoir, sur un phénomène. Dans le cadre de cette étude, l'impact sera appréhendé comme les conséquences en termes de changements induits par PADOE.

L'évaluation de l'impact, qui est un jugement porté sur les dynamiques de changements survenus à la suite d'une action entreprise ou d'un choc exogène, est complexe. Cette complexité est liée à la diversité des domaines auxquels se rapporte le terme (Bachelet, 2010). Cependant, l'impact des actions de PADOE sur les politiques éducatives nationales sera apprécié comme la différence entre le niveau observé avec ou sans le programme ADOE.

Plusieurs méthodes scientifiques existent pour l'évaluation de l'impact. Le choix d'une méthode dépend, entre autres, de l'objet, de l'objectif, de la disponibilité des données, du coût et de l'environnement de l'étude ainsi que des contraintes de temps. Toutefois, selon M'Baye (2010), c'est la détermination de la comparaison contrefactuelle qui est l'essence de la conception d'évaluation d'impact.

1.4.3. Groupe cible et nature de données collectées

Plusieurs acteurs stratégiques ont été rencontrés dans le cadre de la présente mission :

- Les Equipes pays d'Aide et Action ;
- Les acteurs institutionnels ;
- Les OSC/ ONG ;
- Les collectivités territoriales ;
- Les élèves, les enseignants, les Associations des Parents d'Elèves (APE) ;

➤ Les comités de gestion de l'école.

Les informations collectées auprès de ces acteurs portent sur les activités réalisées dans la mise en œuvre du programme ; la description et l'appréciation du rôle joué ; les stratégies utilisées et leur appréciation ; le niveau d'atteinte des résultats escomptés ; les effets/impacts attendus et appréciation selon le niveau actuel ; le niveau de satisfaction globale. Des guides d'entretien spécifiques ont été utilisés à cet effet.

Au niveau des bénéficiaires directs du PADOE, la collecte des données s'est faite à l'aide des focus group.

Les données collectées ont porté sur la description des types d'appuis reçus du programme, la pertinence/utilité et qualité des appuis reçus, l'appréciation des stratégies de mise en œuvre, les perceptions sur les effets et impacts attendus et obtenus, la durabilité/pérennisation des acquis.

1.4.4. Echantillonnage et dispositif de l'enquête auprès des parties prenantes

La collecte de données de terrain s'est faite dans la zone de l'étude constituée des 4 pays signalés par les TDRs en l'occurrence le Bénin, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. Toutefois, le consultant pour des besoins de compréhension, d'analyse et d'approfondissement des données secondaires disponibles et mises à disposition par le commanditaire a fait une collecte sommaire auprès des acteurs clés des autres pays bénéficiaires du programme notamment le Burkina-Faso, la Guinée, le Mali et Niger. Pour ce faire, un facilitateur National par pays est recruté par le consultant, pour conduire les entretiens avec les acteurs clés et aussi avec les équipes pays du commanditaire. Un mini-atelier de synthèse de la collecte des données est organisé dans chacun des pays pour valider et analyser les premières tendances de l'évaluation. La population cible est l'ensemble des principaux acteurs porteurs de ce processus, notamment les responsables des structures déconcentrées de l'éducation de leurs circonscriptions scolaires, les enseignants, les élèves, les membres des communautés éducatives (APE, associations locales).

Le type d'échantillonnage utilisé est celui d'un sondage stratifié à deux degrés. La strate étant les circonscriptions scolaires dans le pays ciblé, le premier degré étant l'école et le second degré concerne les acteurs d'animation autour de l'école. Un échantillonnage avec un niveau de confiance de 95% considéré comme minimum acceptable pour les différents indicateurs est adopté. La représentativité de l'échantillon est par sous espace avec une marge d'erreur de 5%. La taille minimale des enquêtés par circonscription scolaire (écoles) et par école (acteurs d'animation autour des écoles) a été déterminée sur une base raisonnée et en fonction de la taille respective des populations mères de chaque groupe d'acteurs bénéficiaires du programme. Toutefois, la sélection des unités primaires (UP) ou écoles est faite suivant la méthode du sondage aléatoire à probabilité inégale. La probabilité d'apparition d'une école dans une circonscription scolaire appuyée par le programme est proportionnelle à sa taille en nombre d'élèves.

Une fois les unités du premier degré tirées (écoles), le tirage des unités secondaires (second degré) est fait par un sondage aléatoire simple. Le nombre d'unités secondaires (acteurs d'animation des écoles) enquêtées par unité primaire est fixé en fonction de leur taille du fait de la variabilité de leurs effectifs (élèves-ménages, enseignants, membres des communautés éducatives...). Quel que soit le nombre de la population mère, le consultant a enquêté un minimum nécessaire permettant une diversité d'opinion. Par ailleurs, d'autres données complémentaires sont collectées dans chaque pays et auprès des cibles indirectes notamment : les élus locaux, les ONG/associations partenaires, les responsables des structures déconcentrées de l'éducation, les responsables nationaux de l'éducation.

1.4.5. La stratégie de collecte

La démarche adoptée pour l'évaluation est axée sur les stratégies de collecte mises en place par l'équipe de consultant détaillées comme suit :

- Stratégie électronique : c'est une stratégie transversale permettant l'échange d'informations entre consultants et commanditaire dont la coordination régionale, consultants et structures/acteurs enquêtés pour des compléments d'informations à la suite des premiers contacts établis ;

- Stratégie régionale : la collecte des données relevant de l'état de fonctionnalité et d'opérationnalité tels que les dispositifs d'éducation formelle et informelle, les organes statutaires de la Coordination régionale du programme ADOE et le dispositif de suivi-évaluation au niveau de chacune de ces institutions ;
- Stratégie spécifique niveau pays : permet de collecter les données sur l'état de fonctionnalité et d'opérationnalité sur les dispositifs nationaux d'éducation formelle, les offres alternatives éducatives et leur institutionnalisation par les pouvoirs publics, les informations sur le système éducatif relevant du Ministère sectoriel, des institutions et structures nationales spécialisées, des institutions et structures déconcentrées et locales impliquées dans le programme ADOE ainsi que les ONG et la société civile.
- Stratégie niveau acteurs à la base : données et informations auprès des acteurs clés de gestion et d'animation des dispositifs éducatifs appuyés par le programme ADOE au niveau de chaque pays ainsi que les bénéficiaires directs.

1.5. Difficultés ou atouts dans la réalisation de l'étude

En général, les missions pays se sont bien déroulées à tous les niveaux. Outre quelques difficultés dans le respect des calendriers de tenue des rencontres, la non disponibilité de certains acteurs pour des raisons de la période où s'est déroulée les enquêtes (période d'organisation d'examen), la mission n'a pas connu de difficultés majeures dans sa mise en œuvre.

Aussi faut-il souligner la non disponibilité d'informations quantitatives en continu sur toutes les années au niveau de certains pays.

2^e PARTIE : PRINCIPAUX CHANGEMENTS INDUITS PAR PADOE ET LEUR DURABILITE

2.1. [Aperçu du contexte socio-éducatif en fin de programme](#)

L'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable a été inspiré pour l'élimination de la pauvreté d'ici 2030. En adoptant ce programme en Septembre 2015, la communauté internationale a reconnu que l'éducation était essentielle à la réussite de la totalité de ses 17 Objectifs. Ainsi, les ambitions concernant l'éducation sont synthétisées dans l'Objectif de Développement Durable 4 qui vise à « *Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous* ». En effet, obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Il faut noter une synergie entre l'agenda 2063 de l'Union Africaine et l'agenda 2030 des Nations Unies en matière d'éducation avec l'objectif 2 de l'agenda 2063 qui s'arrime à l'ODD 4 et s'énonce comme suit « *Des citoyens instruits et révolution des compétences basée sur la Science, la technologie et l'innovation* ». Ces deux agendas vont ensemble dans la même direction matière de promotion de l'éducation pour tous. Dans la dernière décennie, des progrès majeurs ont été accomplis dans l'amélioration de l'accès à l'éducation à tous les niveaux et à l'accroissement des taux de scolarisation, en particulier pour les filles. Les savoirs de base ont progressé de façon spectaculaire mais il convient de redoubler d'efforts pour avancer encore plus vite sur la voie des objectifs dans le domaine de l'éducation universelle.

En outre, par la Déclaration d'Incheon en Corée du Sud, adoptée lors du Forum mondial sur l'éducation en mai 2015, l'UNESCO, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour l'éducation, a été chargée de diriger et de coordonner avec ses partenaires l'agenda 2030. Ainsi, une feuille de route a été défini pour atteindre les dix (10) cibles associées à l'ODD 4 et fournit des orientations aux gouvernements et partenaires sur la façon de traduire les engagements en actes. L'agenda mondial Education 2030 a une portée nouvelle et élargie qui : (i) va de l'éveil de la petite enfance jusqu'à l'éducation et la formations des jeunes et adultes ; (ii) met l'accent sur l'acquisition des compétences pour le travail ; (iii) souligne l'importance de l'éducation à la citoyenneté dans un monde pluriel et interdépendant ; (iv) met l'accent sur l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres et (v) vise à assurer des résultats d'un apprentissage de qualité pour tous, tout au long de la vie. C'est autour de ces différents principes que les gouvernements et les différents partenaires doivent mettre en œuvre leurs initiatives en matière d'éducation pour apporter leur soutien à l'UNESCO pour assurer le renforcement des capacités et de suivi des progrès accomplis aux niveaux mondial, régional et national.

L'ONG AEAI, à travers le programme ADOE (les trois phases), contribue fortement à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable et plus particulièrement des objectifs en matière d'accès à l'éducation pour tous dans la région ouest africaine.

2.2. [Rappel des axes d'interventions du PADOE et stratégies majeures du programme](#)

2.2.1. [Axes d'interventions du PADOE](#)

■ Gestion participative de l'école

La gestion participative de l'école est un axe d'intervention du PADOE et particulièrement du PADOE3 mis au point par Aide & Action dans ses zones d'intervention. Elle prend en compte les dispositions réglementaires en vigueur dans les pays notamment celles relatives à la décentralisation/déconcentration et à la gestion scolaire qui a permis de trouver un ancrage institutionnel. Des stratégies sont mises en place par le programme telles que :

- La sensibilisation et informations des acteurs locaux afin de vulgariser les textes (politiques et orientations en matière de décentralisation et d'éducation) et de favoriser une meilleure appropriation de l'environnement législatif et réglementaire par les collectivités territoriales et les communautés locales ;
- Des plaidoyers à l'endroit des autorités pour le cadrage réglementaire du fonctionnement des organes communautaires de participation à la gestion de l'éducation (arrêtés ministériels sur les APE, COGEP, COGES et COGERES) ;
- La promotion des cadres de concertation, de négociation et de partenariat multi acteurs qui passe par la mise en place des comités chargés de la gestion de l'école, le renforcement de capacité des cadres de concertation entre les différents acteurs intervenant dans le système éducatif, la structuration et la dynamisation des OSC

locales qui sont des relais, la contractualisation entre les comités chargés de la gestion de l'école et les collectivités locales ;

- Le renforcement des capacités des CL et des comités d'acteur sur le pilotage, le dialogue, les concertations et la gestion du système éducatif ;
- La formation des élus et acteurs locaux sur le principe et les pratiques de redevabilité et la mise en place des mesures de transparence (publication des comptes et des activités, contrôle citoyen de l'action publique locale) ;
- L'accompagnement des collectivités locales et des acteurs communautaires dans la mobilisation de compétences et ressources nécessaires pour le développement de leurs plans locaux et projets d'école ;
- Le renforcement des capacités des collectivités territoriales et des comités d'acteurs dans l'identification et l'analyse des problématiques éducatives locales et la planification en cascade des actions correctives (PSE, PRDE, PTI et PTDE dans le cas du Togo).

Photo 1: Implication des acteurs locaux dans le secteur éducatif



Source : Equipe de consultants, Mai 2018

■ Qualité de l'éducation et projet d'école

Le programme ADOE dans sa mise en œuvre est allé au-delà des formations, des équipements et des curricula. Il a transformé le fonctionnement des écoles en rendant les écoles comme un patrimoine et une préoccupation de toute la communauté. Elle fonctionne désormais sur la base de projets d'école qui rationalisent le développement de l'école et l'action pour la qualité de l'éducation. Les projets d'école s'inscrivent dans les politiques et stratégies éducatives comme des instruments d'amélioration de la qualité de l'éducation dans certains pays (Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger, Sénégal, Togo). Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour le financement et la pérennisation des projets d'école comme c'est le cas au Togo avec la création d'une direction des projets d'école au sein du ministère de l'enseignement et la promotion de la pratique de la pédagogie active en Guinée et au Togo. Pour une meilleure qualité de l'éducation, il faut réaménager la formation des enseignants pour la pratique effective de la pédagogie active dans les écoles de formations d'instituteurs et les écoles et établissements scolaires et renforcer les dispositifs de suivi participatifs des apprentissages.

Aussi, une rencontre régionale sur les projets d'école et des visites d'échanges entre pays ont été organisées afin de doter la région d'une capacité sur la thématique et impulser une synergie d'action entre les pays.

Photo 2: Exemple de projet école



Source : Equipe de consultants, Mai 2018

■ Alternatives éducatives

Dans les pays d'intervention du PADOE, des mesures institutionnelles ont été prises pour le développement des alternatives éducatives dans les politiques nationales. Des plans de soutien des alternatives éducatives ont été mis en place dans les pays où cela n'existe pas. A cet effet, plusieurs actions ont été mises en place telles que la modélisation de l'expérience des écoles mobiles pour les enfants nomades et internalisation par le MEN au Mali, la prise en charge des classes de seconde chance (Niger) et des classes à passerelles (Mali) par les collectivités locales avec l'appui du MEN, la prise en charge des groupes marginalisés inscrite dans les lettres de politique sectorielle, l'élaboration des plans de développement des alternatives éducatives élaborés au Burkina Faso, au Mali et au Niger avec en perspective le soutien par des Partenaires au Développement, la prise en charge des groupes marginalisés inscrite dans les lettres de politique sectorielle, l'appui technique du CIFA au Bénin. Toutes ces actions ont permis la modélisation et la diffusion des bonnes pratiques des alternatives éducatives dans l'espace sous régionale (facteur d'intégration des politiques.

■ Mobilisation de la société civile et dynamique transnationale

A travers cet axe, le programme vise notamment le renforcement des capacités des structures existantes (ROADDE, coalitions Nationales...) afin qu'elles se positionnent de façon autonome comme force de proposition pour l'amélioration des politiques éducatives. Cet axe encouragera une meilleure participation de la société civile et une meilleure articulation de son action avec les PTF dans le dialogue sectoriel afin d'assurer un bon suivi des politiques publiques d'éducation. Cela suppose un renforcement de capacités et un accompagnement des initiatives en cours pour :

- plus de visibilité de la société civile lors des grands rendez-vous et des discussions sur les problématiques majeures du secteur ;
- la mise en œuvre d'une démarche proactive pour que la société civile soit capable de présenter d'une manière structurée, collective et autonome l'analyse du secteur, ses préoccupations, ses propositions en vue d'améliorer la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques d'éducation ;
- une meilleure concertation et le renforcement du dialogue politique avec les PTF et les ministères.

■ Action transnationale

Les actions de cet axe consistent à accompagner les pays à partager les bonnes pratiques acquises en matière notamment de (i) décentralisation et de gouvernance locale participative de l'éducation et (ii) d'amélioration de la qualité de l'éducation (projet d'école) et d'alternatives éducatives. Ces échanges intra et inter pays permettront, d'une part un enrichissement mutuel et une diffusion des bonnes pratiques et stratégies éducatives dans la sous-région. D'autre part,

elles permettront une synergie et avec d'autres organisations et réseaux tels que les plateformes des ONG, la task-force des acteurs de l'éducation, les groupes thématiques et tables de concertation des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'éducation.

Il s'agira également de partager et de valoriser les réalisations du programme avec d'autres pays non touchés. En outre, des actions de partage des outils et démarches de gestion transnationale seront menées avec des organisations de solidarité internationale ainsi que des institutions et programmes sous régionaux.

2.2.2. Bonification/évolution des stratégies majeures d'intervention du programme

■ Le partenariat

La stratégie d'intervention est basée sur la responsabilisation des acteurs locaux. Elle s'est appuyée sur le développement et la valorisation des compétences locales et sur un partenariat constructif. Le renforcement des capacités, le plaidoyer et la communication, l'éducation au développement, les études et capitalisation en sont les principaux axes. Le programme a surtout mis en interaction : (i) L'Etat et ses démembrements responsables de l'appui au pilotage stratégique et de la valorisation des résultats du programme (ii) Les collectivités territoriales et les communautés pour l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des projets éducatifs (iii) Les ONG et associations pour l'assistance technique et le conseil de proximité ; avec Aide et Action, garant de la mise en œuvre et de la gestion des ressources financières.

■ Communication et plaidoyer

La stratégie de communication et de plaidoyer du Programme PADOE a évolué suivant les différentes phases du programme. Elle a visé (i) l'Etat et ses démembrements à titre principal (ii) les acteurs communautaires et les collectivités territoriales (iii) les partenaires d'appui direct que sont les ONG et associations partenaires chargés de l'accompagnement de proximité de la mise en œuvre. Dans l'ensemble la communication / plaidoyer a été articulée autour des stratégies opérationnelles suivantes :

- Une communication institutionnelle par le biais de réunions des comités nationaux de suivi et de coordination, de planification /mise en œuvre conjointes des activités, de partage de documents de capitalisation lors de rencontres d'échanges par exemple, d'analyse et d'exploitation de rapports d'évaluation entre autres ;
- Des campagnes de plaidoyer en direction des collectivités locales et des ministères à travers des manifestations des comités d'acteurs et des observatoires locaux (caravanes, foras) lors de la célébration de journées dédiées, durant la campagne mondiale pour l'éducation, à l'occasion de rencontres formelles avec les ministères (éducation, décentralisation, finances), de débats médiatisés (radios, TV, presse écrite, etc.) ;
- Des actions de communication de proximité sur les documents de capitalisation : tirant leçon de l'insuffisance de stratégie de communication et de diffusion des produits de capitalisation au cours des phases précédentes ayant réduit l'impact du programme, elles visent la dissémination des bonnes pratiques. Ces dernières sont donc présentées aux acteurs lors :
 - o D'ateliers d'échanges : partage (national, régional, inter pays) de bonnes pratiques des Etats concernant notamment le projet d'école comme contrat de performances, concernant les dispositifs locaux d'amélioration des enseignements / apprentissages et en matière d'alternatives éducatives, la maîtrise d'ouvrage locale de l'éducation ;
 - o D'expositions durant les événements, nationaux, régionaux, internationaux sur l'éducation ;
 - o De rencontres en face à face (déjeuners de travail, audiences formelles, etc.) avec les PTFs et les décideurs nationaux ;
 - o Et lors des revues des plans sectoriels et autres rendez-vous importants sur l'éducation.

■ Renforcement des capacités

Les sessions de renforcements de capacités des acteurs à divers niveaux ont été d'une importance capitale pour la compréhension des approches d'intervention du programme. La mission d'évaluation a noté que les acteurs, notamment les partenaires de mise en œuvre (coalition d'ONG/OSC, collectivités territoriales, enseignants et parents d'élèves) ont été parfaitement formés. Les ONG/OSC ont internalisé les approches de PADOE et les valorisent à travers la soumission

d'autres appels à projets dans le domaine de l'éducation dans leurs zones d'intervention respectives (cas de l'ONG EEB au Bénin qui a obtenu un financement de la Coopération Suisse pour les projets d'écoles dans ses zones d'intervention). Un pool de spécialistes s'est rapidement constitué au niveau national autour des approches d'intervention développées par PADOE qui permet aux pays de capter de nouvelles ressources pour financer l'éducation au niveau national. On estime que le processus de transfert de compétences permettra de disposer de nouveaux spécialistes. Pour ce faire, l'Etat et les partenaires stratégiques doivent faciliter le transfert de compétences à d'autres cadres à tous les niveaux.

■ Gestion transnationale

Le PADOE a constitué la première expérience transnationale de AEA et a suscité d'autres actions à cette échelle. Il a fortement contribué à renforcer les dynamiques internes (coordination, échanges entre équipes, etc.) comme celles externes à AEA (partenariat autour du suivi-évaluation, de la veille). Ces réponses ciblées et diversifiées ont permis des avancées réelles dans la conception et la mise en œuvre de l'approche transnationale et pluri-territoriale dans ces dimensions échanges et coopération entre acteurs des pays d'interventions du programme.

A travers le PADOE, AEA a soutenu des initiatives d'échanges transnationales sur des thématiques variées, telles la maîtrise d'ouvrage déléguée et les stratégies d'intégration des innovations et alternatives éducatives dans les systèmes éducatifs. De nombreux témoignages confirment les acquis en termes de compréhension des enjeux et d'acquisition de nouvelles connaissances. Dans la plupart des pays, le processus de la mobilisation sociale est maîtrisé et le programme a permis d'élaborer les plans d'action pour chaque comité d'acteurs de l'éducation et une feuille de route.

Aussi, la mise en place du ROADDE bien qu'étant pas totalement opérationnelle constitue un potentiel acquis susceptible de servir de base à la consolidation future de la stratégie transnationale. Cet acquis est adossé à un important travail (étude, large mobilisation des acteurs, atelier de partage, soutien à des restitutions au niveau national) sur la Décentralisation et la Déconcentration de l'Education mais aussi aux nombreux enjeux de cette décentralisation (émergence de politiques élaborées et exécutées avec la participation des acteurs locaux concernés, contribution au rapprochement des systèmes de leurs usagers et renforcement de leur pertinence). Des actions de consolidation devraient faire du ROADDE un réseau d'influence réel et de ses démembrements nationaux, des dynamiques capables de mobiliser les ressources pour réduire les besoins de soutiens extérieurs.

2.3. [Principaux impacts induits par les interventions du programme](#)

L'impact important du PADOE est d'avoir rendu visible les thématiques inscrits dans les documents de politiques éducatifs des pays et l'organisation régulière des différents acteurs autour d'un cadre formel pour faire le pont entre les structures déconcentrées et décentralisées, les OSC et l'Etat.

2.3.1. [Impacts liés à la gestion participative](#)

■ Renforcement de la décentralisation

La gestion décentralisée de l'éducation requiert la participation effective des communautés à la base dans les processus de conception et de vulgarisation des idéaux sociaux ainsi que les choix organisationnels à opérer dans le système. Cela passe nécessairement en premier lieu par le renforcement des capacités locales de planification notamment l'importance de l'éducation et les lignes budgétaires réservées à l'éducation. La création des Comités Communaux de l'Education est plus opportune dans le dispositif institutionnel d'accompagnement des systèmes éducatifs nationaux.

Les actions de PADOE ont amené les élus locaux à mieux comprendre les enjeux de la compétence de l'éducation et de la formation transférée par l'Etat aux collectivités territoriales et l'importance d'une gouvernance décentralisée de l'éducation basée sur des outils de planification pertinents comme les Plans d'action volontaristes (PAV), les projets d'école, la pédagogie active. De plus, il y a eu la mise en place du réseau national de décentralisation/déconcentration dans l'éducation assorti d'un agenda de travail adopté au plan national (formation, plaidoyer, fonctionnement, etc.) et la prise de mesures institutionnelles et administratives de renforcement et pérennisation des comités d'acteurs.

- Structuration et organisation des comités communaux de l'éducation, les comités de gestion de l'école, des gouvernements scolaires

La stratégie d'intervention d'AEAI est basée sur la responsabilisation des acteurs locaux, qui est une clé pour le développement et la valorisation des compétences locales basé sur un partenariat constructif. D'importantes actions ont été menées pour le renforcement des capacités des collectivités locales et des comités d'acteurs avec des acteurs mobilisés et engagés autour du programme. Les comités communaux de l'éducation, les comités de gestion de l'école et des gouvernements scolaires en sont les principaux axes.

La mise en place des comités communaux de l'éducation (CCE) par l'AEAI dans les pays a permis d'impulser les dynamiques communautaires pouvant assurer la planification et une réelle mobilisation sociale dans la gestion décentralisée de l'éducation. Les CCE sont inscrits dans une perspective qui vise la responsabilisation et la participation des communautés à la base. A travers les CCE, les acteurs de l'éducation ont l'occasion de réfléchir et d'opérer des choix conséquents pour un développement harmonieux de leur système éducatif. Grâce à la dynamique des CCE et aux plaidoyers menés, le programme a donné un encrage institutionnel local à la gestion participative de la chose éducative.

Les comités de gestion de l'école quant à eux ont favorisé l'implication de tous les acteurs au niveau de la base dans la gestion de l'école. Le PADOE a entraîné une mobilisation de tous les acteurs de l'éducation autour de l'école. Toutes les parties prenantes du programme participent activement à l'amélioration de l'offre éducative en apportant ensemble leurs compétences et ressources pour une éducation d'excellente qualité. Ils sont constitués des élus locaux, des parents d'élèves, des enseignants et des élèves.

Les gouvernements scolaires sont des instruments de concrétisation des valeurs prônées par l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Les élèves apprennent à gérer plusieurs opinions dans un contexte de groupe, à se fixer des objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, à développer des capacités en communication orale publique et des compétences organisationnelles. Ainsi, les élèves ont pris conscience de la nécessité de prendre des dispositions en vue d'assurer la sécurité et la propreté de leur environnement. Les activités des gouvernements scolaires sont en arrimage avec les politiques éducatives des pays. Ceci permet aux enfants de lier la théorie à la pratique qui est une des meilleures solutions et ou moyen d'assimilation des cours et des pratiques.

Photo 3: Membres des gouvernements scolaires (RCI, Bénin)



Source : Equipe de consultants, Mai 2018

Aussi, pour le financement de leurs activités, les gouvernements scolaires entreprennent des initiatives visant à mobiliser des ressources. Au nombre de ces initiatives, on dénombre les jardins potagers dont la vente des produits issus de ces jardins sert à financer leurs activités.

Photo 4: les activités des gouvernements scolaires



Source : Equipe de consultants, Mai 2018

■ Financement local de l'éducation

Le financement local de l'éducation est un défi majeur dans le cadre des réponses locales aux enjeux de financement, de pilotage et de structuration de l'éducation. Il est donc nécessaire de chercher à savoir les capacités réelles des collectivités locales et des autres acteurs à mobiliser le financement nécessaire pour le développement des activités éducatives. La mobilisation de ressources complémentaires en plus des ressources de l'Etat est importante. L'exigence de mécanismes efficaces et transparents de consultation, d'élaboration, de planification et de gestion, et la nécessité de rendre comptes sont indispensables.

Les phases du programme ADOE ont engendré une forte mobilisation autour de l'éducation avec des dynamiques telles que : (i) le renforcement des capacités des acteurs locaux impliqués dans la mobilisation des ressources financières, (ii) la mise en place des CCS, CCE, COGES pour permettre à la société civile d'être associée à des dispositifs de budgétisation et de financement transparent et responsable ; (iii) l'amélioration des budgets alloués au système éducatif par l'Etat ; (iv) la mise en place des mécanismes de financement des projets d'écoles ; (v) l'affectation à l'éducation des lignes budgétaires dans les Plans de développement communaux (PDC).

2.3.2. Impacts liés à l'accès et à la qualité de l'éducation et projets d'école

■ Changements institutionnels en faveur de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation

Jusqu'en 2004, avant les interventions de PADOE au niveau des différents pays bénéficiaires du programme, quelques initiatives visant le renforcement des cadres institutionnels de soutien au développement de l'éducation sont présentes. Ces initiatives se matérialisent au niveau de certains pays par l'élaboration de documents de politique nationale de développement du secteur de l'éducation. Au niveau d'autres pays, ce sont les partenaires au développement notamment ceux intervenant dans le secteur de l'éducation qui sont les pionniers en matière de soutien au renforcement des cadres institutionnels d'appui au développement du secteur de l'éducation.

Le programme PADOE qui s'est déroulé en trois phases avec une phase pilote de 2005 à 2017 sous l'impulsion des équipes aide et action pays et régional (Afrique de l'ouest) a véritablement apporté sa contribution au développement du secteur éducatif dans ses pays d'intervention et surtout son appui au renforcement du cadre institutionnel au niveau de ses pays d'intervention en particulier.

Des lois, arrêtés ministériels/interministériels et autres dispositions réglementaires ont été prises au niveau de la plupart des pays d'intervention du programme dans l'unique but d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Les stratégies majeures d'intervention du programme axées sur l'information et la communication, le renforcement des capacités, la gestion transnationale, le plaidoyer et le partenariat ont permis d'assurer une mobilisation de l'ensemble des acteurs stratégiques intervenant dans le secteur par pays autour d'un objectif commun. Cette mobilisation a favorisé le développement des initiatives et accéléré les procédures d'élaboration et d'adoption des dispositions réglementaires

en faveur d'un développement du secteur éducatif par pays.

De façon spécifique, l'implication des Ministères de l'éducation nationale dans la mise en œuvre du PADOE dans les pays d'intervention du PADOE grâce à la mise en place des CCS a permis de faciliter l'intégration des innovations induites (gouvernements scolaires, COGES, CCE, savoirs locaux dans les curricula d'apprentissage) par le programme dans les politiques éducatives de ces pays à travers des arrêtés ministériels, des décrets, des dispositions de reconnaissance. Aussi, faudrait-il noter la création d'une direction des projets d'école au Togo et l'adoption du nouveau règlement intérieur des écoles primaires et maternelles au Bénin. Au Niger, bien qu'il s'agisse d'une synergie d'actions entre différents partenaires d'appui, un arrêté ministériel a été pris pour la reconnaissance des projets d'écoles et des COGES puis des recommandations ont été faites pour leur extension sur tout le territoire nigérien.

Au niveau régional, la mise en place du Réseau Ouest Africain des Acteurs de la Décentralisation et de la Déconcentration de l'Education (ROADDE) constitue un acquis de taille et un outil de plaidoyer qui a fortement influencé les processus de déconcentration /décentralisation de l'éducation dans les pays concernés et a jeté les bases d'un ancrage institutionnel pour le développement du secteur de l'éducation dans les pays d'intervention de PADOE.

■ Niveau d'opérationnalisation des politiques éducatives pro-amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation

Depuis les années 2005, où une dynamique a été notée dans la mise en place des politiques en faveur du développement du secteur de l'éducation dans les pays d'intervention du programme PADOE, d'importants efforts ont été déployés dans le rang desdits pays en vue de l'opérationnalisation de ces politiques. La mise en place au niveau national de stratégies d'appui au fonctionnement des approches et stratégies d'intervention d'Aide et Action dans le cadre du PADOE a contribué de façon significative à l'opérationnalisation des politiques éducatives développées au cours de cette dernière décennie. Bien que les politiques rendues opérationnelles soient légèrement différentes d'un pays à un autre, des traits communs peuvent être dégagés par endroit. Ces traits communs sont généralement en lien direct avec les approches et stratégies d'intervention de PADOE. Ainsi, note-t-on par exemple l'adoption et la généralisation des projets d'écoles ainsi que des COGES au niveau des écoles primaires au Niger. Au Burkina-Faso, ce sont de nouvelles études, et dispositions en faveur du développement des alternatives éducatives qui ont été observées. Des acteurs politiques au plus haut niveau sont directement impliqués dans le diagnostic du secteur de l'éducation et contribuent à apporter des solutions efficaces et durables au secteur. Au Togo, on note un réel engouement du ministère en charge de l'éducation de généraliser les Plans Triennaux de Développement des Ecoles (PTDE) qui selon les autorités, constituent un réel outil de développement du secteur de l'éducation à la base. Au Bénin, la décentralisation a contribué à la facilitation du processus d'opérationnalisation des différentes approches et stratégies d'intervention de PADOE. Ainsi, Aide et Actions aux côtés d'autres partenaires stratégiques intervenant au niveau du secteur éducatif au Bénin ont réussi à faire prendre davantage conscience les cadres des collectivités territoriales quant à l'importance d'allouer et de mobiliser d'importantes ressources au niveau local pour le développement du secteur éducatif. On note également la prise d'arrêté Ministériel portant création composition, attributions, institutionnalisation et fonctionnement du CCS/Cadre de Concertation et de Suivi du programme pour la mise en œuvre du PADOE 2, ce qui constitue une étape de facilitation du processus d'opérationnalisation du CCS.

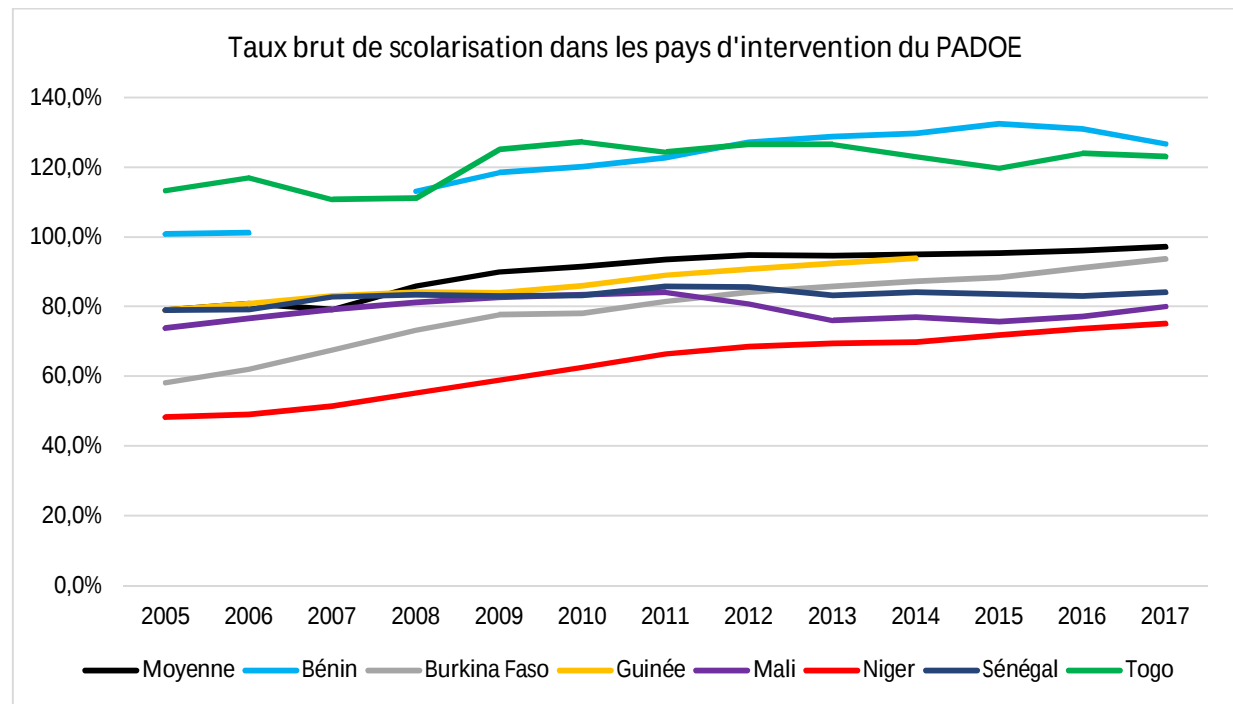
■ Evolution des taux bruts de scolarisation dans les pays et zones d'intervention de PADOE

L'analyse de l'évolution des taux bruts de scolarisation (TBS) au niveau des pays et zones d'intervention du programme PADOE sera réalisée au niveau de 7 pays, la côte d'ivoire étant un pays qui a récemment été pris en compte dans le programme.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est le rapport entre l'ensemble des écoliers du cycle primaire ou de base et l'ensemble de la population d'âge légal (7 à 12ans).

Au niveau national, l'évolution des TBS au primaire ou dans l'enseignement de base de 2005 à 2017 se présente ainsi qu'il suit dans les 7 pays retenus pour l'analyse.

Figure 2 : Evolution des taux bruts de scolarisation au niveau de 7 pays d'intervention de PADOE



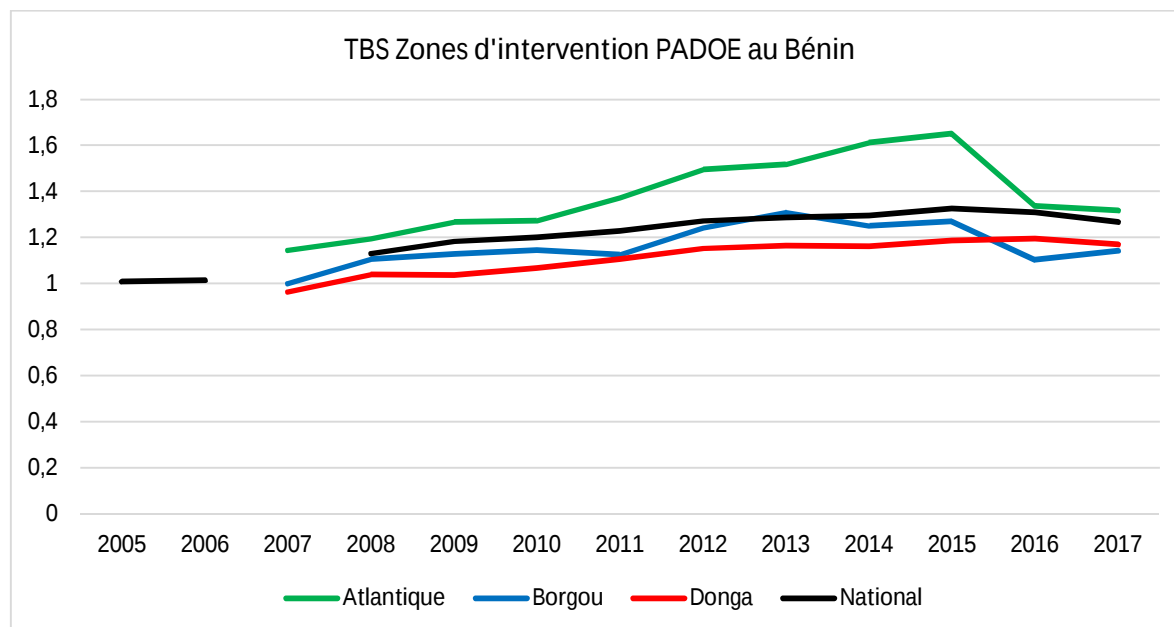
Source : UIS.Stat (UNESCO)

De façon globale, le TBS moyen a connu une augmentation au niveau des sept pays et est passé de 78,9% en 2005 à 97,1% en 2017. Cette tendance d'amélioration du TBS moyen est également observée au niveau de tous les pays d'intervention de PADOE. De nombreux facteurs sont à la base de cette amélioration. Entre autres, on peut citer les mesures d'accélération de l'atteinte des OMD qui sont renforcées ces dernières années par l'agenda 2030 et le cadre des ODD. La plupart des pays concernés sont des pays en développement au niveau desquels, les dirigeants ainsi que les cadres techniques au plus haut niveau étaient conscients qu'il fallait absolument améliorer le TBS de leurs pays respectifs. Mais de façon spécifique, au niveau de certains pays d'intervention de PADOE, les données relevées au niveau des zones d'intervention comparées au niveau national présentent les tendances suivantes.

✓ *Au Bénin*

Au Bénin, PADOE intervient au niveau des écoles de trois départements et 11 communes. Le plus bas niveau de désagrégation des données disponibles est la commune d'intervention. Le TBS moyen généré par département (Atlantique, Borgou, Donga) à partir des communes d'intervention comparé au niveau national est présenté à la figure 3 ci-dessous.

Figure 3 : Taux brut de scolaire dans les zones d'intervention PADOE au Bénin



Sources : UIS.Stat (UNESCO) et Annuaire statistiques nationales

Il ressort globalement que les TBS au niveau national et des zones d'intervention du programme ont connu une augmentation entre 2005 et 2017. Le TBS au niveau des communes d'intervention (Toffo, Tori-Bossito, Zè, Abomey-Calavi, Kpomassè, Allada, Ouidah et Sô-Ava) de PADOE dans le département de l'Atlantique est passé de 114,5% en 2007 à 131,8% en 2017. Au niveau du Département du Borgou où les communes de Nikki et de Parakou sont concernées, il est passé de 100% à 114,3%. Au niveau du département de la Donga où seule la commune de Djougou est concernée, il est passé de 96,5% en 2007 à 116,9% en 2017. Il est à noter que les TBS enregistrés dans les communes d'intervention des départements du Borgou et de la Donga sont restés en dessous de la moyenne nationale. Ces deux départements en plus d'autres ont historiquement de faibles TBS et les PTFs accordent une attention particulière à ces zones quant aux interventions dans le secteur de l'éducation.

✓ *Au Burkina-Faso*

Au Burkina-Faso, ce sont au total une trentaine d'écoles réparties dans trois provinces, 4 communes et 4 arrondissements qui sont soutenus par PADOE notamment à sa troisième phase.

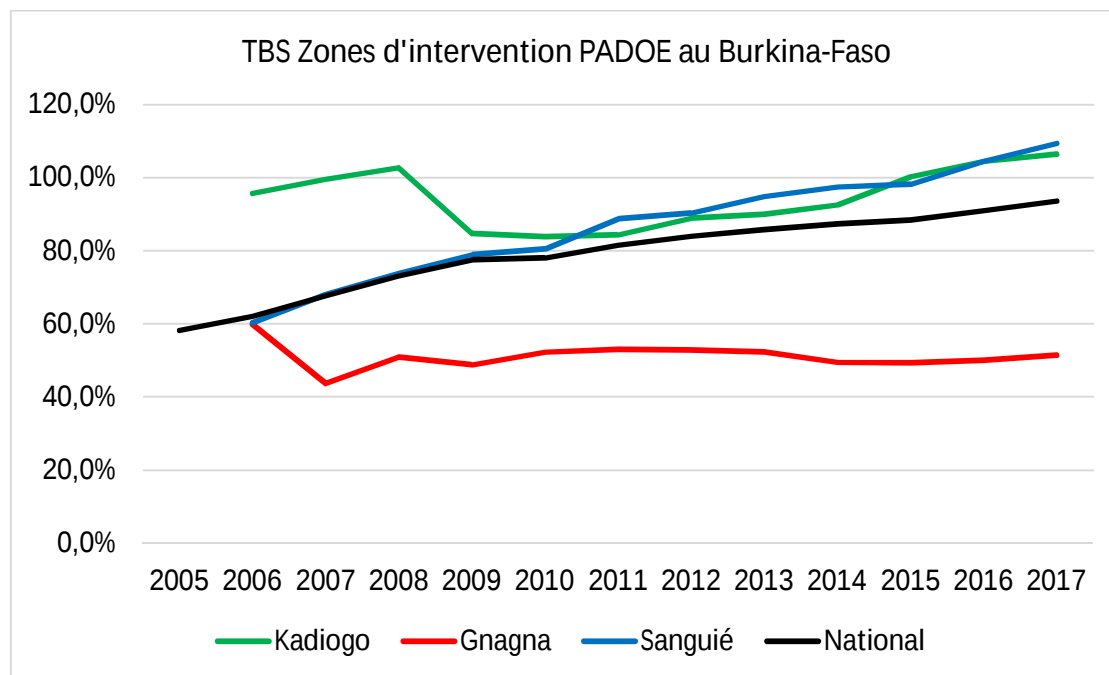
Tableau 1 : Zone d'intervention de PADOE3 au Burkina-Faso

Provinces	Communes
Kadiogo	Ancien Arrondissement de Boulmiougou : Arrondissement 7 et 8
	Ancien Arrondissement de Nongremasom : Arrondissement 4 et 10
Gnagna	Manni
	Bogandé
Sanguié	Réo
	Kyon
3 Régions	4 communes, 4 Arrondissements, 30 écoles

Source : Synthèse documentaire du consultant (Mai, 2018)

L'évolution des TBS dans les trois provinces de 2005 à 2017 se présentent ainsi qu'il suit.

Figure 4 : Taux brut de scolaire dans les zones d'intervention PADOE au Burkina-Faso

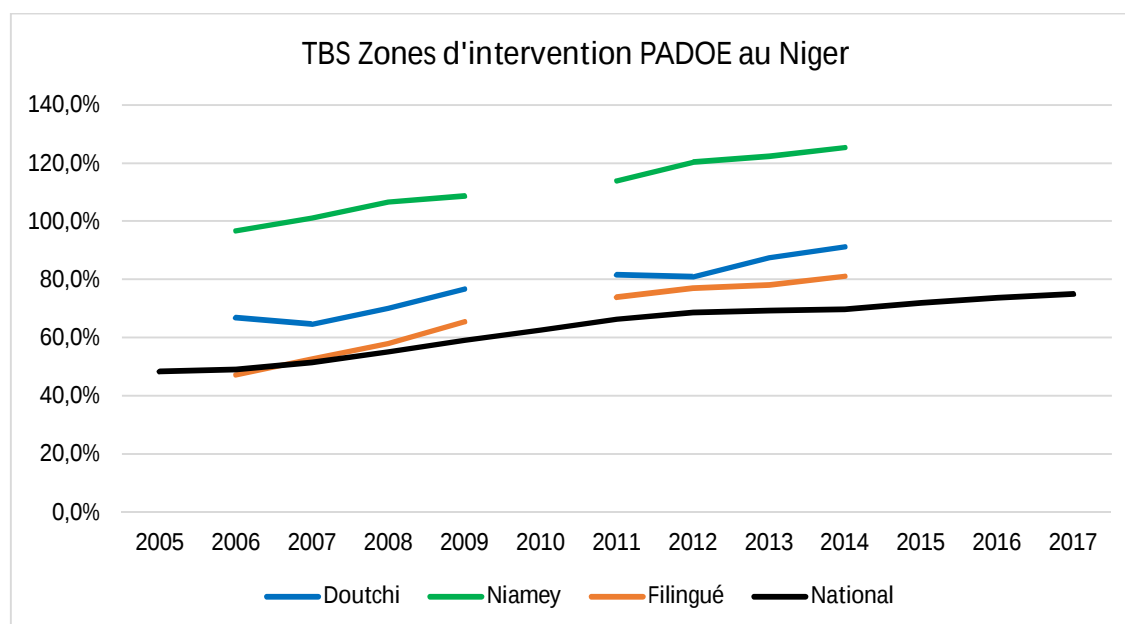


Sources : UIS.Stat (UNESCO) et Annuaire statistiques nationales

Il ressort globalement que le TBS moyen au niveau national a connu une croissance en passant de 58,3% en 2005 à 93,7%. Deux provinces d'intervention de PADOE présentent les mêmes tendances d'augmentation sans pourtant qu'il s'agisse directement de l'effet des interventions de PADOE. En effet, les données désagrégées jusqu'au niveau des écoles d'interventions de PADOE par province n'ont pu être disponibles. Les taux présentés sont en effet la combinaison des résultats des actions de l'Etat Burkinabè et de l'ensemble de ces partenaires dont Aide & Action à travers PADOE.

✓ *Au Niger*

Figure 5 : Taux brut de scolaire dans les zones d'intervention PADOE au Niger



Sources : UIS.Stat (UNESCO) et Annuaire statistiques nationales

Aide et Action intervient dans trois régions au Niger à savoir Tillabéry (Département de Filingué), Dosso (Département de Doutchi) et Niamey et au niveau de 110 écoles. A partir des données disponibles et présentées à la figure 5, il ressort qu'on note globalement au niveau de toute la zone d'intervention de PADOE au Niger, une amélioration des TBS. Le TBS moyen au niveau national est passé de 48,3% en 2005 à 75,1% en 2017. Au niveau du Département de Doutchi dans la région de Dosso, le TBS est passé de 66,9% en 2006 à 91,4% en 2014. Dans le département de Filingué, le TBS est passé de 47,3% en 2006 à 81,1% en 2014. Au niveau de la région de Niamey, le TBS est passé de 96,9% en

2006 à 125,5% en 2014. Ces différentes améliorations des TBS au Niger sont le résultat des différentes interventions de l'Etat et ses partenaires du secteur de l'éducation dont Aide & Action International.

En ce qui concerne les taux d'achèvement du primaire par pays, peu de données sont disponibles (Tableau 2).

Tableau 2 : Evolution des taux d'achèvement du primaire par pays d'intervention du PADOE

Pays	2005	2006	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin		49,2%			59,4%			54,1%		
Burkina Faso		29,7%		30,9%						
Côte d'Ivoire		40,5%				44,3%				56,7%
Guinée	28,0%					42,2%				
Mali		29,0%	30,3%				42,0%		48,1%	
Niger		16,8%				28,3%				
Sénégal	21,6%				39,7%					43,1%
Togo		60,8%		57,4%				61,3%		

Sources : UIS.Stat (UNESCO)

2.3.3. Impact sur les alternatives éducatives

Les interventions d'Aide & Action International dans les huit pays concernés par PADOE ont clairement mené des actions stratégiques en faveur de l'identification, la reconnaissance et le développement des offres éducatives alternatives. Dans chaque pays d'intervention de PADOE, au moins une étude sur l'identification des offres et la caractérisation des alternatives éducatives a été réalisée et les rapports sont disponibles. Les équipes pays utilisent ces rapports pays pour mieux adresser leurs interventions en faveur du développement des alternatives éducatives. Le Burkina-Faso, pionnier en matière de développement des alternatives éducatives, a eu à partager avec les pays d'intervention de PADOE ses expériences, ce qui a renforcé les connaissances des équipes pays. Au terme des interventions de PADOE, il est remarqué que certains pays ont adopté de nouveaux textes réglementaires en faveur du développement des alternatives éducatives dans leurs pays à l'instar du Bénin, du Niger ; ce qui constitue un changement stratégique dans le secteur de l'éducation dans ces pays.

2.3.4. Impact du plaidoyer sur les problématiques traitées

La mise en œuvre du PADOE avec un accent particulier sur le plaidoyer a considérablement amélioré la gestion participative des infrastructures scolaires, l'accès et la qualité de l'éducation et la prise en compte des alternatives éducatives dans les politiques éducatives nationales.

■ Gestion participative

L'approche participative développée par Aide & Action dans la mise en œuvre du programme PADOE au niveau de ces pays d'intervention est vivement appréciée par les parties prenantes du programme. Au niveau communautaire, il a été particulièrement remarqué la participation active des communautés dans l'élaboration des projets d'écoles et dans leurs mises en œuvre. Cette situation a permis d'augmenter considérablement le niveau de prise de conscience des communautés quant à l'importance du développement du secteur de l'éducation à la base. Les collectivités territoriales, du fait de leur implication active dans les différents processus et leur responsabilisation accrue, sont de plus en plus enclines à allouer davantage de ressources pour le développement du secteur de l'éducation dans leurs communautés. Les associations des collectivités territoriales sont aussi, du fait de leur participation active dans les processus, suffisamment outillées pour mieux représenter et défendre les intérêts des communautés à la base en termes de développement du secteur de l'éducation.

■ Accès et qualité de l'éducation

Les plaidoyers menés aux plus hautes instances de décision et même parfois avec la participation active des acteurs du pouvoir législatif (exemple du Burkina-Faso où les députés ont été fortement mobilisés pour mettre en place des dispositions de facilitation du développement du secteur de l'éducation) ont permis de mettre en place des textes législatifs et réglementaires pro-développement du secteur de l'éducation dans la plupart des pays d'intervention du programme. Ces dispositions ont eu un effet positif sur les politiques nationales en matière de développement du secteur

de l'éducation. Dans la plupart des états, d'importantes ressources auraient été mobilisées pour mieux former les enseignants, pour recruter davantage d'enseignants et pour financer la construction de nouvelles salles de classe. Ces dispositions ont pour objet d'améliorer la qualité de la formation fournie aux apprenants et d'augmenter les possibilités de scolarisation des enfants.

■ Alternatives éducatives

Les plaidoyers conduits au niveau des ministères en charge de l'éducation des pays d'intervention du programme ont permis dans un premier temps de mettre l'ensemble des acteurs concernés au même niveau de compréhension quant à la notion d'alternative éducative. Dans un deuxième temps, ce sont des unités administratives et des dispositions législatives et réglementaires qui ont été mises en place au niveau de certains pays pour rendre opérationnelle la prise en compte des alternatives éducatives dans le système éducatif des Etats concernés.

2.4. Facteurs de réussite des interventions

- Démarche multi acteurs (services centraux et déconcentrés de l'éducation, les communes et élus locaux, enseignants et élèves, associations locales, partenaires techniques et financiers, etc.)

La démarche multi acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du PADOE a eu des effets notables en termes de mobilisation des principales parties prenantes au système éducatif des pays d'intervention du programme (services centraux et déconcentrés de l'éducation, les communes et élus locaux, enseignants et élèves, associations locales, partenaires techniques et financiers, etc.) et d'amélioration globale de la qualité de l'éducation. Cette démarche est participative et implique les acteurs commis au développement du système éducatif. De ce fait, elle permet à ces derniers de partager une même vision en matière de développement de l'éducation et de mener par la même occasion, des réflexions à l'endroit de l'amélioration des conditions de gestion des écoles et de la pédagogie.

Aide et Action, à travers son rôle fédérateur a joué une très forte partition dans le développement de la synergie entre les acteurs, créant un creuset adapté dans lequel les parties prenantes arrivent à collaborer et impacter effectivement les politiques/décisions/actions pour l'amélioration de l'éducation.

Cette démarche mérite d'être capitalisée et promue dans l'optique de permettre à d'autres partenaires, une insertion plus facile dans le développement du système éducatif à travers l'implication active des acteurs du secteur.

- Promotion d'actions ou de démarches innovantes

Le projet d'école est un instrument de diagnostic et d'analyse des besoins éducatifs en vue de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets adaptés aux contextes et aux problématiques locales et a pour but l'amélioration de la qualité des enseignements / apprentissages et l'implication continue et durable des communautés dans la gestion et la vie de l'école. C'est un accord portant sur des actions éducatives et didactiques entre l'école, le milieu, les services techniques de l'éducation et les collectivités territoriales, piloté par le comité ayant en charge la gestion de l'école.

les principes d'élaboration des projets d'école sont les suivants : la priorisation des aspects pédagogiques, la planification ascendante du niveau école vers le niveau central, la démarche partenariale impliquant l'ensemble de la communauté éducative et les partenaires au développement, la responsabilisation des acteurs à la base, la valorisation des ressources et compétences locales, la redevabilité à tous les niveaux d'exécution, la priorisation des actions qui ont un effet direct sur l'élève (centralité de l'élève), l'implication des élèves à tous les niveaux de prise de décision et à la gestion des activités de l'école, l'adaptation au contexte, la mutualisation des ressources humaines, financières et matérielles et la co-gestion école-communauté.

Des dispositions ont été prises pour institutionnaliser ces projets et qui diffère d'un pays à un autre. Au Bénin, il y a eu la formation des acteurs institutionnels et des OGN sur le concept, l'élaboration de 45 PAV qui tiennent lieu de projet d'école et des visites d'échange au Togo ; au Burkina Faso, plusieurs séances de travail ont été faits avec les acteurs institutionnels pour une meilleure compréhension ; en Côte d'Ivoire, l'institutionnalisation de l'approche de développement de la qualité de l'éducation par les projets d'écoles est passée par (i) la formation des directeurs d'écoles, des conseillers pédagogiques et des ONG à l'approche et (ii) l'organisation d'un concours dans 50 écoles soit plus de 13 000 élèves engagés ; les dispositions prises en Guinée est la formation de 4 Points focaux et 6 directeurs d'école sur l'élaboration des projets d'écoles dans le cadre du projet EAF ; la formation de 4 agents ONG et 2 agents du CAP

de Mopti sur la démarche d'élaboration de projet d'école (expérience de AEAI) 8 projets d'école financés ayant abouti à l'élaboration de 21 projets d'école par les communautés cibles sont des dispositions prises au Mali ; le Niger a actualisé quant à lui les 110 PE existants. Au Sénégal, les PE étant articulés aux PAV qui sont les nouveaux outils de pilotage adopté par le système au sein des écoles, fait que toutes les écoles sont en train de mettre en œuvre en comptant d'abord sur les ressources endogènes. Enfin le Togo a organisé un atelier national d'harmonisation de la démarche sous le leadership de la DEPP (Ministère) avec la participation active de l'ensemble des acteurs engagés dans le processus d'élaboration des PE (67 écoles de 12 collectivités locales ont fait leur PE suivant l'approche harmonisée au niveau national).

■ Atouts du cadre politique, juridique et institutionnel

Du fait de sa contribution à l'élargissement de l'accès à une éducation de qualité pour tous et à l'amélioration de la gouvernance locale de l'éducation, le programme ADOE s'est inscrit dans la logique des objectifs EPT, des OMD et des ODD. Par ailleurs, le programme est en cohérence avec les axes majeurs des politiques nationales d'éducation de la totalité des pays concernés. En effet, il contribue au renforcement de l'efficacité du pilotage et de la gestion de l'éducation conformément aux politiques de décentralisation – déconcentration et de ce fait appuie les stratégies d'amélioration continue des enseignements / apprentissages. Par son approche régionale, la mise en œuvre du programme a contribué à renforcer les politiques d'intégration sous régionale en cours dans les espaces CEDEAO et UEMOA à travers la mutualisation des expériences et des ressources.

2.5. Quelques facteurs ayant affectés l'atteinte des résultats

D'importants résultats/changements ont été obtenus grâce à la mise en œuvre PADOE sur ces différentes phases. Mais quelques facteurs ont affecté l'atteinte de ces résultats ou l'obtention de certains changements. Les principaux facteurs peuvent être regroupés en trois (03) niveaux à savoir :

-  Intégration des innovations promues dans les politiques éducatives nationales et les plans d'action locaux : elle concerne surtout : la non adéquation observée dans certains pays par endroit entre les stratégies promues par AEAI à travers PADOE et les politiques nationales en matière d'éducation dans les pays d'intervention de PADOE qui se traduit surtout par le faible financement alloué au secteur, la discordance des plannings d'activités.
-  Accès et de la qualité de l'éducation : elle se traduit surtout en termes d'insuffisance de ressources pour renforcer les capacités du personnel enseignant, la faible structuration des indicateurs renseignant sur la performance du secteur de l'éducation et l'insuffisance de moyen pour assurer le suivi des interventions dans le secteur.
-  Renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation : elle se traduit surtout en termes de mobilité de personnels formés aux stratégies d'intervention de PADOE, la faible capacité de mobilisation de ressources des communautés à la base et la faible participation des communautés dans le développement du secteur éducatif à la base.

2.6. Durabilité des changements globaux induits par les interventions du programme

Le PADOE s'est déroulé sur 13ans avec une approche participative, mettant les acteurs du secteur éducatif des pays d'intervention en face de leurs intérêts pour une gestion et un pilotage de l'éducation au niveau local de façon efficace. Ce programme a fait du renforcement des aptitudes et des capacités de ces acteurs son leitmotiv. Les acteurs (OSC, ONG, collectivités locales et acteurs des écoles primaires) développent des aptitudes et des compétences autour de la problématique de l'éducation de manière différente de la situation avant le PADOE du fait de la maîtrise des initiatives novatrices apportées pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous dans les collectivités locales. Aussi plusieurs acquisitions structurantes et institutionnelles seront toujours présentes dans le processus de gestion locale de l'éducation au-delà du PADOE, ce qui accroît le dynamisme de pilotage par les acteurs. Par ailleurs, le renforcement des capacités des ONG, OSC, et représentants des collectivités locales et des écoles sur plusieurs thématiques (gestion participative de l'école, mobilisation sociale, communication, négociations, mobilisation des ressources, et le

plaidoyer/lobbying, etc.) a développé le leadership de ces acteurs dans la gestion locale de l'éducation dans les régions d'intervention du PADOE, permettant ainsi la pérennisation des acquis au-delà du financement externe.

La mission d'évaluation relève que certaines actions enclenchées par le PADOE sont porteuses de dynamiques réelles de pérennisation de certains acquis. Au nombre des initiatives et manifestations qui augurent d'une perspective de bonne viabilité du PADOE dans les différents pays d'intervention figurent entre autres, les éléments d'appréciation ci-après :

- La réalisation des actions pour rendre durables les innovations dans la gestion et le pilotage du système éducatif local au-delà du PADOE et sans apport externe ;
- La valorisation des acquis d'apprentissage à partir des financements recherchés par les acteurs, et/ou des itinéraires propres développés par eux ;
- L'adoption de la pratique comme un facteur intrinsèque de progression des acteurs grâce au déroulement du PADOE.

Les différents aspects de durabilité issus de la mise en œuvre du PADOE sont les suivants :

2.6.1. Par rapport à l'intégration des innovations promues dans les politiques éducatives nationales et les plans d'actions locaux

Dans tous les pays d'intervention du PADOE, la volonté politique et la mobilisation des collectivités locales se sont traduites par la priorisation de l'éducation dans les plans d'action locaux, dans les Plans de Développement Communaux et les Plans annuels d'investissement au niveau des communes des pays d'intervention du programme, la désignation d'un point focal pour le pilotage des actions du programme au niveau des ministères et l'institutionnalisation d'une ligne budgétaire pour contribuer à la mise en œuvre des actions du programme. En d'autres termes, l'inscription dans les budgets des communes des rubriques budgétaires destinées à la mise en œuvre des projets d'école. Tous les acteurs participent de façon plus active et consciente à la conduite des activités éducatives (projet d'école, plans locaux et suivi des questions éducatives) dans l'ensemble des pays. Ces acteurs constitués en comité, se mobilisent au quotidien et contribuent à l'apport de services aux écoles et assurent une veille citoyenne et un suivi sur la fréquentation scolaire et sur la qualité de l'éducation. Les élèves se mobilisent à travers les gouvernements scolaires ou comités d'élèves et apportent leur contribution dans l'assainissement des écoles, la lutte contre les violences de genre, le maintien des filles à l'école et le soutien scolaire. Par ailleurs, la forte implication des Ministères de l'éducation nationale dans la mise en œuvre du PADOE dans les pays d'intervention du PADOE grâce à la mise en place des CCS a permis de faciliter l'intégration des innovations induites (gouvernements scolaires, COGES, CCE, savoirs locaux dans les curricula d'apprentissage) par le programme dans les politiques éducatives de ces pays. Aussi, il y a eu la création d'une direction des projets d'école au Togo et l'adoption du nouveau règlement intérieur des écoles primaires et maternelles au Bénin qui sont des initiatives pertinentes et durables à répliquer dans les autres pays.

Tout ceci constitue des acquis durables dans chaque pays d'intervention du PADOE et des avancées majeures en matière de développement de l'éducation à la base.

Au niveau régional, le PADOE a permis de renforcer les compétences des équipes pays avec une appropriation de démarches, outils, le partage d'expérience entre les acteurs des collectivités, des ministères et des ONG partenaires afin de les mettre en relation autour de problématiques communes de l'éducation. Les visites d'échange et ateliers de renforcement de capacité entre les pays ont favorisé la diffusion des expériences réussies. De plus, la mise en place du Réseau Ouest Africain des Acteurs de la Décentralisation et de la Déconcentration de l'Education (ROADDE) constitue un acquis de taille et un outil de plaidoyer qui a fortement influencé les processus de déconcentration /décentralisation de l'éducation dans les pays concernés.

Toutes ces actions ont permis des avancées dans la mise en œuvre de l'approche transnationale et pluri territoriale en matière d'échanges et de coopération entre acteurs des huit (08) pays.

2.6.2. Par rapport à l'accès et la qualité de l'éducation

Les actions menées par PADOE dans le domaine de l'accès et de la qualité de l'éducation ont eu comme effet une forte mobilisation sociale de tous les acteurs autour de l'éducation avec comme impacts l'augmentation des taux de scolarisation (surtout des filles), l'amélioration des taux de réussite à la fin du primaire et la revendication davantage de qualité dans les enseignements par les parents.

L'analyse de la durabilité des changements notés montre qu'il y a eu une plus-value apportée par le PADOE dans ce domaine sensible de l'éducation. Ces avancées sont entretenues à travers le suivi des indicateurs de performance, la responsabilisation des acteurs communautaires et le renforcement de capacité des enseignants qui sont des habitudes permettant de les rendre durables.

2.6.3. Par rapport au renforcement des capacités des comités d'acteurs et leur institutionnalisation

Les sessions de renforcement de capacités des acteurs à divers niveaux ont été d'une importance capitale pour la compréhension des approches d'intervention du programme. La mission d'évaluation a noté que les acteurs, notamment les partenaires de mise en œuvre (coalition d'ONG/OSC, collectivités locales, enseignants et parents d'élève) ont été parfaitement formés. Les ONG/OSC ont internalisé les approches de PADOE et les valorisent à travers la soumission d'autres appels à projets dans le domaine de l'éducation dans leurs zones d'intervention respectives (cas de l'ONG EEB au Bénin qui a obtenu un financement de la Coopération Suisse pour les projets d'écoles dans ses zones d'intervention). Un pool de spécialistes s'est rapidement constitué au niveau national autour des approches d'intervention développées par PADOE qui permet aux pays de capter de nouvelles ressources pour financer l'éducation au niveau national. On estime que le processus de transfert de compétences permettra de disposer de nouveaux spécialistes. Pour ce faire, l'Etat et les partenaires stratégiques doivent faciliter le transfert de compétences à d'autres cadres à tous les niveaux.

Tout ceci constitue des acquis durables qui engagent résolument les acteurs sur le chemin de la prise en compte effective de la gestion de l'éducation dans leurs communautés respectives.

2.7. Dynamiques des sentiers et trajectoires d'impact notés au niveau de chaque pays d'intervention

2.7.1. Analyse des sentiers d'impacts du PADOE et de l'effet de la décentralisation sur l'appropriation des innovations et leur intégration dans les stratégies locales de pilotage du système éducatif au Bénin

⇒ Trajectoire d'impact des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation

Les différentes actions de renforcement des capacités du PADOE à l'endroit des acteurs locaux au Bénin sont organisées en structures légitimes aptes à élaborer des plans de développement de l'éducation. Ils initient et parfois sans accompagnement technique, des plans d'action de qualité pour le développement de l'éducation au plus bas niveau de la communauté et mettent en place une gouvernance locale à travers l'opérationnalisation des structures de pilotage. Dans ce sens, le programme a permis de consolider les dispositifs animés par les observatoires de suivi de qualité de l'éducation (OSQE) au niveau départemental, de CCE au niveau communal et de COGES au niveau village.

Les sentiers d'impacts notés sur les capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation grâce aux actions de PADOE sont :

- ◆ La prise en compte des élèves dans la gestion de l'école à travers l'installation des gouvernements scolaires où les enfants apprennent leurs droits et devoirs, la veille citoyenne et se familiarisent aux institutions de la république ;
- ◆ La prise en compte du concept gouvernance locale participative de l'Education dans la nouvelle politique d'éducation post 2015 (Cf PSE Post 2015) ;
- ◆ L'amélioration de la perception de l'éducation par les communautés : l'éducation est vue comme un droit et comme une question qui relève de la responsabilité de la communauté ;
- ◆ La dynamisation des comités d'acteurs : Comités Communaux de l'Education/CCE, Bureau des Associations des Parents d'Elèves/BAPE, Organisation Inter Communale de l'Education au Bénin/OICEB, Coordination des Associations des Parents d'Elèves/CAPE ;

- ◆ Les ONGs et acteurs institutionnels sont en mesure aujourd'hui de conduire les projets écoles qui sont de véritables outils de développement et d'amélioration de l'offre éducative ;
- ◆ L'évolution positive au niveau des collectivités locales dans la maîtrise d'ouvrage de l'éducation, car 21 % d'entre elles disposent des plans de développement de l'éducation contre 0% avant l'intervention de PADOE ;
- ◆ Des avancées significatives en matière de mobilisation des ressources des communes (07 communes sur 19 qui ont intégralement mis à disposition leur contribution financière, 03 ont donné 50 % de leur contribution).

⇒ Trajectoire d'impact au niveau de l'accès et de la qualité de l'éducation

Les actions pertinentes menées par le programme ADOE ont visé l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers le suivi des indicateurs de performance, la responsabilisation des acteurs communautaires, le renforcement de capacité des acteurs, la dotation des écoles de matériels informatiques pour la conservation des données des indicateurs de base qui renseignent sur l'état des lieux des écoles afin de voir le dysfonctionnement au niveau de la circonscription scolaire. Ces actions ont permis d'élaborer les annuaires statistiques par les Comités Communaux d'Echange et de Communication (CCEC), la dotation des CLEC des livres pour améliorer le niveau de l'apprentissage des enfants. Tout ceci a permis l'ouverture de la décentralisation de l'éducation et l'implication des élus locaux dans le système éducatif de leur commune. Aujourd'hui, des efforts ont été faits au niveau des différents acteurs éducatifs par PADOE et qui ont permis d'améliorer l'accès des enfants à l'école en dépit des disparités persistantes. Néanmoins, il existe encore des obstacles qui affectent l'école béninoise et pourraient si rien n'est fait, ralentir sa progression vers l'atteinte des cibles de l'ODD4 d'ici à l'horizon 2030.

La mobilisation sociale autour de l'éducation a donné naissance à des dynamiques sociales positives qui, à leur tour, ont engendré de nombreux effets comme l'augmentation des taux brut de scolarisation (119,72 % en 2011 à 121,13 % en 2013) (MEMP 2014), l'amélioration de la scolarisation des filles et leur maintien à l'école, l'amélioration des taux de réussite à la fin du primaire (116,78 % en 2011 à 118,71% en 2013) (MEMP 2014), la revendication fréquente par les parents d'élèves de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'amélioration progressive de la part du budget de l'état allouée au secteur de l'éducation et l'amélioration de la part du budget de l'Etat attribuée à la reconversion et à l'insertion des jeunes (6,39 % en 2013 contre 5,2% en 2011) (MEMP, 2014).

⇒ Sentiers des changements observés au niveau du renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation

Plusieurs actions ont été menées au niveau du renforcement de capacités des comités d'acteurs telles que le renforcement de capacités des comités d'acteurs sur la citoyenneté, la gestion participative de l'éducation à la base, la mobilisation des ressources pour la réalisation des projets d'école, le plaidoyer et les techniques de négociation. Ces actions ont permis le renforcement du contrôle citoyen et des méthodes de veille par la mise en place d'un observatoire de l'éducation de base et d'une coalition EPT et la mobilisation sociale autour des questions de l'éducation à la base, l'amélioration des actions de plaidoyer, de communication, négociation et mobilisation de ressources. La phase 3 du PADOE s'est plus axée sur la consolidation des acquis par l'affinement des démarches et outils dans une optique de renforcement de l'institutionnalisation et de partage de bonnes pratiques en matière d'offres éducatives, de financement de l'éducation et des projets d'écoles. Un plaidoyer a été fait par les représentants de la société civile (OICEB) pour le soutien aux alternatives éducatives avec des informations, sensibilisations, organisations, animations et suivi dans les collectivités locales.

⇒ Sentier d'impact au niveau de la prise en charge des offres d'éducation alternative

Les actions du programme ADOE notamment celles de sa phase 2, ont permis d'insuffler une dynamique et intérêt tant au niveau des acteurs institutionnels locaux que centraux. Le programme a mobilisé les acteurs institutionnels locaux de l'OICEB, faïtière des CCE, le CIC (Comité Intercommunal de Concertation), pour la gestion du centre de formation des jeunes (CIFA/Centre Intercommunal de Formation Appliquée) et outillé les OSC qui disposent de plans de formation et d'actions. Par ailleurs une initiative d'éducation alternative a d'ailleurs été soutenue par l'institutionnel avec une amélioration du budget de l'Etat attribuée à la reconversion et à l'insertion des jeunes (6,39 % en 2013 contre 5,2% en 2011). Par ailleurs, on constate la prise en compte de l'éducation alternative dans la nouvelle politique d'éducation post

2015, la mise en réseau des jeunes du CIFA avec le Fonds d'Équipement de Nations Unies (UNCDF ou FENU) et l'auto emploi des jeunes sortis de ce centre pour leur survie.

⇒ Sentiers au niveau du dialogue politique et le partage d'expériences et des bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation

Les actions du Programme Amélioration et Diversification de l'Offre Educative (PADOE) telles que le renforcement du Contrôle citoyen et des méthodes de veilles par l'accompagnement d'un observatoire de l'éducation de base et d'une coalition EPT, la formalisation du partenariat avec l'OE et les Campagnes d'informations et de sensibilisation de l'opinion publique sur des questions brûlantes/thématiques de l'éducation, les rencontres de plaidoyer avec différentes catégories d'acteurs de l'éducation (MEMP, GLE, PTF, CCNE) en vue de l'adoption du nouveau RI des EPP et l'atelier de réflexion et de plaidoyer sur le suivi scolaire des apprenants ont eu d'impact sur les OSC et ONG intervenants dans le système éducatif au Bénin. Par ailleurs, la mise en place de l'observatoire de l'Education a favorisé l'émergence et l'engagement de la société civile pour une gestion décentralisée de l'éducation et a contribué à influencer les politiques éducatives post 2015 à travers la diffusion des recommandations issues du second forum du secteur de l'éducation. Des visites d'échanges vers le Togo sont organisées à l'endroit de l'institutionnel et des OSC pour apprendre les bonnes pratiques en matière d'appui à l'élaboration des projets d'école et de plaidoyer/lobbying en faveur des acteurs du système éducatif. Il en est de même pour les actions de plaidoyer organisées par les OSC pour la révision du règlement intérieur des écoles maternelle et primaires qui valorise les préoccupations abordées par le programme en termes de gestion participative de l'école, d'équité en milieu scolaire, d'apprentissage de la citoyenneté et de développement de la culture de la non-violence. Le renforcement de capacité des parents d'élèves sur leurs rôles et la dynamisation de la FENAPEB ont contribué à l'amélioration des performances scolaires au terme de l'année scolaire 2016-2017.

⇒ Effet de la décentralisation sur l'appropriation des innovations et leur intégration dans les stratégies locales de pilotage du système éducatif au Bénin

La politique de la décentralisation (démarré en 2003) au Bénin donne toutes les attributions aux communes en ce qui concerne l'éducation tout en initiant toutes les mesures de nature à favoriser et à promouvoir l'éducation de la jeunesse, quitte à ce que l'Etat lui confère les ressources nécessaires. C'est dire donc que la décentralisation confère aux communes de nouvelles responsabilités en ce qui concerne la prise en charge de l'éducation de base. L'existence d'une DDEC rattachée au MEMP a été d'un impact significatif pour la réussite et la mise en œuvre du PADOE au Bénin. Mais cette direction n'existe plus à cause du changement du régime.

La stratégie « faire-faire » adoptée par AEAI pour la mise en œuvre du programme au Bénin a eu un impact sur la décentralisation. Plusieurs innovations ont été mises en place par AEAI telles que : l'appropriation des questions éducatives par tous les acteurs intervenant dans le système ; la mobilisation des ressources par les acteurs locaux dans le but de financer les différents projets d'écoles de leurs localités ; la dynamisation des structures de gestion participative des écoles, la création des gouvernements scolaires. Toutes ces innovations ont permis d'instaurer le dialogue entre acteurs, renforcé la gouvernance locale participative et amélioré la qualité de l'éducation ; tout ceci contribue au renforcement de la décentralisation.

Comme effet, on peut retenir : (i) la responsabilisation et la mobilisation des collectivités locales autour des questions éducatives ; (ii) l'intégration des besoins relatifs à l'éducation dans les PDE et PDC ; (iii) la légitimité des structures de concertation et de partenariat au niveau local (BAPE, CAPE, CCE) auprès des instances communales ; (iv) la régularité des concertations : fréquence des concertations, avec représentativité effective des acteurs ; (v) l'installation d'un mécanisme d'informations en faveur de l'éducation dans 95% des communes (fonctionnalité à parfaire), outils de pilotage).

2.7.2. Analyse des sentiers d'impacts du PADOE au Togo et du niveau d'implémentation des acquis de PADOE dans un contexte de gestion locale de l'éducation assurée par les délégations spéciales

⇒ Sentiers d'impact au niveau des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation

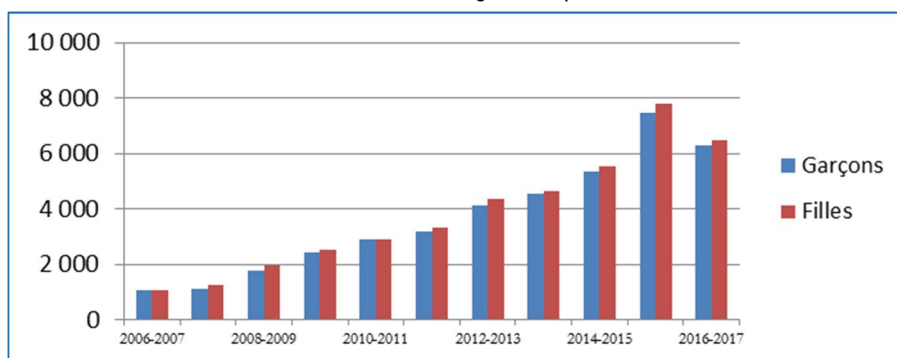
Pour pallier à l'insuffisance d'appuis de l'Etat togolais pour mener à bien la gestion décentralisée de l'éducation, le PADOE a mis en œuvre plusieurs actions qui ont permis d'assurer le relais de la mobilisation des acteurs de proximité sur le terrain dans un cadre de travail en synergie. Ces différentes actions ont entraîné un réveil de conscience des acteurs locaux qui n'avaient aucune idée de leur rôle dans l'amélioration de l'éducation à la base. Ces acteurs locaux ont acquis, de par les sensibilisations, mobilisations et les renforcements de capacités, de nouvelles connaissances sur les problèmes de leurs écoles et sur la gestion participative de l'école avec l'administration scolaire (PADOE 1). Ainsi, des Gouvernements Scolaires, et des Comités de Gestion des Ecoles Primaires ont été mis en place pour l'élaboration des Plans d'Actions Scolaires (PAS) au début de l'intervention de PADOE et qui ont pris des formes beaucoup plus structurées de Plans Triennaux de Développement des Ecoles (PTDE) par la suite. Ce qui a entraîné un réel engouement et une bonne participation des acteurs locaux qui disposent des compétences nécessaires pour prendre des initiatives et mener des actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans leurs écoles. Aussi, les communautés sont-elles responsabilisées dans la mobilisation des ressources pour le financement des PTDE et leur auto-évaluation sur les différentes actions réalisées dans le cadre des PTDE qui ont déclenché l'esprit de communautés, la nécessité de rendre compte et la transparence. En résumé, les sentiers d'impacts notées grâce aux actions du PADOE sont :

- ◆ La prise de conscience des parents d'élèves ayant compris que les problèmes relatifs à l'éducation des enfants concernent tout le monde ;
- ◆ Les communautés sont porteuses de PDTE (avec mobilisation des ressources pour sa réalisation par les parents d'élèves) pour l'évolution de leur école ;
- ◆ Une prise de responsabilité au bas-âge des écoliers à travers les gouvernements d'enfants qui font qu'ils sont acteurs et auteurs de leur propre apprentissage ;
- ◆ L'administration scolaire locale assure la gestion participative de l'école avec la communauté avec la mise en place des COGEP (composé des parents d'élèves et des enseignants) ;
- ◆ Les ONG partenaires disposent des compétences nécessaires pour accompagner les communautés dans la mise en œuvre de leur PTDE.

⇒ Sentiers d'impact au niveau de l'accès et de la qualité de l'éducation

Au Togo, les actions du PADOE sont restées concentrées dans la région des plateaux où les indicateurs pour évaluer l'accès et la qualité de l'éducation ont connu de nettes évolutions depuis l'avènement du programme.

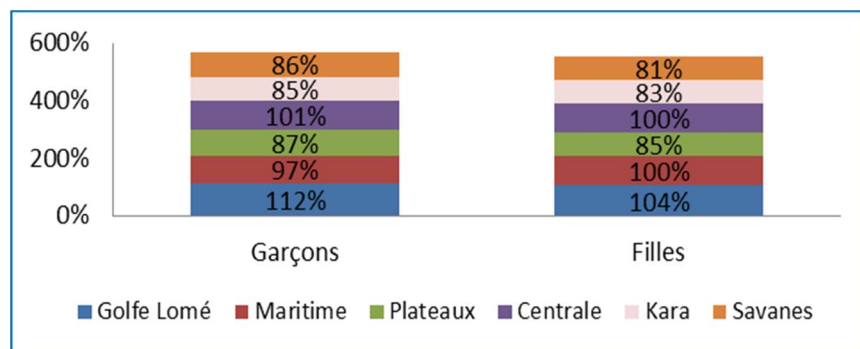
Figure 6 : Evolution des effectifs des enfants scolarisés dans la région des plateaux entre 2006 et 2017



Source : Direction de la Planification / MEPSFP du Togo

La figure 6 montre une évolution sans cesse croissante de l'effectif des enfants scolarisés au primaire entre 2006 à 2017. Même si cette observation est en grande partie due à la gratuité de la scolarisation prononcée au cours de l'année scolaire 2008-2009, il n'en demeure pas moins que le PADOE y a sensiblement contribué dans la mesure où les actions de sensibilisation menées à toutes ses phases sur l'importance de l'éducation à l'endroit des parents d'élèves ont incité beaucoup d'entre eux qui étaient réticents, à inscrire leurs enfants au primaire.

Figure 7 : Niveau du taux d'achèvement du primaire en 2017 au Togo



Source : Direction de la Planification /MEPSFP du Togo

Les comparaisons des taux d'achèvement de l'enseignement primaire entre la région des plateaux et les autres régions n'ayant pas bénéficié des actions du PADOE (figure 7) montrent que la région des plateaux enregistre encore des taux d'achèvement faibles, même s'ils sont légèrement au-dessus des taux au niveau des régions de Kara et des savanes. La même observation est également faite sur les taux de promotion, de redoublement (Cf Rapport Togo) et d'abandon enregistrés entre 2016 et 2017 dans la région des plateaux en comparaison aux cinq autres régions du pays. Elle révèle des disparités au niveau de ses différents taux mais aussi entre les garçons et les filles écolières de la région des plateaux. Les actions du PADOE ne sauraient expliquer en toute exhaustivité les taux ainsi obtenus. Toutefois, elles auront contribué à une amélioration sensible de ces taux dans l'intervalle des différentes phases de mise en œuvre du PADOE, notamment avec (i) l'implication effective des parents d'élèves dans l'éducation des enfants, (ii) la formation des enseignants sur la pédagogie active et (iii) l'initiation des enfants à la prise de responsabilité à travers les gouvernements scolaires.

⇒ Sentiers d'impact au niveau du renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation

Les comités d'acteurs locaux ont acquis à travers la mise en œuvre du PADOE des notions sur les enjeux et défis de la décentralisation, la démocratie locale et ses implications, la citoyenneté, la bonne gouvernance locale, les techniques de communication, de négociation et de mobilisation de ressources. Ainsi, les bases solides sont jetées pour faciliter l'appui à la gestion décentralisée de l'éducation. Les ateliers préfectoraux de renforcement de capacités co-organisés dans le cadre du PADOE par les ONG et les collectivités locales au cours de la phase 2 ont entraîné une amélioration de la participation des acteurs locaux dans la gouvernance locale du système éducatif dans la région des Plateaux. En effet, les APE (14), les CVD (14), les CLE (14), les COGEP, les ONG et OSC (5 représentants) ont vu leurs capacités renforcées en plaidoyer, communication, négociation et mobilisation des ressources ; ce qui a entraîné une amélioration nette de la veille citoyenne et la mise en œuvre des PTDE par les COGEP et APE sans appui financier du PADOE et des actions de plaidoyer par les représentants de la société civile pour la mobilisation des communautés et des collectivités locales pour le soutien des actions des COGEP et APE. Les APE et COGEP de 14 écoles ont été également sensibilisés sur le VIH/SIDA, la lutte contre le trafic d'enfants et les pires formes de travail des enfants. Ce qui a réveillé la conscience des acteurs pour le recensement de 326 jeunes exclus du système éducatif dont 150 filles qui sont réorientés vers l'apprentissage dans les centres d'éducation non formelle (couture, jardinage, maraîchage, poterie, mécanique, artisan traditionnel, etc.). La phase 3 du PADOE s'est axée sur la consolidation de ces acquis par l'affinement des démarches et outils dans une optique de renforcement de l'institutionnalisation et de partage de bonnes pratiques en matière d'offres éducatives, de financement de l'éducation et des projets d'écoles. D'où la sensibilisation de 67 communautés de base dans la région des plateaux sur les alternatives éducatives et la formation de 30 personnes des collectivités locales sur les techniques d'élaboration de projets éducatifs pour l'élaboration de 67 PTDE et la mise en place de 67 Gouvernements d'Enfants. Un plaidoyer a été fait par les représentants de la société civile pour le soutien aux alternatives éducatives avec des informations, sensibilisations, organisations, animations et suivi dans les collectivités locales.

⇒ Sentiers d'impact au niveau de la prise en charge des offres d'éducation alternative

Au travers des actions menées par les ONG sur le terrain durant les trois phases du PADOE, une amélioration de la prise en charge des offres d'éducation alternative a été constatée. En effet, avec l'entremise des organisations locales

de mise en œuvre des activités sur le terrain, les communautés locales ont joué un rôle déterminant dans l'orientation vers d'autres métiers pour les enfants ayant abandonné très tôt les classes. Il s'agit des métiers comme la couture, la coiffure, etc. beaucoup d'autres associations se sont acquises à cette cause et viennent souvent en appui aux ONG de mise en œuvre du PADOE afin de prendre en charge les enfants qui ont abandonné les cours. Il faut cependant noter que ces actions restent à être pérennisées étant donné qu'elles n'ont pas bénéficié d'un mécanisme de gestion durable.

⇒ Sentiers d'impacts au niveau du dialogue politique et le partage d'expériences et des bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation

Les OSC/ONG bénéficiaires des actions du PADOE ont pris part à différentes activités de partage d'expérience et de bonnes pratiques de gestion locales de la qualité de l'éducation. Ceci se justifie d'autant plus avec les visites entre ces organisations et celles du Bénin ou encore les rencontres d'échanges entre elles-mêmes. Il s'agit par exemple des visites d'échanges organisées à l'intention des OSC vers le Bénin pour apprendre des bonnes pratiques en matière d'appui à la décentralisation de l'éducation au niveau local et de plaidoyer/lobbying en faveur des acteurs du système éducatif. Il en est de même pour les actions de plaidoyer organisées par ces dernières pour éveiller la conscience des politiques sur la création par exemple de l'observatoire pour l'éducation. Les ONG ont aussi bénéficié de différentes actions d'échanges sur les questions de l'éducation, ce qui a conduit à la création du ROADE, même si cette initiative n'a pas perduré. Par ailleurs, les actions du PADOE ont eu d'effet sur le dialogue politique avec la création de la direction des projets d'écoles et de la mise en place du CCS, tous dédiés à suivre et mettre à l'échelle les actions du programme, notamment la gestion des projets d'école ainsi que des actions d'un point de vue globale du PADOE.

⇒ Analyse du niveau d'implémentation des acquis de PADOE dans un contexte de gestion locale de l'éducation assurée par les délégations spéciales

Avant l'intervention du PADOE, l'Etat togolais jouait un rôle directeur dans le développement de l'éducation souvent à l'exclusion des autres acteurs locaux en gardant la souveraineté et les compétences. Cette approche de développement ne permettait pas de promouvoir la démocratie locale et la participation des populations au processus de développement de l'éducation à la base. Le Gouvernement a alors entrepris des réformes politiques conduisant à la mise en œuvre du processus de décentralisation et du développement local participatif. Ce qui a permis de renforcer les dynamiques locales de développement de l'éducation communautaire pour accroître la gestion des compétences transférées aux collectivités locales.

Toutefois, ces acteurs locaux c'est-à-dire les communautés à la base n'étaient pas suffisamment préparées à l'exercice de ce rôle. Pour pallier à cette insuffisance et pour appuyer l'Etat togolais à mener à bien la gestion décentralisée de l'éducation, le PADOE a mis en œuvre plusieurs actions qui ont permis d'assurer le relais de la mobilisation des acteurs de proximité sur le terrain dans un cadre de travail en synergie. Ces différentes actions ont entraîné un réveil de conscience des acteurs locaux qui n'avaient aucune idée de leur rôle dans l'amélioration de l'éducation à la base. A travers la mise en œuvre du PADOE, ces acteurs locaux ont acquis de vraies notions et des bases solides qui leur ont permis de faire face aux défis de la décentralisation, de bonne gouvernance et de démocratie pour une gestion locale de l'éducation dont le niveau d'implémentation n'est plus à démontrer au regard (i) des effets sur le dialogue politique avec la création de la direction des projets d'écoles au niveau du ministère de l'éducation et de la mise en place du CCS, (ii) de la notoriété acquise par les ONG locales et les OSC et (iii) la maîtrise d'ouvrage acquise par les collectivités locales et les acteurs des écoles primaires qui sont tous dédiés à suivre et mettre à l'échelle les acquis du PADOE.

2.7.3. Analyse particulière des interventions du PADOE en Côte-d'Ivoire en tant que nouveau pays

⇒ Au niveau des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation

Les changements majeurs notés en Côte d'Ivoire grâce aux actions du PADOE en matière de maîtrise d'ouvrage sont :

- ◆ La mobilisation sociale autour de la question de l'éducation : le PADOE a favorisé une mobilisation de tous les acteurs de l'éducation autour de l'école. Toutes les parties prenantes du programme participent activement à

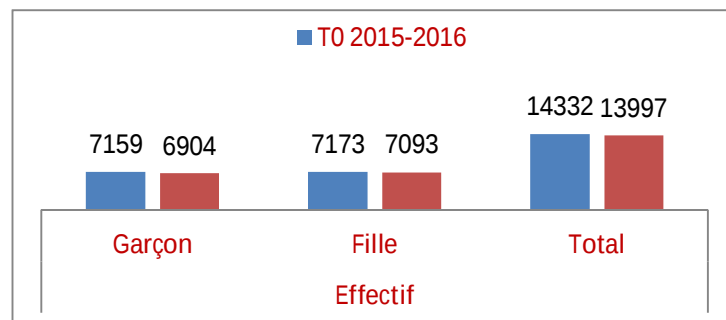
l'amélioration de l'offre éducative en apportant ensemble leurs compétences et ressources pour une éducation d'excellente qualité ;

- L'amélioration de la gouvernance de l'école avec l'implication de tous : La gouvernance de l'école n'est plus perçue comme une affaire de l'Etat mais une entreprise gérée plus principalement par les parents, les enseignants et les élèves eux-mêmes ;
- La prise de conscience des parents à envoyer les enfants à l'école et de les suivre : l'information et la sensibilisation effectuée par les ONGs partenaires ont permis aux parents de prendre conscience des bienfaits de l'école dans la vie de leurs enfants. Il est ressorti des entretiens réalisés sur le terrain que l'implication effective des parents dans tous les projets de développement de l'école a contribué à renforcer en eux la volonté d'envoyer leurs enfants à l'école mais surtout de suivre avec un grand intérêt leurs évolutions. *(Moi n'étant pas instruit, je ne taille pas d'importance à l'école et me demande si c'est l'école qui leur donnera à manger demain. Mais grâce aux sensibilisations des ONG et aux dits des autres parents, j'ai pris la résolution d'envoyer mes enfants à l'école et de les suivre. (Propos d'un parent d'élève à Katiola).*

⇒ Au niveau de l'accès et de la qualité de l'éducation

La mobilisation sociale autour de l'éducation a favorisé l'augmentation du nombre d'effectif dans les communes d'intervention mais en légère baisse passant de 14 332 élèves au T0 à 13 997 élèves au T1 dans la période de mise en œuvre de PADOE3. L'indice de parité fille/garçon est de 1 au T0 et au T1 (voir figure 8). Cela est dû aux crises à répétition, les abandons, les perturbations des cours, l'orpaillage traditionnel dans certaines régions qui constituent les causes de la baisse générale des effectifs.

Figure 8 : Evolution des effectifs des élèves



Source : Aide et Action, Rapport d'auto évaluation, 2017

Aussi, les performances en français et en mathématiques se sont améliorées mais restent stationnaires au cours des deux années avec seulement 25% des effectifs ayant acquis ces compétences (voir Rapport Côte d'Ivoire). La mise en corrélation et en convergence entre les disciplines par centre d'intérêts ainsi que la sensibilisation de toute la communauté éducative autour des performances scolaires pourraient conduire à un diagnostic et à la mise en place de projets pédagogiques de remédiation. Par ailleurs, les écoles pilotes du projet ont accru leur taux de scolarisation du fait de l'excellente notoriété qu'elles ont réussie à acquérir auprès de la communauté grâce à PADOE. Les performances scolaires réalisées par les élèves fréquentant ces écoles associées à l'intérêt que suscitent les gouvernements scolaires auprès des élèves ont vite fait d'accroître le taux de scolarisation dans ces écoles pilotes. Il a été aussi donné d'observer lors de l'étude que tous les gouvernements scolaires sont composés en grande majorité de filles. La plupart des « premiers ministres » sont des filles et le choix des filles pour conduire la destinée des gouvernements scolaires s'est fait de façon très naturelle et sans contrainte dans la grande majorité des cas. En définitive, le critère genre a été respecté dans le choix des élèves constituant le gouvernement scolaire. Aussi le taux d'abandon dans les écoles a baissé. Le PADOE a réussi tant bien que mal à combler ce fossé existant entre l'élève, l'enseignant et les parents. Tout cela a eu pour conséquence d'abaisser le taux d'abandon scolaire.

⇒ Au niveau du dialogue politique et le partage d'expériences et des bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation

Les gouvernements scolaires ont connu des fortunes diverses. Ils ont été mis en place parfois en violation des règles de leur installation (élection démocratique des membres) mais ils ont eu des initiatives très encourageantes avec l'appui de leurs maîtres conseillers. Il est à se réjouir de l'amélioration remarquable de l'expression des élèves et du fonctionnement des clubs, de l'intérêt et l'appropriation des élèves de la sécurité, de l'hygiène, de la propreté, de l'esthétique, de la prise de conscience de leur responsabilité et de la redevabilité. Ainsi des actions de plaidoyer qui ont été menées par les élèves avec l'appui de l'équipe pédagogique et du COGES ont permis à de nombreuses écoles de constituer une boîte à pharmacie pour les premiers soins, les initiatives ont été également développées pour concevoir des lave-mains, des opérations de propreté de la cour et des classes, l'entretien des fleurs et des jardins potagers et la création d'activités génératrices de revenus (AGR).

Il convient de noter que la RCI a été un pays post crise où le PADOE est intervenu avec un retard important par rapport aux autres pays. La mission d'évaluation s'est intéressée à l'appréciation de la dynamique des sentiers de changement dans ce pays comparativement aux autres pays.

Il convient clairement de noter qu'à ce niveau, on ne saurait encore noter des impacts en termes de changement significatif étant donné que le PADOE n'a réellement commencé qu'en 2015. Toutefois il a été souligné :

- Une vitesse d'appropriation assez conséquente des innovations du PADOE notamment par les acteurs de la pyramide pédagogique (Inspecteur Directeur d'école Enseignant) ;
- Une institutionnalisation en construction avec l'intégration des innovations dans les plans triennaux des DREN (Direction régionale de l'Education Nationale) ;
- Une nette contribution à la réduction du fossé entre corps enseignant et communautés dans la gestion de l'école ;
- Une expansion assez considérable des gouvernements scolaires.

Cependant, il convient de noter que de nombreux défis persistent encore :

- L'incidence des acteurs de la décentralisation reste encore assez timide ;
- Les indicateurs scolaires n'ont pas encore connu des embellissements significatifs ;
- Les acquis actuellement sont encore d'une extrême fragilité ;
- Un défi énorme post PADOE dans l'animation des cadres de dialogue multi acteurs au niveau décentralisé.

2.7.4. Analyse des sentiers d'impacts du PADOE au Sénégal

⇒ Au niveau des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation

Le changement induit par le PADOE est une meilleure compréhension par les membres de CGE de leurs rôles et responsabilités. C'est dans ce contexte que nous avons noté une mobilisation sociale de toutes les couches de la population autour de l'école. Egalement, l'engagement des parents sur l'éducation de leurs enfants est devenu une réalité grâce à l'accompagnement des parents dans l'encadrement et le suivi des élèves. Ce suivi des élèves par les parents (CGE, APE et AME) a beaucoup appuyé le corps enseignant dans la réalisation de certaines tâches dans les écoles d'intervention du PADOE. Cette implication forte des parents d'élèves a eu des effets positifs sur l'amélioration de la gouvernance de l'école et une meilleure compréhension des questions de l'éducation par les communautés. Les renforcements des capacités des acteurs font partie des actions majeures du PADOE 3 et sont constatés au niveau de toutes les cibles notamment le corps enseignant qui a été renforcé sur des besoins fonctionnels leur permettant d'être plus performant. Ces formations ont permis d'améliorer le niveau des élèves sur les matières fondamentales comme la lecture et les mathématiques. L'équipe pédagogique est également renforcée en matière d'élaboration de projet d'école et de PAV permettant ainsi l'internalisation de l'élaboration de ces outils.

⇒ Au niveau de l'accès et de la qualité de l'éducation

Le changement noté est que le PADOE a contribué à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages à travers la mise en œuvre des projets d'écoles en renforçant les outils pédagogiques comme les livres

de lecture et le matériel de géométrie afin d'améliorer le niveau des élèves dans les disciplines de lecture et mathématiques ; l'instauration de cours de renforcement aux élèves du CM2 avec l'encadrement et l'appui du corps professoral et le renforcement des possibilités d'apprentissage avec les dotations en matériels didactiques et de fournitures scolaires. Par ailleurs, le niveau d'évolution des indicateurs est variable entre les différentes zones aussi bien par rapport à l'accès qu'à la qualité des enseignements apprentissages dans les disciplines fondamentales.

En somme, nous avons noté des évolutions des effectifs dans les différentes écoles, pour les 26 écoles de Vélingara les effectifs sont passés de 3.709 à 4.608 élèves dont 2465 garçons et 2143 filles. A Sédhiou, pour le cumul des écoles ciblées, l'effectif est passé de 9.143 à 10.782 élèves soit une augmentation de 1639 élèves en valeur absolue et une progression de 17,93% en valeur relative. Ainsi, c'est dans le département de Sédhiou que nous avons noté le plus grand taux d'évolution des effectifs scolaires car les effectifs sont passés de 2695 élèves en 2016 à 3659 en 2018 soit une progression de 35,77% en valeur relative. Dans le département de Goudomp, les effectifs sont passés de 3679 à 4240 élèves entre 2016 et 2018 soit une augmentation de 15% avec des performances constatées dans certaines matières comme le français et la mathématique (voir Rapport Sénégal).

Globalement, avec le PADOE, l'équipe pédagogique a compris que l'éducation n'est une affaire exclusive des enseignants mais les parents ont aussi leurs rôles à jouer dans les développements du système. Le PADOE a amené les élus locaux à mieux comprendre les enjeux de la compétence de l'éducation et de la formation transférés par l'Etat aux collectivités territoriales et l'importance d'une gouvernance décentralisée de l'éducation basée sur des outils de planification pertinents comme les Plans d'action volontaristes (PAV).

⇒ Au niveau du renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation.

Au niveau national, à travers le PADOE, Aide et Action a accompagné COSYDEP à construire des thématiques de plaidoyer autour d'éducation de qualité pour tous. Leurs capacités ont été également renforcées sur le contrôle citoyen et la veille sur les politiques éducatives nationales comme le PAQUET et la Lettre de politique sectorielle de l'éducation. Ainsi, le partage d'expérience en termes de suivi de politiques éducatives, de compréhension des enjeux et d'articulation du projet avec d'autres stratégies au niveau international (ODD 4) et national (PAQUET) a renforcé le rôle de la société civile dans le contrôle citoyen et a permis à la société civile d'être plus outillé en matière de plaidoyer.

Au niveau local, les ONG comprennent mieux comment contextualiser les politiques éducatives au niveau local et élaboré des outils pertinents de plaidoyer et de sensibilisation autour de l'éducation. Le PADOE a renforcé la société civile locale en matière de savoir-faire, de veille en matière de contrôle citoyen et d'avoir suffisamment d'outils en termes de suivi et de respect des engagements. Cette société civile est maintenant l'interface entre les acteurs en cas de crise dans le secteur de l'éducation en invitant chaque partie prenante.

⇒ Au niveau de la prise en charge des offres d'éducation alternative

Grâce au PADOE, la mise en réseau des ONG s'est plus renforcée au niveau national avec la COSYDEP qui regroupe désormais toutes les organisations s'activant dans le domaine de l'éducation. Cependant, au niveau local, il y'a eu moins de succès car il n'y a pas une forte présence des ONG dans les zones d'intervention du projet. Et les premiers résultats de mise en réseau notés sont issus des trois ONG partenaires chargées de la mise en œuvre du PADOE dans les différentes zones. Ainsi, le PADOE a permis à Enfance et Paix de Sédhiou, CASADES de Vélingara, RECODEF de Mbour de mieux se connaître et d'envisager à nouer un partenariat fort dans le futur. Les effets en termes de diversification de l'offre alternative de l'éducation, sont, entre autres, que le projet a contribué à la modernisation des écoles coraniques et la mise en place de centres de formation pour les jeunes déscolarisés.

2.7.5. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE au Burkina-Faso

⇒ Au niveau des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation

L'approche du "faire-faire" utilisée par l'ONG AEAI dans l'exécution du PADOE, même si cela ne couvre pas tout le processus de mise en place des infrastructures sociocommunautaires, a été un vecteur de transfert de compétences en matière de maîtrise d'ouvrage au niveau des communes d'intervention de PADOE au Burkina-Faso. L'appui à l'élaboration des « projets écoles » : communément appelés plan Ecole de qualité, projets école de qualité ou plan

d'action de l'école, PADOE a accompagné les différents acteurs par des renforcements de capacités afin de favoriser l'enracinement des pratiques démocratiques et permettre aux décideurs des collectivités de s'approprier les projets école de qualité et de les intégrer dans leurs Plans Locaux de Développement, le programme a organisé le 21 décembre 2017 avec la collaboration de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) un atelier de renforcement du cadre institutionnel de promotion des projets/plan Ecole de qualité.

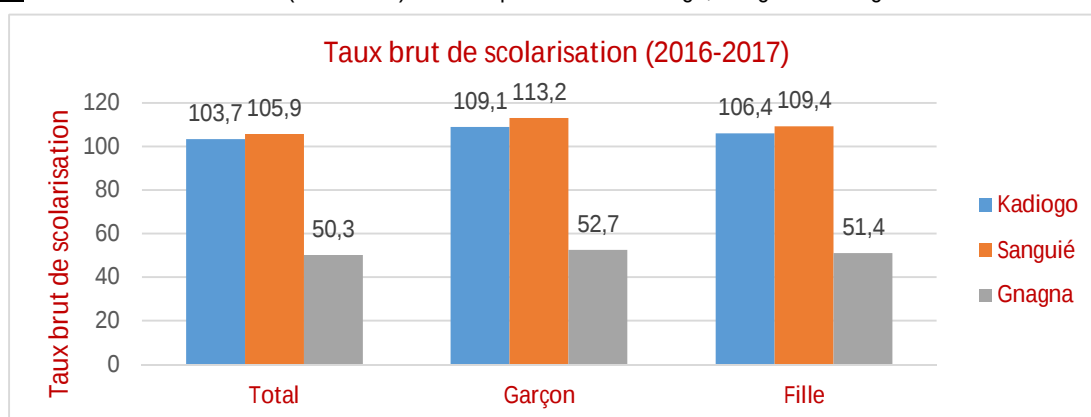
Les interventions du PADOE ont permis de noter les changements positifs ci-après :

- Une meilleure implication des responsables des collectivités territoriales en ce qui concerne l'intégration des projets d'écoles dans les plans communaux de développement.
- Les acteurs membres des APE/AME ont vu leurs capacités s'améliorer notamment en termes de veille citoyenne, de niveau d'implication dans le développement de l'éducation à la base et dans la mobilisation des ressources ;
- L'amélioration du niveau de participation des communautés à la base dans le développement de l'éducation à la base ;
- L'amélioration du niveau de prise de conscience des communautés à la base quant à l'importance de scolariser les enfants ;
- L'amélioration des capacités de planification, de maîtrise d'ouvrage et de mobilisation de ressources par les cadres des municipalités d'intervention de PADOE.

⇒ Au niveau de l'accès et de la qualité de l'éducation

Les données collectées en début d'intervention sur l'un des principaux indicateurs qu'est le taux brut de scolarisation dont la situation en 2016-2017 pour les provinces de Kadiogo Sanguié et Gnagna se présente à la figure 9.

Figure 9 : Taux brut de scolarisation (2016-2017) dans les provinces de Kadiogo, Sanguié et Gnagna



Source : Consultants (2018)

Il ressort globalement, que par rapport à l'année 2005-2006, les TBS ont été sensiblement améliorés et ont connu en une décennie une augmentation de 7,9% à Kadiogo, 45,5% à Sanguié et 12,3% à Gnagna tandis que tandis qu'en début d'intervention du PADOE (2005-2006), le Taux brut de scolarisation (TBS) était de 95,8% pour la province de Kadiogo, 60,4% pour la province de Sanguié et de 38% pour la province de Gnagna. Les interventions de PADOE dans ces trois provinces depuis 2005 à travers entre autres la mise en place des CCE, Gouvernements Scolaires, COGES, Projets écoles ont considérablement renforcé le contrôle citoyen, la responsabilisation des acteurs à la base et ont permis d'améliorer l'accès à l'éducation à la base. Cela permet de noter un TBS moyen (86,63%) de la zone d'intervention de PADOE au-dessus du TBS national qui est de 86,1%). Toutefois, des efforts restent à faire à Gnagna. En ce qui concerne la qualité de l'éducation l'analyse de différentes sources confirme que les efforts déployés ont commencé par améliorer la qualité de l'éducation confortant les hypothèses favorables à l'atteinte des résultats liés à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

⇒ Au niveau du renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation

L'appui à la mise en place des Comités d'Arrondissement pour le Développement par l'Education (CADE) et Comités Départementaux pour le Développement par l'Education (CDDE) avec une représentation de l'ensemble des acteurs directement ou indirectement liés à la question de l'éducation (enseignement, santé, ...) en 2003, devenus CCE avec

la décentralisation intégrale, a facilité la tâche aux élus dès leur arrivée. Aujourd'hui, les CCE travaillent d'arrache-pied pour la mobilisation des ressources au niveau interne et externe (diaspora) pour la mise en œuvre des activités. Au niveau de certaines communes, des comités de suivi budgétaires ont été mis en place et fonctionnent déjà. C'est le cas au niveau de l'arrondissement 10 de la commune centrale de Ouagadougou. Les Comités de Gestion Scolaires (COGES) ont été mis en place dans les communes d'intervention de PADOE mais ne sont pas tous fonctionnels. Des informations recueillies, certaines communes environnantes de la zone d'intervention, souhaitent mettre en place des COGES.

⇒ Au niveau de la prise en charge des offres d'éducation alternative

Au niveau du Burkina, il est noté tout un chapelet d'offres éducatives alternatives développées (CEBNF, alphabétisation de fait, alphabétisation en milieu de travail...). Mais ces expériences sont peu connues par les collectivités et les acteurs pour être intégrées dans les PDC. Les ressources allouées par l'Etat au niveau des collectivités sont pour l'éducation formelle, qui du reste, demeurent insuffisantes. Les approches d'intervention de PADOE privilégient le développement des offres éducatives alternatives. De ce fait, et malgré la diversité au Burkina-Faso, PADOE a développé des activités suivantes qui ont entraîné les changements suivants :

- ◆ La reconnaissance au même titre que les offres éducatives formelles des offres éducatives alternatives par tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de PADOE ;
- ◆ La prise en compte des offres éducatives alternatives dans les PDC.

Toutefois, il faut noter que contrairement à d'autres pays où il y a eu des développements d'alternatives (écoles mobiles, écoles des écoles chance...) comme au Niger, au Mali et en Guinée, au Burkina, il a été question de valorisation des offres d'éducation alternatives existantes afin que les acteurs (collectivités, communautés à la base, corps enseignant) puissent les intégrer dans les plans de développement éducatifs locaux.

⇒ Au niveau du dialogue politique et le partage d'expériences et des bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation

Les changements majeurs issus des actions de PADOE sont :

- ◆ Les ONG de mise en œuvre (CN EPT BF, CCEB...) sont aussi dynamiques qu'Aide et Action (concurrence avec Aide et Action sur des appels à projets) ;
- ◆ L'appropriation de la gestion de l'éducation par les collectivités locales ;
- ◆ La mobilisation de la communauté autour de l'éducation (éviter le paternalisme de système national) ;
- ◆ La concertation (fluidité) entre les services centraux et déconcentrés ;
- ◆ L'émergence d'une société civile très forte et très organisée ;
- ◆ La synergie entre les acteurs du secteur de l'éducation ;
- ◆ L'émergence d'un leadership féminin.

2.7.6. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE en Guinée

Les actions du PADOE ont permis d'améliorer la gouvernance locale et la capacité de gestion et de pilotage du système éducatif local. La Direction nationale de l'enseignement élémentaire (DNEE) se positionne sur le transfert des acquis des Projets d'Ecole vers de nouvelles zones et la Direction générale des statistiques, de la planification et du développement de l'éducation (DGSPDE) assure l'accompagnement de la mise en place des structures locales de pilotage de l'éducation. En matière d'inégalité d'accès à l'éducation, le taux net de scolarisation (TNS) au primaire a pratiquement stagné en milieu rural entre 2007 (48,3%) et 2012 (48,7%). En revanche, en milieu urbain, on note une nette progression grâce au PADOE, le taux passant de 81,6% à 86,5%.

Parmi les actions du PADOE, il y a la pédagogie active qui est une démarche mettant les apprenants au centre de la production de leur savoir. Elle répond au contexte de l'école Guinéenne avec ses effectifs important dans les salles de classes, ce qui rompt avec la pédagogie traditionnelle. Autour de la formation sur les pédagogies actives, le PADOE développe des partenariats avec les ENI notamment celle de Dubreka, les services de formation continue de quatre Directions préfectorales de l'éducation (Boké, Boffa, Coyah et Dubreka) et 21 écoles pilotes. Ces actions touchent 8 cadres des directions préfectorales en charge de la formation continue, 40 enseignants dont 16 femmes et environ 5000 élèves dont plus de 40% de filles. Une convention a été signée en 2013 avec le Centre International de Formation en

Pédagogie Active (CIPAC) pour les formations. Ces actions ont favorisé l'émergence des compétences locales en pédagogies actives dans les quatre directions préfectorales de l'éducation, les délégations scolaires de l'enseignement élémentaire ainsi que dans 21 établissements et la mise en place de cadre de concertation sur les pédagogies actives et Forum d'échanges pour les partenaires de l'éducation. *(La pédagogie active est bien appréciée et bien appliquée par tout dans les écoles prises en charge et aujourd'hui même certaines écoles extérieures à la charge d'Aide et Action utilisent cette pédagogie active. Trésorier de la Fédération Guinéenne des Parents et Amis de l'école).*

Il faut aussi noter que le PADOE, a permis l'élaboration d'un module sur l'intégration des savoirs locaux dans le curriculum de l'enseignement fondamental pour les exclus de l'école. Cette contribution importante à l'intégration des innovations pédagogiques et structurelles dans le système éducatif a été renforcée par un atelier sur l'intégration des savoirs locaux dans les curricula (2012) et la diffusion des résultats de l'étude sur des exclus. Enfin, il a été constaté que le PADOE a favorisé la forte mobilisation sociale autour des questions de l'éducation en Guinée.

2.7.7. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE au Mali

A travers la mise en œuvre du PADOE au Mali, les changements notables répertoriés en termes de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation sont : (i) Les communautés sont porteuses de PDTE (avec mobilisation des ressources pour sa réalisation par les parents d'élèves) pour l'évolution de leur école ; (ii) L'administration scolaire locale assure la gestion participative de l'école avec la communauté avec la mise en place des COGEP (composé des parents d'élèves et des enseignants) ; et (iii) Les ONG partenaires disposent des compétences nécessaires pour accompagner les communautés dans la mise en œuvre de leur PTDE. Par ailleurs, les actions PADOE ont entraîné :

- ◆ L'amélioration sensible du taux de scolarisation, du taux d'achèvement et une diminution du taux de redoublement dans l'ensemble au niveau des écoles bénéficiaires des interventions du PADOE ;
- ◆ Une meilleure rétention des enfants, surtout les filles à l'école ;
- ◆ La mise en place d'alternative éducative pour les enfants déscolarisés ou non scolarisés ;
- ◆ La scolarisation des populations marginalisées, notamment les enfants nomades pêcheurs, bozo, Tamasheq. PADOE a démontré qu'il est possible de promouvoir des écoles mobiles au Mali ;
- ◆ L'expérimentation de l'intégration des savoirs locaux dans l'enseignement ;
- ◆ Une nette amélioration des concertations entre structures de l'état, collectivités locales et société civile.

Aussi, une amélioration de la prise en charge des offres d'éducation alternative a été constatée. En effet, avec l'entremise des organisations locales de mise en œuvre des activités sur le terrain, les communautés locales ont joué un rôle déterminant dans l'orientation vers d'autres métiers pour les enfants ayant abandonné très tôt les classes. Il s'agit des métiers comme la couture, la coiffure, l'apprentissage des savoirs locaux, etc. beaucoup d'autres associations se sont acquises à cette cause et viennent souvent en appui aux ONG de mise en œuvre du PADOE afin de prendre en charge les enfants qui ont abandonné les cours.

2.7.8. Analyse sommaire des sentiers d'impacts du PADOE au Niger

Les analyses sommaires des actions de PADOE en matière des capacités de maîtrise d'ouvrage ont montré que : (i) les parents d'élèves contribuent à la gestion des établissements scolaires à travers les plans d'action issus des projets d'école et les CGDES ; (ii) les collectivités allouent de plus en plus de budget à l'éducation dans l'exécution de leur plan de développement communal et (iii) les collectivités exécutent au mieux qu'elles peuvent le budget destiné à l'éducation dans le PDC.

L'analyse de l'évolution du TBS au niveau national permet de constater des gains substantiels. En effet, avant la mise en œuvre de la première phase de PADOE, le principal indicateur, le taux brut de scolarisation (TBS) était de 49,8% (45,9% de TBS pour les filles) en 2002. En 2016, le TBS est passé à 76,2% au plan national (Tableau 3).

Tableau 3 : Evolution du TBS au Niger

Indicateurs	2002	2016	GAIN
Taux Brut d'Accès	49,8%	76,2%	26,4%
Taux Brut d'Accès des Filles	45,9%	70,2%	24,9%

Source : Annuaire statistique enseignement de base Niger (2017)

Cette évolution positive du taux d'accès à l'éducation est obtenue grâce aux énormes efforts consentis par l'Etat, des partenaires techniques et financiers, et des ONG nationales et internationales dont Aide et action International à travers PADOE.

Grâce au PADOE, des changements sont notés au niveau des populations qui sont autonomes dans le processus d'élaboration des projets écoles et des collectivités qui allouent un budget conséquent à l'éducation dans leur plan de développement communal. Il faut noter qu'un cadre de concertation est créé entre l'Etat, les collectivités, les organisations de la société civile, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves.

3e PARTIE : PRINCIPALES CONTRAINTES, LEÇONS APPRISSES, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

3.1. Principales contraintes et difficultés notées de la mise en œuvre du programme

La mission d'évaluation a observé certaines tendances critiques qui persistent malgré les actions du programme et interpellent la diligence post PADOE pour une durabilité effective des acquis. De façon générale, ces contraintes sont analysées par rapport à trois domaines :

Intégration des innovations promues dans les politiques éducatives nationales et les plans d'action locaux

On remarque :

- ◆ La fragilité politique avec les crises socio-politiques et les mouvements de grève dans le secteur éducatif dans les pays ;
- ◆ La non-coordination et intégration des nombreuses initiatives qui foisonnent dans le milieu scolaire ;
- ◆ Les insuffisances dans le respect des planifications d'activités portées par les services techniques centraux de l'éducation, pour d'une part des raisons de changement d'interlocuteurs et d'autre part de lourdeurs administratives ;
- ◆ L'insuffisance de synergies d'actions entre partenaires d'intervention rend difficile l'atteinte des objectifs à moindre coût et en temps record ;
- ◆ L'insuffisance de financement pour la prise en charge des initiatives éducatives ;
- ◆ Des insuffisances dans la dynamique sous régionale de retrouvailles et de rencontres de concertation au niveau de l'éducation pour un enrichissement mutuel d'un pays membre à un autre ;
- ◆ La faible stratégie de communication rendant peu visibles les innovations majeures ;
- ◆ Un suivi évaluation au niveau régional qui a pris du temps pour intégrer l'aspect gestion des connaissances.

Accès et de la qualité de l'éducation

Pour ce qui est de l'accès et de la qualité de l'éducation, la mise en œuvre du programme est confrontée à :

- ◆ L'insuffisance de moyens pour faire le suivi de la fréquentation scolaire et l'accès des filles à l'école ;
- ◆ La faible intégration des indicateurs d'amélioration des performances dans les plans d'action la qualité des résultats ;
- ◆ Une régulation insuffisante dans la gestion pédagogique tant au niveau des pratiques enseignantes que des résultats obtenus chez les élèves ;
- ◆ Des difficultés croissantes dans la gestion des personnels et en particulier dans les affectations aux écoles ;
- ◆ Un faible niveau de structuration des données notamment des données quantitatives ;
- ◆ Une mobilité du personnel enseignant ayant reçu la formation.

Renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation

- ◆ L'instabilité des acteurs après qu'ils aient bénéficié de nombreuses sessions de renforcement de capacités induit un éternel recommencement du renforcement de capacités des acteurs ;
- ◆ Faible capacité des communautés à mobiliser des ressources pour financer la mise en œuvre des projets d'école ;
- ◆ Les positions attentistes prédominent encore dans les comités d'acteurs mis en place de certains pays (Bénin, RCI) ;
- ◆ Le niveau d'inclusion dans les cadres d'acteurs reste aussi perfectible.

3.2. Leçons à tirer, modèles à capitaliser et défis à relever de la mise en œuvre du programme

3.2.1. Leçons à tirer de la mise en œuvre du PADOE

Plusieurs leçons sont à tirer de l'expérience de la mise œuvre des actions du PADOE à savoir :

- ◆ Leçon 1 : Des gouvernements scolaires installés dans les pays d'intervention du PADOE favorisent la promotion de la démocratie au sein des enfants en bas âges et leur participation à la gestion de l'école. Cette

initiative a amélioré le niveau de responsabilisation des apprenants dans les écoles et même à la maison ;

- ◆ **Leçon 2** : Une forte mobilisation des communautés autour de l'école pour renforcer la capacité des structures de gestion et de pilotage du système éducatif et le développement des formes alternatives éducatives développe davantage le sentiment de pouvoir participer à l'amélioration de l'éducation au plan local ;
- ◆ **Leçon 3** : La formation alternative qui permet la prise en charge des enfants déscolarisés ou non scolarisés. Cette éducation alternative est plus visible au Bénin, au Sénégal, au Togo, au Mali, au Burkina Faso ;
- ◆ **Leçon 4** : La promotion de la démocratie locale et la participation des populations locales à la gestion de l'école avec l'administration scolaire sont importants pour asseoir une éducation de qualité aux enfants ;
- ◆ **Leçon 5** : L'assurance de la continuité malgré la mobilité des acteurs : des dispositions doivent être prises constamment pour assurer le renforcement de capacités de nouveaux acteurs indispensables au développement de l'éducation à la base ;
- ◆ **Leçon 6** : Des actions de plaidoyers/lobbying sont menées par les ONG et OSC à l'endroit des dirigeants pour l'amélioration du système éducatif dans les pays à travers les renforcements de capacité des acteurs ;
- ◆ **Leçon 7** : La stratégie de faire faire à travers les Gouvernements scolaires et les projets d'école doivent être intégrés au programme national de l'éducation de chaque pays pour sa mise en échelle ;
- ◆ **Leçon 8** : Le programme a favorisé l'éveil des enfants, mais a également semé l'esprit d'entraide scolaire au sein des apprenants issus des familles les plus démunies ou non. Il a été un atout majeur pour le maintien des enfants à l'école et pour l'amélioration de la qualité du système éducatif.

3.2.2. Modèles à capitaliser

Certaines pratiques sont à capitaliser et à documenter pour la pérennisation des acquis du programme. Il s'agit :

◆ Des gouvernements scolaires :

L'installation des gouvernements scolaires est un moyen de concrétisation des valeurs prônées par l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Les gouvernements d'enfants favorisent dans les pays d'intervention la promotion de la démocratie au sein des enfants en bas âges et leur permettent de se familiariser aux institutions de la république, de saisir les notions telles que séparation de pouvoir, partage de responsabilités. L'appartenance des enfants au gouvernement scolaire a contribué à accroître leur esprit d'initiative. Les élèves apprennent à gérer plusieurs opinions dans un contexte de groupe, à se fixer des objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, à développer des capacités en communication orale publique et des compétences organisationnelles. Ainsi, les élèves ont pris conscience de la nécessité de prendre des dispositions en vue d'assurer la sécurité et la propreté de leur environnement. Les activités du gouvernement scolaires ont inculqué chez les élèves la notion de responsabilité dans l'amélioration de leur cadre d'apprentissage.

◆ De l'alternative éducative :

Une alternative éducative est un dispositif d'éducation différent du modèle classique d'école qui permet de prendre en charge les enfants issues de familles marginalisées pour des raisons d'ordre économique (pauvreté), géographique (enclavement, éloignement, isolement), idéologique (conception différente de l'éducation et des orientations de l'école publique), physique ou physiologique (handicaps, ...). Elle offre la possibilité d'adapter l'éducation aux conditions économiques, sociales, idéologiques pour accueillir et délivrer une éducation de base ou une formation qualifiante aux enfants et jeunes hors du système éducatif formel. Le Programme a contribué à rendre les ministères de certains pays plus sensibles à la thématique en intégrant des alternatives éducatives dans leurs politiques et leurs stratégies de développement du secteur.

◆ Des projets d'écoles :

Le projet d'école est un instrument de diagnostic et d'analyse des besoins éducatifs en vue de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets adaptés aux contextes et aux problématiques locales. Il permet la diversification des stratégies et techniques d'enseignement / apprentissage qui favorise la participation des apprenants et la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques. L'amélioration des résultats de tous les élèves est la priorité centrale du projet d'école, et de l'école en général. Les différentes étapes d'élaboration des PE sont (i) la mobilisation sociale, (ii)

Analyser la situation initiale de l'école/ Formuler des intentions, (iii) Retenir des axes prioritaires de développement de l'école, (iv) choisir les actions à mettre en œuvre, (v) Elaborer et planifier chacune des actions retenues, (vi) Organiser le suivi du Projet d'Ecole et Evaluer le PE. L'élaboration du projet d'école permet d'améliorer les curricula d'apprentissage et d'en faire une démarche dynamique (valorisation des savoirs et pratiques endogènes). La participation communautaire améliore les résultats scolaires et la résolution des problèmes qui entravent son développement.

◆ Des actions de plaidoyers/lobbying :

Les plaidoyers/ lobbying sont menées par les ONG et OSC à l'endroit des dirigeants pour l'amélioration du système éducatif dans les pays pour favoriser l'intégration des innovations de PADOE dans les politiques stratégiques du secteur éducatif et leur mise à l'échelle.

3.2.3. Défis à relever

Quelques défis restent à relever pour rendre les acteurs bénéficiaires autonomes dans leurs actions :

- ◆ Les collectivités territoriales dans un contexte d'acte de la décentralisation sont amenées à assurer le plein exercice de ce pouvoir de prise en main effective du développement du secteur de l'éducation et de la formation par la maîtrise d'ouvrage, la mobilisation de ressources conséquentes et le plaidoyer pour les changements de comportements des communautés sur les freins à une bonne éducation ;
- ◆ La fragilité politique avec les crises socio-politiques et les mouvements de grève dans le secteur éducatif dans les pays ;
- ◆ L'insuffisance de concertation amont pour un meilleur respect des prérequis pour assurer un bon développement des offres éducatives alternatives ;
- ◆ L'insuffisance de synergies d'actions entre partenaires d'intervention rendant difficile l'atteinte des objectifs à moindre coût et en temps record ;
- ◆ L'insuffisance de financement pour la prise en charge des initiatives éducatives ;
- ◆ L'Inexistence d'une dynamique sous régionale de retrouvailles et de rencontre de concertation au niveau de l'éducation pour un enrichissement mutuel d'un pays membre à un autre ;
- ◆ La faible stratégie de communication rendant peu visibles les innovations majeures ;
- ◆ Un suivi évaluation au niveau régional qui a pris du temps pour intégrer l'aspect gestion des connaissances ;
- ◆ La poursuite de la mobilisation des ressources pour assurer le financement des projets d'école élaborés. En effet, le montage de PADOE est fait tel que la partie financement des projets d'école par exemple que le programme a appuyé à élaborer revient à certains pays bénéficiaires. Et compte tenue de la situation financière de certains pays, la plupart des projets d'école n'ont pas eu de financement (cas du Niger) ;
- ◆ La pérennisation des activités réalisées par PADOE. En effet, l'Etat, les collectivités territoriales des communes d'intervention et les ONG/OSC doivent contribuer à pérenniser toutes les actions réalisées par PADOE ;
- ◆ La poursuite du renforcement de capacités des collectivités en matière de maîtrise d'ouvrage.

3.3. Recommandations générales de l'évaluation

A la suite de l'analyse des résultats atteints, il ressort la nécessité, pour la fin du PADOE 3 et éventuellement une phase postérieure les recommandations suivantes :

A l'endroit des acteurs institutionnels et décideurs politiques

- ◆ Institutionnaliser et poursuivre des projets d'écoles / Gouvernement Scolaire ;
- ◆ Systématiser la concertation entre les techniciens de la décentralisation, les animateurs de AEAI, les partenaires de mises en œuvre et les bénéficiaires ;

- ◆ Promouvoir le financement local / national du projet à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme ;
- ◆ Installer un cadre de dialogue entre les acteurs des pays membres.

A l'endroit de l'ONG Aide et Action Internationale

- ◆ Renforcer davantage les compétences des comités d'acteurs, OSC et ONG en lobbying et plaidoyer pour l'intégration par les collectivités de ligne(s) budgétaire(s) relative(s) à l'éducation et en particulier pour soutenir les innovations de PADOE ;
- ◆ Tenir compte davantage des spécificités de chaque pays dans les objectifs et activités à formuler ;
- ◆ Renforcer la visibilité des actions spécifiques PADOE de l'ONG AIDE ET ACTION INTERNATIONALE au niveau de chaque pays ;
- ◆ Poursuivre les initiatives d'associations des gouvernements Scolaires dans l'élaboration et la mise en œuvre des Projets Ecoles ;
- ◆ Mettre en place des mécanismes incitatifs non financièrement rémunérant de motivation des encadreurs (prix, attestations de bon encadreur, autres distinction honorifique).

A l'endroit des équipes de coordination du PADOE au niveau pays et régional

- ◆ Mettre l'accent sur l'identification, la consolidation et la valorisation des acquis de PADOE
- ◆ Eviter l'uniformisation des actions et des ressources (par pays, par zone ou par école) qui n'intègre pas les réalités et réduit l'efficacité des actions ;
- ◆ Améliorer le suivi opérationnel et en assurer le feedback aux partenaires pour la résolution progressive des contraintes ;
- ◆ Mise à l'échelle du Programme en augmentant le nombre de Collectivités locales et le nombre d'écoles d'intervention ;
- ◆ Accompagner les collectivités territoriales à la mobilisation et à la diversification des ressources allouées à l'éducation et documenter l'approche mobilisation des ressources financières des Collectivités Locales (CL)
- ◆ Renforcer les capacités des ONG locales au plaidoyer et la gestion de crise dans le secteur de l'éducation ;
- ◆ Intégrer davantage la mobilité des acteurs de l'école (élus, enseignants et administration) qui est une réalité ayant réduit l'efficacité dans la mise en œuvre des plans de travail.

A l'endroit des partenaires de mise en œuvre (acteurs communautaires, ONG, OSC)

- ◆ Stimuler une concurrence saine entre collectivités et comités d'acteurs par l'attribution annuelle de primes et de prix aux plus performants ;
- ◆ Continuer à construire et à constituer une source de propositions par des actions de plaidoyer (basées sur des statistiques et des innovations éprouvées) entre le niveau central et celui local pour un réel transfert des compétences et des ressources ;
- ◆ Renforcer la reddition de compte le long de la chaîne des intervenants partenaires du PADOE (ONG/OSC, Communautés, acteurs institutionnels, les acteurs scolaires, etc.) aux acteurs institutionnels intervenant dans le secteur éducatif afin d'être informé des dynamiques du programme.

A l'endroit des bénéficiaires

- ◆ Poursuivre les actions de plaidoyer collectif auprès des institutions locales pour la prise en compte de l'éducation dans les budgets annuels ;
- ◆ Préserver les acquis de PADOE pour le bon fonctionnement des écoles ;
- ◆ Rechercher des financements pour les projets écoles ;
- ◆ Susciter les contributions financières des mairies.

3.4. Conclusion

Le Programme d'Amélioration et de Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest réalisé sur trois (03) phases distinctes mais complémentaires, a intervenu dans 83 collectivités territoriales et a touché en somme huit (8)

pays repartis essentiellement dans la région ouest africaine. La stratégie d'intervention du programme a adopté une approche participative, multipartite et de faire-faire et, de ce fait, a mobilisé et fortement impliqué les acteurs locaux que sont les ONG locales, les organisations de la société civile, les parents d'élèves, les autorités locales, etc. mais aussi le pouvoir central.

Se fondant sur les diagnostics, les insuffisances relevées sur le plan éducatif et du niveau de décentralisation de chaque pays, le PADOE a déployé des actions et initiatives innovantes visant l'amélioration de l'offre éducative au niveau local. Ces actions aux nombres desquelles nous pouvons citer les gouvernements d'enfants, les projets écoles, le développement des offres éducatives alternatives, la mise en place des comités locaux de gestion de l'éducation et de plaidoyer, le renforcement et le transfert des compétences aux acteurs locaux ont véritablement contribué à une mobilisation des acteurs locaux autour des enjeux relatifs à l'éducation et déclencher une dynamique locale élargie sur la prise en charge et le développement de l'éducation à la base.

Aujourd'hui, contrairement à la situation avant programme, les questions éducatives et de l'amélioration des offres éducatives sont devenues une préoccupation commune des acteurs à la base parce qu'étant sensibilisés sur leurs rôles et responsabilités et renforcés en termes de capacités d'actions. Ainsi, même si la mise à l'échelle des actions menées reste un défi majeur à relever, la gestion de l'éducation fait dorénavant l'objet d'une participation accrue des acteurs locaux et bénéficie davantage d'attention de la part des pouvoirs centraux conscients de l'importance de l'éducation dans le développement de leurs pays respectifs et de la région.

Au terme des investigations, on peut retenir que la mise en œuvre du PADOE :

- ❖ a induit cinq principaux changements : (i) capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation ; elle se traduit par une implication accrue des collectivités territoriales, des unités locales de gestion des écoles et même des parents d'élèves à toutes les étapes de la gestion des affaires scolaires au niveau local depuis la conception des projets d'écoles jusqu'à leur mise en œuvre en passant par la mobilisation des ressources et le suivi ; (ii) accès et qualité de l'éducation à travers principalement l'amélioration des Taux Brut de Scolarisation (TBS) notée au niveau de tous les pays d'intervention de PADOE et de la majorité des zones d'intervention de PADOE au niveau de chaque pays ; globalement le TBS moyen au niveau de l'ensemble des pays d'intervention de PADOE sauf la Côte d'Ivoire est passé de 78,9% en 2005 à 97,1% en 2017 due aussi bien aux actions de PADOE que de l'ensemble des acteurs qui interviennent au niveau du secteur de l'éducation dans les pays concernés (iii) renforcement des capacités des comités d'acteurs et de leur institutionnalisation à travers l'utilisation de l'approche participative, la promotion de la gestion décentralisée de l'éducation, la structuration et l'organisation des comités locaux en charge de la gestion des écoles ; (iv) prise en charge des offres d'éducation alternatives à travers la promotion au niveau de tous les pays d'intervention de la notion des offres éducatives alternatives par la conduite des études pays de caractérisation des offres et par la mobilisation des acteurs au niveau stratégique aux fins d'accorder une place de choix aux offres éducatives alternatives dans les politiques nationales dans le secteur de l'éducation et (v) dialogue politique et partage d'expériences et des bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation à travers des visites d'échange, l'élaboration et le partage des documents de capitalisation.
- ❖ a révélé un niveau d'engagement assez remarquable de tous les acteurs concernés dans la mise en œuvre des actions planifiées pour faire de l'éducation dans les pays d'intervention un tremplin dans lequel tout le monde est impliqué pour une amélioration effective de sa qualité ;
- ❖ a capitalisé de nombreux acquis certes, mais pas encore des exploits car encore assez fragiles dans un environnement en proie à de nombreuses dynamiques transnationales. Il est nécessaire de travailler pour une consolidation des acquis ;
- ❖ s'est engagé davantage dans la capitalisation, la consolidation et la mise à l'échelle des acquis en vue d'une transformation réelle des initiatives en cours et en des changements positifs durables.

Afin de consolider et de rendre durable les résultats et changements positifs notés, de nombreuses recommandations ont été formulées à l'endroit des acteurs institutionnels au niveau des pays d'intervention, de l'équipe de coordination de la mise en œuvre du programme au niveau régional et des pays, des partenaires de mise en œuvre du programme et des bénéficiaires.

ANNEXES

Annexe 1 : Rapports d'évaluation dans les différents pays d'intervention du PADOE



Rapport_Pays_Béni
n



Rapport_pays_Burki
na-Faso



Rapport_Pays_Guin
ée



Rapport_Pays_Mali



Rapport_pays_Nige
r



Rapport_pays_RCI



Rapport_pays_Séné
gal



Rapport_pays_Togo

Annexe 2 : Termes de Références (TdR) de la mission

1. Les acteurs et l'intervention

1.1. Bref rappel historique du programme

En janvier 2005, Aide et Action a lancé la phase pilote du Programme Amélioration et diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest en partenariat avec le MAE France et les ministères de l'éducation du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et du Togo.

Cette phase pilote ayant permis, d'une part, de confirmer la pertinence du programme et la cohérence de ses axes avec les enjeux éducatifs d'alors des pays concernés, et d'autre part, de valider les grandes orientations poursuivies par Aide et Action, la phase 1 du programme a été mise en œuvre dans 7 pays ciblés à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo sous le nom de Convention programme pour une durée de deux (2) ans (2006-2008). Cette phase visait comme objectifs principaux à savoir :

- 1) Renforcer les capacités des élus et acteurs locaux dans la gestion de l'éducation ;
- 2) Améliorer les capacités de gestion et de pilotage du système éducatif au niveau local ;
- 3) Promouvoir la diversification de l'offre éducative.

Cette phase a permis de toucher 16 528 personnes, d'élaborer 117 plans de développement de l'éducation, 60 plans d'action villageois et 334 projets d'écoles et projets communautaires, de réhabiliter 8 écoles, de mettre en place 52 centres fonctionnels d'alphabétisation, 20 écoles passerelles et 23 centres d'éveil de la petite enfance.

Ces résultats ont contribué à l'émergence et au renforcement d'une mobilisation sociale autour de l'éducation traduite par la collaboration entre groupes et individus aux intérêts divergents, la mise en place de réseaux actifs en éducation et l'appropriation de la gestion locale de l'éducation par les communautés. Ainsi, l'évaluation finale de la convention a constaté une « nouvelle visibilité et valeur que l'éducation a acquise dans les zones d'intervention » et sa perception comme un droit et une question relevant de la responsabilité de la communauté.

La mobilisation sociale a aussi engendré des effets indirects, notamment l'augmentation des taux de scolarisation, l'amélioration du maintien et des résultats des filles à l'école, et une demande croissante de qualité de l'enseignement.

Tout en restant dans les 7 pays, la seconde phase prolongeant les acquis de la première a été bâtie autour des options suivantes :

- Réduction de l'envergure du programme en se concentrant sur 100 Collectivités locales dont 20 nouvelles, 170 comités d'acteurs ;
- Mise en œuvre de stratégies visant l'autonomisation des Collectivités locales et des comités d'acteurs notamment par un appui /accompagnement dans la mobilisation des ressources et en plaidoyer et négociation pour le financement des plans locaux d'éducation et des projets d'école ;
- Mise en œuvre de stratégies visant le renforcement de la société civile dans le contrôle citoyen et l'influence pour le renforcement de la décentralisation/déconcentration de l'éducation ;
- Renforcement des activités visant l'amélioration de la qualité de l'éducation : évaluation participative des apprentissages, projet d'école, encadrement de proximité des enseignants ;
- Capitalisation des bonnes pratiques : projet d'école, mobilisation sociale, gouvernements scolaires, intégration des savoirs locaux dans les apprentissages ;
- Conduite d'un plaidoyer ;
- Renforcement des activités de suivi et d'échanges transnationaux.

L'évaluation externe finale de la phase 2 a pointé d'importants résultats parmi lesquels il convient de noter au plan quantitatif 99 collectivités locales dont 20 non touchées par la phase 1, 29 inspections de l'éducation 1933 écoles pour 326 024 élèves, 11445 enseignants, 3800 jeunes des modèles d'éducation non formelle. Les actions de renforcement des capacités ont intéressé 4946 membres de 354 comités d'acteurs dont 23 associations nationales et 452 Gouvernements scolaires. Ces acteurs ont élaboré et/ou démarré la mise en œuvre de 54 plans locaux de développement de l'éducation et de 378 projets d'écoles. En outre, pour le renforcement de la société civile, 7 observatoires de l'éducation de base, un réseau régional des acteurs de la décentralisation/déconcentration de l'éducation avec des démembrements dans les 7 pays ont été renforcés ou mis en place.

Au plan qualitatif, sur chacune des thématiques du programme des résultats importants ont été atteints :

Concernant la gouvernance locale participative de l'éducation (décentralisation/ déconcentration, participation des communautés, des parents et des élèves) parmi les impacts de l'action les plus significatifs l'on note l'émergence et le développement d'une véritable expertise des acteurs locaux en matière d'éducation : amélioration des modes de gestion administrative et pédagogique des écoles et des apprentissages, contrôle citoyen des questions de l'éducation.

En outre, le programme a contribué à la promotion de 23 associations et ONG locales afin qu'elles puissent mieux faire le travail d'appui aux communautés de base et disposer de plus de compétences pour la pérennisation des acquis.

Des compétences et des outils de gestion sont disponibles, les missions sont plus clairement définies, les rôles et responsabilités mieux compris. Dans chaque pays, le réseau national d'acteurs de la décentralisation / déconcentration de l'éducation mis en place a une bonne information de la situation de la décentralisation / déconcentration et s'est doté d'un plan d'action pour la poursuite du plaidoyer pour faire avancer le processus en cours.

Les collectivités locales et les différents comités d'acteurs ont acquis un niveau d'organisation et de compétences qui peuvent servir de leviers pour améliorer notablement la qualité de l'éducation.

La phase 3 de la Convention programme vise à conforter les acquis et corriger les faiblesses des phases précédentes et particulièrement de la phase 2 ci-dessus mentionnées, en ciblant :

- ⇒ L'autonomisation des collectivités locales dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage de l'éducation et la pérennisation des dynamiques de promotion de la qualité de l'éducation par les acteurs locaux,
- ⇒ Le renforcement des processus de décentralisation afin qu'une gouvernance locale participative de l'éducation devienne une réalité tangible des systèmes éducatifs ;
- ⇒ L'internalisation des alternatives éducatives les plus pertinentes dans les pays qui s'y engagent
- ⇒ Le renforcement du rôle de la société civile et de la synergie des acteurs de la sous-région dans une perspective d'intégration sous régionale.

En somme, il s'agit de valoriser l'ensemble des bonnes pratiques et dynamiques mises en place au cours des phases antérieures pour d'une part nourrir les processus de décentralisation / déconcentration en cours dans les pays et d'autre part en faire un levier essentiel de promotion de la qualité de l'éducation.

Dans ce sens, le suivi évaluation capitalisation, le renforcement du rôle de la société civile pour induire des changements sociaux durables seront des axes stratégiques à prioriser.

1.2. L'intervention du commanditaire

o Objectifs de l'intervention

Objectif global : Améliorer l'offre éducative par le renforcement des capacités des structures de gestion et de pilotage du système éducatif ainsi que par le développement des formes alternatives d'éducation.

Objectif Spécifique : Renforcer de façon durable les dynamiques de gestion et de pilotage du système éducatif local enclenchées pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous dans 83 collectivités locales en Afrique de l'Ouest.

Sous Objectifs Spécifiques/SOS : (1) Accroître les capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans 83 collectivités locales en Afrique de l'Ouest, (2) Améliorer la prise en charge des offres d'éducation alternative dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest et (3) Améliorer le dialogue politique et le partage d'expériences et de bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation en Afrique de l'Ouest.

Activités

Objectif 1 : Accroître les capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans 83 collectivités locales en Afrique de l'Ouest

- Activité 1.1.1 : Organiser 04 rencontres nationales (Togo, Niger, Sénégal et Guinée) de revue des pratiques sur les projets d'école
- Activité 1.1.2 : Organiser une rencontre régionale de partage sur le projet d'école
- Activité 1.1.3 : Apporter des appuis techniques à 04 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali), pour la mise en place d'un cadre institutionnel de promotion des projets d'école / plans de développement de

l'école

- Activité 1.1.4 : Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de 478 projets d'école
- Activité 1.1.5: Appuyer la mise en place des Gouvernements Scolaires dans les écoles 83 collectivités
- Objectif 2 : Améliorer la prise en charge des offres d'éducation alternative dans 13 communes au Bénin
- Activité 2.1.1 : Formaliser, partager et diffuser les bonnes pratiques identifiées en matière d'alternatives éducatives (production de documents de référence)
- Activité 2.1.2 : Appuyer les pays à élaborer et mettre en œuvre un cadre de référence et des stratégies d'intégration des alternatives éducatives (réunions, ateliers de production, mobilisation de personnes ressources, mission de suivi, ateliers de partage, revue d'expériences, ...)
- Activité 2.2.1: Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de soutien aux initiatives d'éducation alternative (mobilisation personnes ressources, réunions) dans les pays ciblés
- Activités 2. 2.2 : Soutenir le plaidoyer des OSC et des Collectivités locales pour le soutien aux alternatives éducatives dans les 5 pays
- Activités 2. 2.3 : Apporter des appuis techniques à 55 collectivités locales pour l'intégration et le soutien aux alternatives éducatives dans le cadre des plans locaux d'éducation
- Activités 2. 2.4 : Appuyer la formation des enseignants des écoles alternatives (formation, encadrement pédagogique de proximité...) au Mali, au Niger et au Togo
- Activités 2. 2.5 : Apporter des appuis à l'acquisition de matériel didactique spécifique au Mali, au Niger et au Togo
- Activités 2. 2.6 : Organiser le suivi encadrement des enseignants et l'évaluation des apprentissages (élaboration et mise en œuvre d'un dispositif de suivi) au Mali, au Niger et au Togo
- Activités 2. 2.7 : Appuyer la mobilisation des communautés et des collectivités locales pour le soutien aux alternatives éducatives (information, sensibilisation, organisation et animation) au Mali, au Niger et au Togo
- Activités 2. 2.8 : Documenter / formaliser l'expérience des centres d'éducation non formelle pour les 9-15 ans au Togo
- Activités 2. 2.9 : Soutenir l'adoption d'un statut pour CIFA au Bénin
- Activités 2. 2.10 : Organiser le plaidoyer auprès du « Conseil National de l'Education » du Bénin (conception argumentaire et supports, plan de communication...)
- Activités 2. 2.11 : Appuyer le Comité Intercommunal de Concertation (CIC) du Bénin pour la mobilisation de partenaires et de ressources (formation, mise en relation, recherche de partenariats.)
- Activités 2. 2.12 : Apporter un appui institutionnel au CIFA du Bénin pour l'amélioration des conditions d'apprentissage
- Activités 2. 2.13 : Documenter, modéliser et diffuser les résultats de l'expérience d'amélioration des daara (écoles coraniques traditionnelles combinant l'éducation religieuse à d'autres formes et contenus d'apprentissage) engagée dans le cadre d'ADOE2 au Sénégal
- Activités 2. 2.14 : Soutenir le plaidoyer pour l'adoption du modèle daara par l'Etat au Sénégal
- Activités 2. 2.15 : Apporter des appuis à l'acquisition de matériel didactique spécifique dans les daara au Sénégal

Objectif 3 : Améliorer le dialogue politique et le partage d'expériences et de bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation en Afrique de l'Ouest

- Activité 3.1.1: Apporter un appui à l'actualisation et la mise en œuvre des plans d'actions des coalitions EPT, des observatoires et du ROADDE
- Activité 3.1.2: Soutenir la mise en place des observatoires nationaux de l'éducation dans 6 pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo)
- Activité 3.1.3: Soutenir les activités de plaidoyer des coalitions nationales et des réseaux dont le ROADDE (campagnes mondiales sur l'éducation, post 2015...)
- Activité 3.1.4: Organiser le bilan des actions d'influence conduites la société civile (analyse participative des forces, faiblesses, impacts et analyse des perspectives)
- Activité 3.2.1: Appuyer la production de documents sur les expériences pratiques des pays en matière de projets d'école, comités de gestion scolaires, financement local de l'éducation, pédagogies actives...
- Activité 3.2.2: Soutenir l'organisation de 2 rencontres régionales annuelles de partage en matière de gestion décentralisée de l'éducation, d'alternatives éducatives et de qualité de l'éducation (avec invitation du Cameroun)
- Activité 3.2.3: Appuyer l'organisation de rencontres et visites d'échanges inter-pays sur la gestion locale participative de l'éducation, le projet d'école et/ou les alternatives éducatives (Bénin-Togo, Mali-Burkina

- Faso-Niger, Sénégal-Guinée, Côte d'Ivoire-Mali-Burkina Faso)
- Activité 3.2.4: Appuyer la diffusion des expériences du Programme dans d'autres pays (Cameroun et Tchad)
- Activité 3.2.5 : Participer à la Triennale de l'ADEA
- Activité 3.2.6 : Participer à des rencontres dédiées à l'Agenda Post 2015
- Activité 3.2.7 : Participer au Forum International de l'Education organisée par Aide et Action à Rabat (2015)
- o Acteurs impliqués

Le projet cible les enseignants, élèves et membres des communautés éducatives (APE, associations locales) de 478 écoles de 83 communes ainsi que les responsables nationaux de l'éducation des zones d'intervention. Il touchera environ 63 000 élèves et 2 300 enseignants comme cibles directes.

Ö Pilotage

En s'appuyant sur l'expérience de la phase 2, la Convention Programme est mise en œuvre à travers une organisation globale reposant sur un dispositif de pilotage opérationnel et un dispositif de pilotage stratégique.

9 Dispositif de pilotage opérationnel

L'équipe dédiée pour la gestion opérationnelle de la Convention programme est rattachée à la Direction régionale Afrique. Au niveau régional, l'équipe est composée d'un coordonnateur régional, chef de projet, d'un assistant technique chargé du suivi évaluation, d'un gestionnaire/comptable et d'un secrétaire caissier. Elle bénéficie de l'appui technique de cadres régionaux (Responsable Financier, Coordinateur des Opérations, Responsable Recherche et capitalisation, Responsable Ressources Humaines.).

Au niveau de chaque pays, la direction pays d'Aide et Action assure la responsabilité de la bonne exécution des objectifs du programme dans le pays. Les aspects opérationnels et techniques sont assurés par un Assistant Technique qui s'appuie au niveau terrain sur les ONG/associations partenaires qui assurent le suivi de proximité auprès des communes.

9 Dispositif de pilotage stratégique

Aux différents niveaux, des instances de concertation (Comité de Concertation Permanent et Comité de Concertation et de Suivi), d'orientation stratégique (Comité Régional d'Orientation et de Suivi) sont prévus pour veiller à la cohérence et suivre la mise en œuvre du programme.

- Au niveau local (communes et départements d'intervention)

Pour assurer une coordination locale de l'intervention du Programme, le projet s'appuie sur les dispositifs de coordination et de concertation existants au niveau des collectivités et/ou des administrations locales telles que les sessions des Conseil Communaux ou les cadres de concertation départementaux. A l'occasion de la tenue des rencontres de ces instances de concertations locales, les plans d'actions locaux, les bilans de mise en œuvre du programme, les évaluations seront partagées, discutés et validées.

- Au niveau national

Il est mis en place au niveau de chaque pays un cadre de concertation et de suivi (CCS) qui assure la veille sur la mise en œuvre du projet avec une forte implication de l'Etat.

Par ailleurs des espaces d'échanges et de plaidoyer comme les cadres de concertation des intervenants du secteur de l'éducation dans chaque pays, au sein desquels siègent le plus souvent l'AFD et Aide et Action, sont mis à profit pour partager les acquis et les difficultés du programme. Ce cadre sert aussi de levier pour valoriser les acquis du programme et mobiliser d'autres partenaires institutionnels et financiers autour de la Convention de Programme.

- Au niveau régional et international

Aide et Action dispose en son sein d'un Comité Régional de Direction pour ses besoins de coordination interne. Cette instance est chargée du suivi stratégique et de l'orientation de son action au plan régional. Pour le suivi stratégique et opérationnel de l'exécution des projets, cette instance s'appuie sur la coordination des opérations qui appuie l'équipe du projet dans l'élaboration, l'arbitrage et la proposition finale des rapports, plans d'actions et budgets. C'est également un cadre d'échanges relatifs à la validation des études et capitalisation et des échanges relatifs aux stratégies et choix opérationnels du programme.

9 Dispositif de suivi évaluation

Le point de départ du suivi évaluation de la Convention Programme est constitué par les repères ci- après :

- le rapport d'évaluation externe de la phase 2 de la convention programme
- le rapport final de la phase 2 produit par la coordination du Programme
- le cadre opérationnel du dispositif de suivi évaluation mis en place avec l'appui F3E et du CIEDEL et actualisé au démarrage de la phase 3.

La particularité de l'approche du suivi évaluation de cette phase est d'une part son caractère pratique et opérationnel et son recentrage sur les mesures d'impact : il s'agit de mettre en œuvre la démarche, les outils et le cadre conçu au cours de la phase 2 en insistant sur le réinvestissement des produits du suivi et de l'évaluation dans la mise en œuvre des activités. Par ailleurs, la phase couronne le déploiement du Programme sur près d'une décennie de réalisation des objectifs poursuivis par le programme. Elle devra de ce fait permettre de mettre en exergue les changements produits.

Ainsi aux différents niveaux (école/commune, pays et région) les activités de suivi évaluation sont développées pour répondre à ce double objectif qui est d'une part d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficiente des activités et d'autre part d'en vérifier les impacts immédiats et cumulatifs.

Au niveau école/commune : la mise en œuvre et le suivi opérationnels sont assurés par les structures locales (Comités communaux de l'éducation, les structures de gestion participative de l'école, les associations, les responsables des services centraux et les inspections de l'éducation). Les plans d'action font l'objet d'une négociation et d'une validation par les Ministères et leurs services déconcentrés, en concertation avec les collectivités locales. Une situation de référence a été établie au démarrage du programme et sert de base à l'analyse des indicateurs des principaux résultats / impacts collectés périodiquement.

Au niveau national, le suivi évaluation vise les actions transversales touchant particulièrement l'impact du programme sur les politiques de décentralisation de l'éducation, les composantes des politiques éducatives adressées par le projet (instruments de pilotage de la qualité, alternatives éducatives...).

Au niveau régional les effets de l'action transnationale sont recherchés, notamment à travers les retombées des échanges inter pays et les mesures institutionnelles partagées et adoptées à l'échelle supra pays.

Basé sur les principes de responsabilisation (approche participative) et de redevabilité aux différents niveaux, le plan de suivi évaluation intègre le renforcement des capacités des équipes d'Aide et Action et l'appropriation des bases de la culture et des outils d'évaluation pour les acteurs locaux. Le plan prévoit une revue annuelle et une évaluation finale externe (évaluation d'impact, objet des présents termes de référence).

Sur le plan financier, des rapports sont produits conformément aux procédures et outils définis par la convention de financement. Un audit annuel des comptes du programme est réalisé selon les procédures retenues d'un commun accord.

La présente évaluation fait partie intégrante de ce dispositif. Elle intervient à la fin de la convention programme et permettra d'apprécier le niveau global d'atteinte des objectifs de la convention programme. Elle s'intéresse aux résultats globaux et finaux alors que le dispositif répond aux besoins de suivi quotidien de la mise en œuvre de la convention.

9 Activités, budget, antécédents en matière d'évaluation et/ou de suivi-évaluation.

Comme annoncé plus haut, la convention a connu deux phases précédentes qui ont connu des évaluations successives avec l'appui du F3E.

1.3. Le processus de changement objet de l'étude

L'étude d'impact se penchera sur certains aspects de l'offre du projet notamment les processus de mise en place des innovations et leur adoption par les acteurs locaux et institutionnels. Elle couvrira donc l'espace communal, le niveau national et le niveau régional. Les champs thématiques prioritaires de l'étude sont : les alternatives éducatives, la gestion locale de l'éducation et le degré d'institutionnalisation des acquis de la convention programme. Accessoirement, l'étude pourrait explorer les domaines suivants : le rôle des acteurs de la société civile dans la diffusion des acquis de la convention programme.

1.4. Les acteurs impliqués dans le processus de changement

Ö Les principaux acteurs porteurs de ce processus,

Le Programme cible dans les 08 pays les élus locaux de 83 collectivités locales, les responsables des structures déconcentrées de l'éducation de leurs circonscriptions scolaires, les enseignants, les élèves, les membres des communautés éducatives (APE, associations locales) de 478 écoles ainsi que les responsables nationaux de l'éducation des zones d'intervention. Il touchera environ 63 000 élèves et 2 300 enseignants comme cibles directes.

Les cibles indirectes sont constituées :

- 9 Des élus locaux des 83 collectivités,
- 9 Des membres des 191 comités d'acteurs et des 24 ONG/associations partenaires et 28 réseaux et coalitions d'acteurs
- 9 des responsables des structures déconcentrées de l'éducation et leurs circonscriptions scolaires
- 9 Les responsables nationaux de l'éducation des pays d'intervention.

Les collectivités locales dont 16 nouvelles (08 en Côte d'Ivoire) sont choisies en accord avec les ministères selon les critères suivants :

- 9 dynamismes des acteurs de la commune dans la mise en œuvre du PADOE 1 et 2 ;
- 9 communes à faibles taux de scolarisation et d'achèvement du primaire en remplacement d'anciennes communes ;
- 9 nécessités de continuité/consolidation des actions des phases antérieures ;
- 9 communes développant et/ou ayant initiées des actions en faveur de la promotion des alternatives éducatives ;
- 9 communes situées dans une zone périurbaine ou rurale défavorisées
- 9 proximité et possibilité de collaboration avec une commune expérimentée

2. L'étude

2.1. Pourquoi cette étude ?

Ö Origine et enjeux de l'étude

Cette étude fait suite à la mise en œuvre d'un programme depuis une dizaine d'années. Aide et Action avec le soutien de l'AFD souhaite ainsi identifier et documenter les changements induits non seulement au niveau des bénéficiaires de l'intervention mais aussi au niveau des démarches d'accompagnement qui ont permis d'induire ces changements. Prioritairement l'enjeu majeur de l'étude est d'apprécier après tant d'années de mise en œuvre le degré d'appropriation des acquis par les parties prenantes (communautés, élus locaux et Etat) et ensuite la pertinence du choix de Aide et Action et de l'AFD de s'engager dans ce processus et d'en tirer les leçons pour d'éventuels réinvestissements.

Ö Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est de mesurer l'impact de l'intervention sur les politiques éducatives nationales et les stratégies et démarches de gestion et de pilotage des systèmes éducatifs au niveau local. L'étude devra permettre également de documenter les démarches et les processus qui ont contribué à ces impacts. Autrement dit au-delà des impacts obtenus, l'étude s'intéressera à la description des démarches stratégiques et opérationnelles qui ont conduit à l'atteinte des résultats et des impacts constatés.

Ö Utilisation des résultats de l'étude

Les résultats de l'étude serviront de cadre de référence pour l'alimentation des réflexions sur une démarche d'accompagnement des politiques éducatives, notamment de la gestion décentralisée de l'éducation dans un contexte multi acteurs et multi sites.

Cette étude servira de référence pour :

x les acteurs communautaires (Comités de Gestion des Ecoles, Gouvernements Scolaires, Association des Parents d'Elèves, Associations/Clubs des Mères...), les résultats de l'étude serviront d'outil de mobilisation sociale et de contrôle citoyen de l'action publique d'une part et de validation des outils et démarches expérimentées et éprouvées (planification locale de l'éducation, relation école milieu, gestion locale de la qualité de l'éducation, financement local de l'éducation, projet d'école, Gouvernement scolaire, mobilisation sociale, reddition des comptes...)

x les ministères en charge de l'éducation et de la formation et leurs démembrements dans la déclinaison des politiques éducatives en projets d'écoles/plans d'amélioration de l'école, Plan d'Action volontaristes, Plan d'Ecole de Qualité, Plans Triennaux de Développement de l'Ecole au niveau local ; l'intégration des alternatives éducatives des innovations pédagogiques dans les systèmes éducatifs (pédagogie active, savoirs locaux...) et l'amélioration de la gouvernance locale de l'école par l'implication des parents et des élèves (CGE, Gouvernements scolaires)

- x les collectivités locales dans l'élaboration de leur stratégie de financement durable des projets d'écoles, l'intégration et la prise en charge des modèles alternatifs d'éducation en faveur des exclus, la gestion locale participative de l'éducation et enfin le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration de l'éducation.
- x les organisations de la société civile, le renforcement de leur rôle en matière de dialogue politique et social autour des problématiques éducatives. Les résultats de cette étude seront utilisés par les OSC comme un outil de plaidoyer, d'influence et de dialogue social.
- x les institutions régionales et sous régionales (CEDEAO, UEMOA, AU) le renforcement du dialogue et des échanges inter pays en matière d'éducation ; vu que la plupart des pays partagent les mêmes problématiques, l'étude fournira des pistes dans l'élaboration des stratégies communes ou transfrontalières convergentes enrichies de la diversité d'expériences.
- x les partenaires techniques et financiers notamment l'Agence Française de Développement et Aide et Action International, l'étude leur donne l'opportunité de travailler pour une meilleure visibilité des innovations et des acquis, de partager ces innovations et expériences réussies et porter ensemble avec les autres PTF des plaidoyers pour leur intégration dans les politiques éducatives nationales et les instances régionales et internationales de décisions en matière de développement de l'éducation.

2.2. Objet de l'étude

La convention programme a eu comme ambition d'agir de façon durable sur les collectivités territoriales, les politiques éducatives nationales, les acteurs de la société civile et les communautés pour (i) la participation active et consciente des communautés à la gestion de l'éducation, (ii) la prise en compte des alternatives éducatives dans le quotidien des communautés et dans (iii) les stratégies locales, nationales et régionales de développement de l'éducation. L'évaluation de cette intervention portera donc sur les changements durables observés auprès de ces différents acteurs. Elle devra, entre autres porter sur les éléments de changements suivants :

- L'intégration des innovations induites dans les politiques éducatives nationales et les plans d'action locaux : les projets d'école, pédagogie active, développement des alternatives éducatives, etc.
- L'amélioration des indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation : Taux Brut de scolarisation, taux d'achèvement, équité genre, etc.
- La participation des acteurs locaux dans la gestion de l'école
- L'offre des alternatives éducatives et leur institutionnalisation par les pouvoirs publics

Au total les domaines suivants sont concernés par l'étude :

- i. L'intégration des innovations promues dans les politiques éducatives nationales et les plans d'action locaux :
- ii. L'accès et la qualité de l'éducation Et en particulier : L'amélioration des indicateurs de qualité : Taux Brut de scolarisation, taux d'achèvement, équité genre, etc.
- iii. Le renforcement des capacités des comités d'acteurs et leur institutionnalisation

NB : "Dans le cadre de cette évaluation, Une attention particulière sera portée à la question du genre, à la plus-value qu'a pu apporter Aide et Action dans ce projet et à l'impact du projet sur la structuration de la société civile dans le domaine de l'éducation.

2.3 Méthodologie

Ö Orientations approches de l'étude

L'étude sera menée de façon participative et devra impliquer toutes les parties prenantes du niveau local au niveau national. Elle devra combiner à la fois des approches quantitatives et qualitatives. Les approches quantitatives viseront l'évolution de certains indicateurs sur la qualité de l'éducation sur toute la durée de la convention programme. Les approches qualitatives décriront l'évolution des processus et des pratiques de pilotage et de gouvernance du système éducatif auprès des acteurs à tous les niveaux (local, national).

Ö Critères et questions d'évaluation

Les critères de l'impact et durabilité seront évalués. Le critère de l'impact sera évalué principalement de manière qualitative en prenant en compte la perception des bénéficiaires et parties prenantes. Ci-dessous quelques propositions de questions d'évaluation à finaliser et compléter par le consultant et à faire valider par le comité de

pilotage de l'évaluation. Des premières propositions sont attendues dans l'offre technique (en croisant notamment les § 2.2 et 2.3) ; elles seront approfondies et finalisées lors de la phase de cadrage.

Critère	Dimension	Question principale	Sous questions
Impact	Ressenti	Quels sont les Principaux impacts qui ont été perçus par les différents acteurs du programme ?	Quels sont les principaux changements / effets positifs et négatifs du programme qui ont été perçus par les différentes catégories de bénéficiaires ? (Motivation et engagement des acteurs scolaires, apprentissages et pratiques de vie, amélioration économiques ou sociales dans les communautés touchées...) ? Quels sont les principaux changements / effets positifs et négatifs du programme qui ont été perçus par les partenaires de mise en œuvre ?
Durabilité	Durabilité, appropriation et mise à l'échelle	La conception du Programme et ses modalités de mise en œuvre permettent-ils de maximiser ses chances de durabilité et de mise à l'échelle ?	Les stratégies, mécanismes, outils mis en place au niveau des bénéficiaires comme les partenaires d'intervention sont-ils adéquats pour assurer une durabilité maximale des résultats compte tenu du contexte du pays ? De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ? Les stratégies, mécanismes, outils mis en place sont-ils à même d'être mis à l'échelle compte tenu du contexte du pays ? De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de généralisation ?

Ö Échantillonnage :

Cette étude couvrira prioritairement quatre pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo) avec la contribution documentaire des autres pays. La Côte d'Ivoire comme nouveau pays couvert seulement par la troisième phase est un cadre d'observation du réinvestissement des acquis des deux premières phases. Le Bénin faisant partie des anciens pays connaît des avancées significatives dans la décentralisation et permettra d'observer la plus-value de cet avantage institutionnel dans l'appropriation des innovations du projet et leur intégration dans les stratégies locales de pilotage du système éducatif. Au Sénégal, la modernisation des daara sera particulièrement observée. Le Togo offre l'opportunité d'apprécier le niveau d'implémentation des acquis de la convention programme dans un contexte de gestion locale de l'éducation assurée par des délégations spéciales où la décentralisation n'est pas encore mise en œuvre. Sur la base des outils de collecte que proposera le consultant après validation du comité de pilotage, les autres pays contribueront à travers un fonds documentaire conséquent. Toutefois, le consultant pourra élargir le nombre de pays suggérés à d'autres pays s'il le juge nécessaire pour l'atteinte des objectifs fixés.

Ö Etapes et dispositif de suivi de l'étude

Il est fortement recommandé tout le long de l'étude de partager avec les parties prenantes les principaux constats faits et de les faire valider par elles avant la finalisation du document.

Un comité de pilotage sera mis en place au niveau régional pour suivre et accompagner la réalisation de l'étude. Le consultant bénéficiera également de l'appui de la coordination du programme sur le plan technique. Au niveau des pays, les Directeurs pays se chargeront de la coordination générale de l'étude et les Assistants Techniques assureront le suivi opérationnel des activités. Le Consultant pourra s'appuyer sur ce dispositif pour les différents contacts avec les cibles du projet et pour la mobilisation/recrutement des agents enquêteurs que les consultants voudront éventuellement utiliser dans la collecte de données. Il est entendu que la prise en charge de ces enquêteurs est assurée par les consultants. Le dispositif opérationnel de Aide et Action au niveau des pays servira de facilitateur.

Il est attendu du consultant une proposition qui devra présenter :

- i La compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de référence. La proposition devra porter un regard critique et distancié sur l'objet à évaluer.
- ii Une description approfondie de la méthode d'évaluation susceptible de répondre aux objectifs de l'étude, tels que perçus par le consultant. Les principes guidant la méthodologie devront être explicités.

NB: Une attention toute particulière sera portée aux propositions méthodologiques permettant la participation des différents acteurs au processus évaluatif et leur appropriation de la démarche.

- i Le déroulement détaillé de l'évaluation (la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases du processus d'évaluation), le calendrier et le budget.
- ii le / les cv du / des consultants/consultantes et éventuellement les références du bureau d'études. Dans le cas où une équipe est proposée, la répartition de rôles et la complémentarité entre les consultants devra être

précisée. Le consultant principal pourra s'associer un assistant pour la conduite de la mission.

Il est demandé de rédiger une offre technique et financière en une dizaine de pages maximum (hors calendrier, budget et CV) ; chaque CV joint devra mettre en évidence les expériences les plus significatives par rapport à cette évaluation.

Le budget devra être par ailleurs présenté TTC, TVA incluse.

Ö Synergie et connexion avec l'évaluation audio-visuelle

Dans le cadre de la fin de ce Programme, il est prévu également une autre mission d'évaluation à caractère audio-visuel qui fait l'objet de termes de références spécifiques. Cependant, dans le souci de développer des complémentarités et donner une cohérence à l'ensemble des résultats de l'étude la présente évaluation se fera concomitamment avec cette évaluation audio-visuelle. Le film qui sera produit à l'issue de cette évaluation devrait être le témoignage ou l'expression plus vivante de ce qui est ressorti dans les conclusions du volet technique classique. Aussi, les analyses de l'évaluation devraient-elles permettre de structurer le synopsis du film. Par conséquent, les deux devront s'élaborer en parallèle en s'alimentant réciproquement. Il faudrait donc que les deux évaluations.

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées par pays

□ Bénin

N°	Nom et prénoms	Structure	Titre	Contacts
1	ADEKOU Christian	STP-PDDSE	A-STP	67192303/95023569
2	ADIFFON Arsène	ONG Racine	DE	97161148
3	AKPO Justin	Aide et Action Bénin	RME	96579898
4	ALLOGOGO Norbert	EPP Allomey	Secrétaire APE	95797295
5	ANDEMI M. Alassane	STP-PDDSE	CS-EP	96457086
6	AYENOU Sylvie	EPP Allomey	Directrice groupe B	62599024
7	BAKARY Bilkiss	ONG Racines	Animatrice	96154842/95816606
8	BIO MAMADOU Y. Tahirou	ONG EEB	DE	67304473
9	BOKO-VOU Expédit	STP-PDDSE	CS	97317795
10	GBONI Michael	EPP Allomey	Respo GS B	
11	GOMEZ Marino	MEMP	DAPP	95151522
12	GOUDI Sammo	Ouenra Peulh	Enseignant	95278100
13	HOUNSA Félicien	EPP Allomey	Directeur groupe A	95595512
14	KAKPO Hortense	EPP Allomey	Respo GS A	
15	KINHA Hervé	CBO-EPT	Coordonnateur	97001931
16	KOUTON Ghislain G.E.	AFD	Chargé de projets	
17	MAMADOU Layessi	INFRE	Point focal PADOE	
18	MEDAGLA Faglo épouse HOUONOU	EPP Allomey	Présidente APE	94193922
19	MEHINTO Innocent	MEMP	Point focal PADOE	97088033
20	MINGNINO Alice	MEM	DAC	66070201
21	SANNI Adamou	Mairie Nikki	Resp éducation	97163615
22	SIDI A. Bouhari	ONG EEB	CP	95574036
23	SOGLO Jérôme	OICEB	Président	94640404 / 96397367
24	TEHOU Berthe	Aide et Action Bénin	Directrice pays	97580511
25	TINHOUN Eric Eudes	Mairie Allada	Point focal	95791577/97166207
26	TOKO Ibrahim		Elu local/ Gbaoussi	94040177
27	TOKO Faï	Gbaoussi 1	Présidente AME	

□ Burkina Faso

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+226)	E-mail
1	BAHIOME	(CCEB-BF)	Point focal PADOE3/ Coordonnateur UGF-CDN	78847763	
2	BONKOUNGOU Odile	Ex MENA	Personne ressource	72727273	bonkougouodile@yahoo.fr
3	COULIBALY Boniface	MATD	Conseiller Technique	70238435	bonifacecoulibaly62@yahoo.fr
4	DAHANI Bouréma	Mairie de l'arrond 10	Chargé de l'éducation, membre CCE	70990331	
5	DIALLO Issa Ahmed	CCEB-BF	Relais du Centre	70945407	bargiss2007@yahoo.fr
6	KOIRA KAFANDO Edith	MENA/ DEPP	Point focal PADOE3	70301474	pouitimba@yahoo.fr
7	KORBEOGO Oumarou	DGESS/ MENA	SDSE/DSS	70765950	korbeooumar62@gmail.com
8	KOUTOU Mamadou	AMBF	PF/Resp formation	70263961	mpkoutou@yahoo.fr
9	Marie Claire EHAKE	Aide et Action BF	Assistante Technique	70290960	marie.ehako@aide-et-action.org
10	Nébié B. Modeste	CN EPT BF	C COM et de plaidoyer	78825465	bnebie2@yahoo.fr
11	OUEDRAOGO Saïdou	CCEB-BF	Secrétaire Exécutif		
12	Rosine TRAORE	Aide et Action BF	Directrice Pays	70725363	rosine.traore@aide-et-action.org
13	SAIDOU Ouédraogo	CCEB-BF	Secrétaire Exécutif	70241884	saidhidalgo@yahoo.fr
14	SANKARA Assane	CCEB-BF	Coordonnateur de Programmes	70240590	as_sankara@yahoo.fr
15	SESSOUMA Dramane	Aide et Action BF	Responsable Communication Afrique	70269858	dramane.sessouma@aide-et-action.org

16	TAONDA Monique	DGESS/MENA	SSAIE-DCPP	70290009	monique taonda@yahoo.fr
17	TRAORE Tahirou	CN EPT BF	Coordonnateur	70267916	traoretahirou2005@yahoo.fr

 Côte d'Ivoire

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+225)	E-mail
1	BIAM Tidiane	ONG EPT	RCP	79202896	b-tidiane@yahoo.com
2	COULIBALY Ibrahima	ONG SLE	Resp. SE	57831489	bcoulibaly@sleducci.org
3	DIBI N'Grau	DREN Bké1	SG	07944007	
4	GNAGBO Christophe	ONG SLE	Président	08450032	cgnagbo@sleducci.org
5	IRAKOU Armel	ONG SLE	Resp com et SE	59221258	
6	KAMBOU Alphonse		COGES	06100038	
7	KANTE Dramane		CPIIEP Katiola	07184190	
8	KATO Charlotte	ONG SLE	AAF	48078758	kcharlotte@sleducci.org
9	KOFFI Faustin	ICEN		07618459	
10	KOFFI JOACHIM Paulisson	DREN FP	SG/PF	07577016	
11	KOUADIO Dénise	Aide et action		08125297	Denise.kouadio@aide-et-action.org
12	KPASSOU Aka	SLE		57903846	
13	LEGBE K. Arouna	MEN	Assistant	57524081	
14	NCHO Koutouan Jules	DEC	SDPP	07364230	
15	OUATTARA Aboudoudramane	DREN 1 Bké	Chargé de projet	07595595	abdouattara595@gmail.com
16	OUATTARA Watoun	Projet AWEGBAN	Assistant technique	08751868	
17	PONGATHIE Abraham S.	DREN	DR	07684743	
18	SEA TEHI Nicharm	Aide et action		09171960	
19	SOUKOUNA Hamidou	Aide et action		89182095	Hamidou.soukouna@aide-et-action.org
20	TOURE Sékou	ONG EPT	Président	07654395	toureskou@gmail.com
21	TOURE A. Siriki	ONG EPT	AC	08437821	
22	TRAORE Karidia	ONG EPT	ACP	57533299	Kadidiat5@gmail.com
23	TUO Sandona	Projet AWEGBAN	Membre	48749273	sandonatuo@gmail.com
24	YEO Zana	EPP EST 2	Directeur	57818603	
25	ZINSOU Raphael	IGEN		01083617	Zinsour200@yahoo.fr

 Guinée

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+224)	E-mail
1	Moctar DIALLO	Aide et Action	Directeur pays	628 25 46 14	Moctar.diallo@aide-et-action.org
2	Alpha Mahmoudou Diallo	DNEF (élémentaire)	DNEF (élémentaire)	622504938	
3	Hadja Passy KOUROUMA	FEG FAWÉ	Trésorière	622903198	
4	Kalissa Babadi	FEGUIPAE	Trésorier	628082574	
5	Ibrahima Sory DIALLO	Aide et Action Guinée	RME	628 085 976	
6	Romanus DWEGGAH	Aide et Action Guinée	Comptable National	628 102 769	
7	Aissatou DIALLO	Aide et Action Guinée	Parrainage	622 065 739	

 Mali

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+223)	E-mail
1	Abdoulaye DIEPKILE	Aide et Action Mali	RME	76 13 30 78	
2	Abou DIARRA	MEN	Conseiller Technique	66 20 01 72	
3	BERTHE Lancina	ONG GUAMINA	Chargé de Projet	76 49 28 42	
4	Mahamadou ONGOIBA	COSC-EPT	Coordonnateur	76 42 98 69	
5	Mahamane Boury SANGHO	ONG ASG		66 73 71 59	
6	Souleymane DEMBELE	ONG GUAMINA	Responsable	76 11 83 38	

7	Mohamed Abdoulaye Modibo DIAKITE	COSC-EPT	Président	66 79 23 35	
8	TOURE Djénéba	ONG GUAMINA	Animatrice	76 15 18 99	

 Niger

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+227)	E-mail
1	ALHOUSSEINI Illias	C N ASO EPT	Président	90 96 26 62	
2	BEREI Tcha	AEAI	Directeur Pays	97 73 15 11	
3	DANBADJI Ousmane	RENJED	Président	96 88 51 57	
4	DANGUI Amadou	AREN	Point focal ADOE	96 26 24 09	
5	Elhadji Amadou Mohamadou	Observatoire des Performances de l'Education au Niger	Coordonnateur	96 99 29 11	
6	Kim Nassam	DGAENF	Chef Division	90 02 78 85	
7	MAHAMANE Rabiou	SADEC "BOKO"	Point focal PADOE	96 96 12 14	
8	MOUMOUNI Braham	Renforcement des Capacités des Communautés	Président	93 33 83 74	
9	Moussa Aboubacar	DGAENF	Directeur	96 40 20 14	
10	SIRFI katoumi	AEAI	RME	80 91 27 05	
11	ROUGA Himadou	MEP/DGAENF	Directeur Général	97 13 61 57	
12	Zakari Haana	SADEC "BOKO"	Vice-Présidente	94 31 57 95	

 Sénégal

N°	Nom et Prénoms	Localité	Genre	Type d'acteur
1	BALDE Amadou Bèye	Kandia	H	A S P
2	BALDE Ansata	Kandia	F	C.Municipal
3	BALDE Dicory	Kandia	H	Assistants
4	BALDE Djiba	Kéréouane	H	CGE
5	BALDE Mamadou L.	Kandia	H	C.Municipal
7	BALDE Pathé	Memba	H	CGE
8	BALDE Toulaye	Kael Bessel	F	CGE
9	BODIAN Youssouf	Dindi	H	ONG
10	CAMARA Ibrahima	Kéréouane	H	CGE
11	DIALLO Ousmane	Dakar	H	AEA
12	DIOW Cheikh	Sedhiou	H	ONG
13	DIOP El Hadji Omar	Dakar	H	Ministère
14	DIOUF Sara	Dindi	H	ONG
15	DIOUF Sarra	Dioubrel	H	ONG
16	DOUCOURE Abédina	Kael Bessel	H	CGE
17	FALL Adama	Dindi	F	CGE
19	FATY Aladji	Boukiling	H	Secrétaire Municipal
20	FAYE Mor	Dindi	H	CGE
21	MANSALY Idrissa	Bantanto	H	CGE
22	MBALLO Moussa Sibou	Vélingara	H	ONG
23	MBALLO Moussa Sibou	Vélingara	H	Point focal CASADES
24	MBOUP Soda	Dindi	F	CGE
25	NDAO Ibra	Medina Diambere	H	CGE
26	NGOM Tamba	Dakar	H	ONG
27	NIANG Ablaye	Dakar	H	Ministère
28	NIANG Ousmane Sylla	Dindi	H	Maire
29	SABALY Moussa	Kael Bessel	H	CGE
30	SADIO Omar	Sédhiou	H	ONG
31	SANE	Kandia	H	C.Municipal
32	SANE Mamadi	Kéréouane	H	CGE
33	SENE Abdou	Dakar	H	Ministère

34	SENE El Hadj M	Diourbel	H	Institution
35	SOW Abdoulaye	Kandia	H	C.Municipal
36	THIAM Lamine	Vélingara	H	Inspecteur
37	THIAO Mbaye	Dindi	H	CGE
38	GOMIS Jules	Dakar	H	AEA
39	KEBE Makhaly	Dakar	F	AEA
40	DIOP Boubou	Dakar	H	AEA
41	DIAWARA Bassa	Dakar	H	AEA
42	NDIAYE Aliou Babadar	Dakar	H	AEA
43	NDIATHE Mamadou	Dakar	H	AEA

☐ Togo

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+228)	E-mail
1	AGBAGLO Komi	ONG PAHCS		96724912	
2	AGBEKA Aku	ONG RADI	C Com/DH	90328882	
3	AMETEPE Dotse	EPP tutu	Président CGEP	99891314	
4	APALDO Ablavie		Directrice	90145622	
5	ATTISSO Kodjo	ONG PAHCS	DP	90309090	
6	ATTISSO Yao	ONG PAHCS	Animateur	90283685	
7	BANSAH K. Dometo	ONG GADIS	Directeur	92908560	
8	BEDE Dzimes		Membre COGEP	90312607	
9	DAKEY Komi	ONG RADI	Secrétaire CA	97175301	
10	DOTSE Koffi	ONG PAHCS	Assistant	91721451	
11	EKOUKPO Kodjo	EPP tchéfoule aza	Président APE	99759021	
12	ISOGBE Koffi A.	ONG RADI	Comptable	92507968	
13	KONOU Siméon	ONG RADI	Directeur Exécutif	90134337	
14	KOUDO A. Kossi		Ex SC Pref Haho	90287085	
15	KOUDOKA Martin		Membre COGEP	97230787	
16	KOUEVI D.A.		Conseillère Péda	99002029	
17	KOSSIGAN Yawovi		Inspecteur de l'éducation	90208605	simonkossigan@gmail.com
18	LOKOU Kodzo	EPP tutu	Trésorier COGEP	98248361	
19	MEDZIKO Kokou Eli	ONG RADI	Animateur	90303520	
20	MESSA Yao Amefia	EPP tutu	Directeur	91722017	
21	MOUSTAPHA Z. Saidou		SC Haho	90752824	
22	OULOYOU Yao Sélom	EPP tchéfoule aza	Directeur	91868943	
23	SOGLO Kokou		Président COGEP	92426389	
24	TCHONDA Koffi	ONG GADIS	Animateur	90866539	
25	ZANOU Koffi Mawulé		C/Service statistique	99029336	
26	GIZENGA Antoine	AEAI Afrique	DP Togo	93432477	Antoine.gizenga@aide-et-action.org

☐ Niveau régional

N°	Nom et Prénoms	Structures	Titre	Téléphone (+228)	E-mail
1	FAHO Théophile	AEAI Afrique		93215084	Theo.faho@aide-et-action.org
2	ARFA Tom-Iteng	AEAI Afrique	Coordonnateur PADOE	90106762	Desire.arfa@aide-et-action.org
3	BIO Charlemagne	AEAI Afrique	SE PADOE	98577171	Charlemagne.bio@aide-et-action.org
4	ADJIMON Koffi	AEAI Afrique	DRA	93519191	Koffi.adjimon@aide-et-action.org
5	GBADOE Parfait	AEAI Afrique	Comptable	90347608	Parfait.gbadoe@aide-et-action.org